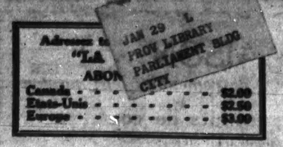
VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 9 MAI 1928 NUMERO 49



Adressez ... "LA ... ABON...
Canada ... $2.00
Etats-Unis ... $2.50
Europe ... $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba.

La Session Fédérale

DEPORTATION ET NATURALISATION

On rappelle une loi inique datant de la fameuse grève de Winnipeg, en 1919 — Modifications à la loi de naturalisation — Un incident à propos de la restauration de la résidence du gouverneur général à Québec

Ottawa — Au moment de la grève de Winnipeg, en 1919, M. Meighen, qui n'était encore que solliciteur général dans le cabinet de sir Robert Borden, fit arrêter les meneurs de la grève et donna l'ordre de les jeter en prison et puis de les déporter. C'est à ce moment qu'il fit cette cynique déclaration: "S'il n'y a pas de loi pour nous autoriser à faire cela, nous en adopterons une plus tard." M. Meighen agissait alors comme un juge de la Cour d'Assises qui dirait: Pendons d'abord l'accusé; nous lui ferons ensuite de belles funérailles et un beau procès.

Ayant repris le pouvoir, les libéraux ont voulu faire rappeler cette loi inique. M. Lapointe, l'an passé et une ou deux autres fois auparavant, a fait voter par la Chambre les bills nécessaires. Chaque fois, le Sénat, à majorité conservatrice, les a rejetés, de même qu'il a rejeté tous les bills pour biffer du code criminel certains articles ayant trait à la même affaire.

Cette année, M. Lapointe revient encore à la charge. La semaine dernière il a fait passer un bill pour l'amendement du code criminel; cette semaine, il a présenté et fait voter un bill pour le rétablissement de la loi d'immigration telle qu'elle était avant 1919. Les conservateurs s'y sont opposés.

En 1919

En 1919, — c'était en fin de session, le jour même de la prorogation — M. Meighen avait dû faire vite. Le bill qu'il avait préparé pour changer la loi d'immigration et se faire donner, après coup, l'autorisation d'emprisonner et puis de déporter les meneurs de Winnipeg, dut franchir toutes les étapes législatives en quinze minutes. Le gouverneur général n'attendait-il pas pour présider la cérémonie de la prorogation? Le Sénat dut être plus expéditif encore. En sept minutes il avait ratifié le bill des Communes. Et tout de suite le gouverneur l'avait sanctionné.

Deux des députés de Winnipeg, MM. J.-T. Thorson et J.-D. Woodsworth, — ce dernier fut emprisonné par M. Meighen en 1919 — ont raconté comment cela s'était fait. M. Thorson qualifie ainsi cette pièce législative de M. Meighen: "C'est une monstruosité qui porte la marque évidente d'une naissance en pleine crise hystérique".

Il y avait eu une dizaine d'arrestations à Winnipeg. C'était tous des gens de langue anglaise. A leur intention, M. Meighen fit amender la loi d'immigration en ce sens: toute personne qui, par des paroles ou par des actes, cherche à renverser le gouvernement, par la force et la violence, prêche la sédition, etc., est considérée comme non désirable, pour les fins de la présente loi, et devient passible d'expulsion, etc.

Comme cependant on ne voulait atteindre que les meneurs arrêtés, il était ajouté à l'un des amendements: "Toutefois le présent article ne s'applique pas à un individu qui est sujet britannique, pour être né au Canada ou s'y être fait naturaliser."

Où l'on voit que seuls les sujets britanniques nés en dehors du Canada et les étrangers non naturalisés se trouvaient à tomber sous le coup de cette mesure expéditive.

MM. Bennett et Stevens, sans aller jusqu'à dire que cette loi convient, dans nos statuts, n'ont pas moins soutenu qu'elle a du bon. M. Stevens trouve qu'au besoin elle permettrait au gouvernement de se défendre contre la violence. Lui et M. Bennett prétendent que la loi d'immigration, votée en 1910, donnait aussi au gouvernement le droit de déporter, sans autre forme de procès, les immigrants indésirables.

La seule différence entre la loi de 1910 et celle de 1919, c'est que cette dernière ne visait pas des gens établis au pays mais des immigrants qui se présentaient pour y entrer.

Pas de condamnation sans procès

M. Lapointe tient à ce que la loi de 1919 disparaisse de nos statuts parce qu'il importe que tout le monde dans notre pays ait la certitude de ne pas être condamné sans avoir subi un procès. En vertu de cette loi, un sujet britannique né ailleurs qu'au Canada, par le simple fait qu'il serait accusé de sédition, au sens de l'article du code criminel par M. Meighen, serait sujet à la déportation sans aucune sorte de procès. Et il n'y a pas de limitation quant au droit de déportation du gouvernement. Un sujet britannique né en Angleterre et établi au Canada depuis 40 ou 50 ans, pourrait être déporté.

C'est ainsi que M. Dunning, ministre des chemins de fer, — c'est lui-même qui l'a fait remarquer, — pourrait être expulsé bien qu'il soit au pays depuis 21 ans. Il ne s'est jamais fait naturaliser citoyen canadien parce qu'un sujet britannique n'a pas besoin de se faire naturaliser ni au Canada ni dans aucun Dominion. Mais il serait tout de même étrange qu'il pût être déporté sur une simple accusation alors qu'un étranger, naturalisé après un séjour de cinq ans, ne pourrait l'être.

Les conservateurs ont cherché à répondre en évitant la question.

Tout ce débat n'a pas été sans de violentes prises de bec, notamment entre M. Stevens, d'une part, et MM. Thorson et Woodsworth. A certains moment jusqu'à trois ou quatre députés parlaient en même temps. MM. Bennett et Dunning se sont chicanés comme il faut à propos d'une expression plutôt vive du chef de l'Opposition: Celui-ci avait parlé de l'"effronterie" du ministre.

La loi de naturalisation

M. Fernand Rinfret a fait voter en deuxième lecture un bill qui modifie la loi de naturalisation. Il a brièvement et clairement exposé ce qui en est.

De tous les pays britanniques le nôtre est le seul qui, pour les fins de naturalisation, exige du requérant référence à un tribunal. L'étranger qui veut devenir canadien doit d'abord s'adresser à un tribunal désigné pour cela, se soumettre à une enquête, faire entendre des témoins. Il fait ensuite une seconde demande au secrétariat d'Etat. Si la décision du tribunal a été défavorable, le secrétariat d'Etat n'a aucune discrétion à exercer. Il ne peut que rejeter la demande.

Ce qui arrive c'est qu'il n'y a pas deux juges qui interprètent de la même façon les conditions posées par la loi de naturalisation. Un tel requérant qui se voit accorder sa demande se la serait fait refuser par un autre, et vice versa.

Il ne s'agit pas de rendre la naturalisation plus facile, mais de faciliter les procédures aux immigrants désirables. Il importe de simplifier ces procédures et surtout de les rendre uniformes, comme c'est le cas dans les autres Dominions. La naturalisation doit relever des pouvoirs législatif et exécutif plutôt que du pouvoir judiciaire.

Facilitons la naturalisation

M. Woodsworth, travailliste, est plutôt en faveur du bill. Mais il croit que la loi devrait être amendée davantage encore.

Nous recevons des centaines de milliers d'immigrants et nous dépensons des millions de dollars pour les amener. Nous leur offrons des terres, mais il est prévu que pour les garder ils devront se faire naturaliser. Ne doit-on pas leur rendre la naturalisation aussi facile que possible?

Evidemment la citoyenneté canadienne doit être protégée, mais il y a plus de danger à refuser la naturalisation qu'à l'accorder. En refusant, par telle ou telle condition, la naturalisation aux nouveaux venus, nous les empêchons de participer pleinement à la vie de la communauté, à la vie politique en tous cas.

Le cas des Islandais

On a parlé de la question de langue. C'est une bonne chose d'insister auprès des immigrants pour qu'ils apprennent le français et l'anglais. Mais il nous vient des gens très instruits qui ne savent pas et qui n'ont l'occasion d'apprendre ni le français, ni l'anglais. Il ne faudrait pas que nous soyons trop stricts sur ce point.

Que l'on considère le cas des Islandais. Ils sont bien en avance sur nous en matière d'éducation, de culture, de politique. Depuis des milliers d'années ils ont des institutions démocratiques. Des Islandais sont venus chez nous quand ils étaient assez avancés en âge et il leur était extrêmement difficile, surtout quand ils s'établissaient dans des régions reculées de l'Ouest, d'apprendre l'anglais. Il ne convient pas d'empêcher ces gens de devenir Canadiens. M. Woodsworth cite le cas d'une vieille Islandaise, très instruite dans sa langue, qui n'a pu se faire naturaliser. Et à cause de cela elle n'a pu bénéficier de la loi de pension à la vieillesse. Pourtant cette femme a été parmi les premiers colons de l'Ouest. N'est-ce pas stupide de lui avoir refusé la naturalisation?

Un incident

Le vote d'un crédit de $150,000 pour restaurer et meubler la résidence du gouverneur général à Québec a suscité l'un des débats les plus violents de la session. Le premier ministre et le chef de l'opposition en sont venus aux prises et pour de bon.

M. Mackenzie King, pour justifier la dépense additionnelle de $150,000, avait dit que les deux derniers gouverneurs généraux, lord Byng et lord Willingdon, avaient manifesté le désir de rétablir une coutume ancienne en passant une partie de l'année à Québec. Pour cela il faut d'abord restaurer la résidence de la citadelle qui n'a pas été occupée depuis 1915. Or il n'est pas convenable, paraît-il, de donner l'opinion du Souverain ou de son représentant officiel dans un débat parlementaire!

Le chef de l'opposition de protester avec véhémence, et de souligner le mauvais exemple donné par le premier ministre!

Le Dr Manion, après avoir pris le temps de feuilleter une autorité en procédure parlementaire, fait un crime abominable au premier ministre d'avoir mêlé le nom du représentant du Souverain dans cette discussion parlementaire: le premier ministre aurait commis là un crime très grand, donné le pire exemple qui soit, insulté Sa Majesté le Souverain, et violé la constitution!

Cette trouvaille a fait éclater de joie les banquettes conservatrices, et c'est à peine si les députés du gouvernement ont eu quelques minces occasions d'applaudir le premier ministre, seul à se défendre contre les attaques vigoureuses des conservateurs. Débat ridicule, en somme!

LE PERE BONALD

Le samedi 5 mai est décédé, à Saint-Laurent, Man., le R. P. Bonald, O.M.I., à l'âge de 81 ans. Il était né dans le diocèse de Mende, département de la Lozère, en septembre 1847.

Venu au Canada en 1874, il fut envoyé dans les Missions du Nord, dans le Keewatin, Cumberland, le bassin de la Baie d'Hudson. Ces dernières années, il était curé desservant de la paroisse Saint-Ambroise. Quand il était fatigué, il se retirait à Saint-Laurent, chef-lieu de ses missions. L'hiver dernier, sa santé commença à donner des inquiétudes, il se sentait épuisé, souffrait d'une bronchite et dut passer l'hiver à Saint-Laurent. Il dit sa dernière messe le dimanche des Rameaux; sa faiblesse alla toujours en augmentant depuis, mais il se levait, disait son bréviaire, travaillait un peu. Dans les derniers jours, il commença à faiblir visiblement et le 4 mai dut garder la chambre; tout de même il se leva dans la journée. On se proposait de lui donner les derniers sacrements le lendemain. Dans la nuit du 4 au 5 mai, le R. P. Supérieur lui fit une première visite un peu avant minuit et le trouva relativement bien. Vers 2 h. on remarqua que le cher Père n'avait pas changé de position; le Père Supérieur lui adressa la parole et ne recevant pas de réponse, s'aperçut qu'il venait d'expirer. On lui donna aussitôt les derniers sacrements.

Le dimanche 5 mai, sa dépouille mortelle fut exposée dans l'église de Saint-Laurent où une foule nombreuse vint prier. Lundi matin, à 6 h. 30, avait lieu un premier service dans l'église paroissiale, puis le corps fut porté au train et il arriva à Saint-Boniface à 11 heures.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin, à 9 heures, au Juniorat. Le Père Supérieur de Saint-Laurent chanta le service, assisté du R. P. Desrochers, O.M.I., comme diacre et de M. l'abbé Marchand, Le Pas, sous-diacre. L'inhumation eut lieu dans le cimetière du Juniorat.

Dans la personne du R. P. Bonald disparaît un véritable apôtre, un homme de Dieu, affable, dévoué. Ce vieux missionnaire, qui connaissait parfaitement le cri, fut celui qui opéra le plus de conversions dans l'Ouest. Jusque dans ses derniers moments, il garda l'espoir d'un retour à la santé qui lui permettrait de recommencer son travail de missionnaire parmi les sauvages et les pauvres métis.

LE ST-LAURENT AUX CANADIENS

M. Taschereau n'a pas confiance dans les aventures mixtes et refuse aux Etats-Unis le contrôle sur nos grands cours d'eau

Montréal — "Nous sommes propriétaires du fleuve Saint-Laurent et ce fleuve doit demeurer une propriété canadienne. Je n'ai aucune confiance dans les aventures mixtes et je ne suis pas favorable à l'idée d'accorder aux Etats-Unis le moindre contrôle sur nos grands cours d'eau."

C'est l'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, qui prononçait, récemment, cette énergique déclaration et faisait de nouveau connaître à son pays et à nos voisins du sud la ferme attitude du gouvernement de Québec au sujet de la canalisation du Saint-Laurent par le Canada et les Etats-Unis.

Tout en désirant éviter de traiter une question actuellement discutée, l'honorable premier ministre de la province ne pouvait s'abstenir d'en dire quelques mots, à cause de l'importance de cette question et de l'intérêt que tous les Canadiens y portent.

"Je ne veux pas, dit l'hon. M. Taschereau, discuter une question qui est devant le public comme celle-ci l'est, mais je puis dire une chose à ce sujet.

"Nous sommes propriétaires du fleuve Saint-Laurent et ce fleuve doit demeurer canadien. Le Saint-Laurent est assez vaste pour le Canada et le Canada est assez grand pour en prendre soin. Je n'ai aucune confiance dans les aventures mixtes et je ne suis pas favorable à l'idée d'accorder aux Etats-Unis le moindre contrôle sur nos grands cours d'eau.

"Je ne suis pas anti-américain. Au contraire, j'admire nos voisins du sud, leur courage, leur ambition, mais j'ai foi dans l'avenir du Canada et dans les grandes ressources naturelles que la Providence nous a données.

"Montréal est à la tête de la navigation sur le Saint-Laurent et il doit y rester. Je crois que nous ne devons pas permettre aux Etats-Unis d'exercer aucun contrôle sur nos grands cours d'eau.

"Aussi longtemps que j'aurai l'honneur de diriger le gouvernement de cette province, je maintiendrai cette attitude. Je crois que nous devons développer nous-mêmes les ressources naturelles que le ciel nous a prodiguées".

Cette énergique déclaration de l'honorable premier ministre fut vivement applaudie par les auditeurs.

TERRE-NEUVE ET LE CANADA

Une union entre les deux pays serait impossible, mais le Canada pourrait acquérir le Labrador

Vancouver — L'hon. S. Milley, membre du conseil législatif de Terre-Neuve, maintenant à Vancouver, a déclaré dans une interview: "Au cours d'un récent voyage aux Etats-Unis, on m'a sondé touchant la possibilité d'une vente par Terre-Neuve de ses territoires du Labrador à des financiers hors de l'Empire. Je crois savoir, ajouta-t-il sans vouloir indiquer d'où venaient ces financiers, qu'une offre pourrait nous venir d'eux en effet. Ils voudraient bien mettre la main sur les grandes forces hydrauliques et les richesses minières de ces territoires."

M. Milley dit que Terre-Neuve n'envisagera jamais l'union avec le Canada, mais que l'île pourrait envisager une offre canadienne pour son territoire du Labrador. Il refuse de dire si elle serait prête à peser l'offre de financiers extra impériaux. Tant que pareille offre n'aura pas été faite il estime préférable de n'en pas parler. A tout évènement il ne croit pas que Terre-Neuve soit prête à vendre son droit d'aînesse pour un plat de lentilles.

"Nous regardons, dit-il, notre territoire du Labrador comme nous appartenant par droit d'héritage, et nous ne sommes pas prêts à le sacrifier en nous fédérant avec le Canada. Si le Dominion désire réellement ce territoire, qu'il nous fasse une offre. Si l'offre était satisfaisante, la vente, je le crois, n'aurait rien d'impossible."

Nouvelles Brèves

MEDICINE HAT, Alta — Hector Lang, libéral, a été élu député provincial de Medicine Hat par une majorité de 495 sur son adversaire le plus favorisé, un conservateur.

CEDOUX, Sask. — Martin Baek, ouvrier agricole, a sauvé la vie de deux jeunes enfants qui allaient périr dans un incendie. Il a couru pendant un demi-mille en voyant la fumée de la maison en feu et a réussi à secourir les bébés à temps.

EDMONTON — Les semailles ont été retardées dans le district d'Edmonton par une tempête de neige. Il a fallu plusieurs jours pour que le sol redevienne assez sec pour reprendre les travaux.

REGINA — Mme Fred Salomon sera poursuivie pour tentative de meurtre sur son mari qu'elle a blessé d'un coup de revolver à l'épaule. Elle dit pour sa défense qu'elle ne croyait pas l'arme chargée et voulait seulement lui faire peur.

SASKATOON — Le feu a détruit les bâtiments de l'exposition à Saskatoon. Les pertes sont estimées à $75,000. On va reconstruire immédiatement.

TROSSACHS, Sask. — Traîné sous une herse par ses chevaux emballés, John Sanguine, 64 ans, a été trouvé mort près de sa ferme.

EMERSON, Man. — Reinhold Remus, fermier d'Emerson, a été frappé par un train à un passage à niveau. Il est mort des suites de ses blessures.

TORONTO — On confirme que la Compagnie Eaton a acheté la chaîne de magasins de détails des "Canadian Department Stores", situés dans différentes villes du Québec et de l'Ontario. Ils continueront à faire affaires sous leur ancien nom.

TORONTO — M. Henri Gagnon, administrateur du "Soleil", de Québec, succède à M. E.-H. Macklin, du "Manitoba Free Press", comme président de l'Association des Journaux quotidiens.

CHICAGO — S. G. Mgr Sheil, auxiliaire de Chicago, a été consacré mardi matin dans la cathédrale de Chicago.

NEW-YORK — M. Tom Moore, président du Conseil des métiers et du travail, s'embarquera le 17 mai sur l'"Albertic", accompagné par M. A.-G. Tallon pour Genève, où il assistera à l'assemblée de la Société des Nations.

PARIS — Mgr Baudrillart, de l'Académie française, vient d'être nommé archevêque de Mélythène par le Souverain Pontife.

SOUTHAMPTON — M. et Mme Henry Ford se sont embarqués pour les Etats-Unis, après un séjour de quelque temps en Angleterre.

PARIS — M. Briand, ministre des Affaires étrangères, qui souffrait de la grippe, continue à prendre du mieux.

LONDRES — La médaille royale de la Société Royale de Géographie sera conférée au capitaine Wilkins pour son exploration aérienne des régions polaires.

TOKIO — Une dépêche du bureau de la guerre mande que les nationalistes chinois sont entrés dans Tsinan, capitale du Chantoung.

VARSOVIE — Le premier mai a été marqué par une effusion de sang à Varsovie. Trois personnes ont été tuées et douze autres blessées lorsque les communistes ont tenté de se joindre au défilé des socialistes.

La Saskatchewan aurait des élections cette année

Balcarres, Sask. — Les cercles politiques d'ici croient que le gouvernement Gardiner se prépare à tenir des élections provinciales le 17 juillet. La visite du premier ministre à Balcarres, il y a quelques jours, son discours à une réunion de partisans et sa conférence avec l'exécutif libéral local, tout indique que le gouvernement se propose d'aller au peuple cet été.

On déclare de bonne source que le 17 juillet a été choisi comme le jour des élections.

SIR ARTHUR CURRIE A GAIN DE CAUSE

Un procès sans précédent dans les annales canadiennes — Le "Port Hope Guide" est condamné pour libelle à $500 de dommages-intérêts — Les troupes canadiennes sont entrées dans Mons sans coup férir

Cobourg — Par une décision de onze voix contre une, le jury a rendu un verdict contre W.-T.-R. Preston, qui écrivit l'article diffamatoire paru le 13 juin 1927 dans le "Port Hope Guide", sous le titre de "Mons", et contre l'éditeur du journal, F.-W. Wilson. Le jury a décidé qu'il y avait eu libelle et a accordé au général Sir Arthur Currie cinq cents dollars de dommages. L'ancien commandant des troupes canadiennes réclamait cinquante mille dollars.

C'est à la cour de comté de la petite ville de Cobourg, d'ordinaire tranquille, que s'instruisit le procès, l'un des plus sensationnels dans l'histoire de la jurisprudence canadienne. Les avocats n'ont pu trouver de précédent à cette cause. Jamais auparavant un soldat commandant d'une armée nationale n'a rendu compte de ses actes, comme commandant de guerre, devant un jury de ses pairs. En cette occasion, les pairs de Sir Arthur Currie étaient des fermiers et des commerçants des comtés de Northumberland et de Durham. Deux d'entre eux étaient des anciens combattants.

Les jurés siégèrent pendant plus de deux semaines, écoutant les descriptions techniques des opérations telles qu'elles furent dirigées sur le front de l'Ouest durant la grande guerre, des explications sur l'administration militaire, etc. Des documents, des cartes, des listes de pertes, des ordres d'opération, etc., furent produits. Les jurés suivirent les mouvements des troupes, des soldats canadiens s'avançant dans les Flandres, à la poursuite de l'ennemi qui, après avoir commencé de retraiter vers la ligne de la Meuse, au milieu d'octobre, continua jusqu'à la signature de l'armistice. Il fut démontré en général que dans ce nouveau genre de faire la guerre, si étranger pour les Canadiens, les troupes du Dominion faisaient plus qu'égaler leurs ennemis.

Il y eut des pertes de vie, et ce fut sur l'étendue de ces pertes que roula tout le procès. Il s'agissait aussi de déterminer si Sir Arthur, comme commandant de corps, avait outrepassé les ordres reçus par lui de ses supérieurs ou s'il s'était borné à faire exactement ce qu'on lui commandait et rien de plus.

L'article

Dans l'article paru dans le "Port Hope Guide", les défendeurs, MM. Preston et Wilson prétendaient que, presque à la dernière minute avant la cessation des hostilités, on conçut "l'idée insensée" que ce serait une jolie chose de dire que les Canadiens avaient tiré le dernier coup dans la guerre. On commanda l'attaque de la ville belge de Mons, disaient les défendeurs, et l'attaque avait pour but la glorification des quartiers généraux et du personnel canadien. Ils prétendirent aussi qu'il y avait eu gaspillage délibéré de vies humaines dans la guerre, mais qu'il ne s'en était pas trouvé d'aussi délibéré et d'aussi inutile que durant les opérations de Mons. De plus ils affirmaient que, quand les quartiers généraux canadiens entrèrent dans Mons le 11 novembre 1918, leur vie était tellement en danger qu'ils durent fuir hors de la ville dans des automobiles. Ce danger provenait, d'après eux, de leurs propres commandants.

Nombreux témoins

Un grand nombre de témoins furent appelés en cour par les défendeurs, qui prétendaient que leur déclaration, quant aux faits, était vraie, et que leurs commentaires sur ces faits étaient raisonnables. Ces témoins jurèrent qu'ils étaient entrés dans Mons le jour de l'armistice et avaient vu les corps de soldats canadiens morts gisant dans les rues.

Il appartenait à la défense de déterminer si Sir Arthur Currie savait, avant d'entrer dans Mons, si l'armistice avait été signé ou devait probablement l'être. On attacha beaucoup d'importance à l'ordre général relatif au passage des lignes par les négociateurs allemands. Cet ordre fut donné des quartiers généraux du maréchal Foch le 8 novembre, et on s'efforça de prouver que, le corps canadien ayant reçu ce message, il était humain d'accorder un répit aux soldats.

L'ordre de Foch

D'un autre côté, on produisit l'ordre du maréchal Foch lui-même, à savoir qu'il ne devait pas y avoir relâchement dans la pression exercée sur l'ennemi. Le commandant du corps canadien reçut des ordres du général Horne, chef de la première armée, dans laquelle se trouvaient alors des Canadiens, et ces ordres furent exécutés. Le 2 novembre, Sir Douglas Haig, commandant en chef, ordonna aux première, troisième et quatrième armées d'avancer sur la ligne Avesnes-Maubeuge-Mons. Le 9 novembre, les Canadiens reçurent l'ordre de continuer leur avance à l'est et au nord-est de Mons. Le 10 novembre, ce second ordre n'ayant pas été exécuté tel que prescrit, les Canadiens reçurent ordre de continuer leur avance jusqu'à ce qu'ils eussent atteint leur objectif.

A environ mi-chemin sur le front canadien se trouvait la ville de Mons, et afin d'atteindre les endroits à l'est et au nord-est de Mons, on devait entrer dans la ville, l'envelopper ou en disposer autrement. Plus détaillé était l'ordre de Sir Arthur Currie en cette opération. Ayant à sa disposition deux divisions, la deuxième et la troisième, il ordonna à la deuxième à droite de gagner la direction générale nord-est longeant Mons en allant au chemin Mons-Givry. La troisième division devait occuper la banlieue de Nimy et Petit Nimy, au nord de Mons, et s'avancer vers son objectif. A cet objectif, les Canadiens devaient envoyer des troupes et de la cavalerie d'avant-garde afin de se maintenir en contact avec l'ennemi.

Directement sur le front de la marche en avant, Mons fut défendu en plusieurs endroits par les mitrailleuses allemandes. Mais la nuit du 10 novembre, le 42ème bataillon des "Royal Canadian Highlanders" réussit à pénétrer, sans effusion de sang, dans la ville, à la station de chemin de fer, dans le faubourg de l'ouest. Il fut suivi d'une partie de l'infanterie légère canadienne "Princess Patricia", et à l'aurore du 11 novembre, les troupes canadiennes, qui avaient pénétré dans Mons pendant l'obscurité, se trouvaient à occuper pleinement la ville sans qu'un coup eût été tiré.

CONGRES REGIONAL DE PEDAGOGIE A SAINT-MALO

Les 12 et 13 mai, sous les auspices de l'Association d'Education et la présidence de S. G. Mgr Béliveau

Voici le programme du Congrès de Pédagogie, qui aura lieu à Saint-Malo les 12 et 13 mai, sous les auspices de l'Association d'Education et la présidence de S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface:

Samedi 12 mai

A 9 h. 30 — Chant. Souhaits de bienvenue, par le président du cercle local, M. E. Hébert. Cours de pédagogie, par le R. P. Bourque, S.J., LL.D. Discussion générale, "Ecole pratique", par Mlle Gosselin, institutrice de La Rochelle. Chant.

A 2 h. de l'après-midi — Cours de pédagogie, par le R. P. Bourque, S.J., LL.D. Chant. Discussion générale, "Leçon pratique", par une religieuse du Couvent. Chant.

A 8 h. du soir — Séance par les élèves du couvent et quelques institutrices. Discours de Monseigneur. "O Canada".

Dimanche 13 mai

A 8 heures — Messe de S. G. Mgr l'Archevêque; chant, communion générale des enfants de la paroisse.

A 10 heures — Grand'messe. Sermon par le R. P. Bourque, S.J., LL.D.

A midi — Banquet.

A 2 heures — Mois de Marie à la Grotte.

A 2 heures 30 — Réunion des commissaires d'écoles et des institutrices. Chant. Discussion. "O Canada".

TURIN — Le roi Victor Emmanuel et la famille royale d'Italie ont inauguré l'exposition de Turin avec toute la pompe royale.

ECHOS D'EUROPE

Un seul changement dans le cabinet Poincaré

Paris — Les ministres français réélus aux élections ont décidé que le cabinet actuel se présentera devant le parlement à la session de juin prochain.

A cette époque, le ministère Poincaré aura complété son programme législatif.

André Fallières, ministre du travail, défait aux dernières élections et qui a donné sa démission, aura un remplaçant sous peu. Dans l'intervalle, il garde son portefeuille.

Le vaccin du Dr Calmette

Paris — On a soulevé à l'Académie de Médecine la question de savoir si le vaccin découvert par le Dr Calmette est inoffensif. La discussion a soulevé beaucoup d'intérêt dans les cercles médicaux et hygiénistes.

Le professeur Lignières, de Buenos-Ayres, prétend que ce vaccin, qui est indubitablement préventif, contient encore trop de microbes virulents pour qu'on puisse s'en servir sans danger; dans certains cas, il peut produire l'infection au sujet injecté.

Le Dr Albert Calmette prétend qu'on s'en est servi en France dans plus de 80,000 cas sans qu'il n'en soit résulté rien de nocif.

Le professeur Lignières a promis de produire des preuves scientifiques à l'appui de ses prétentions.

Trois élus parmi les catholiques français

Les journaux français nous apportent des détails sur les résultats du premier tour de scrutin aux élections. Au nombre des élus nous remarquons: le chanoine Desgranges, député de Morhiban, l'un des conférenciers les plus populaires de France, bien connu à Montréal; l'abbé Bergey, député de la Gironde, ancien aumônier militaire fameux, qui a déjà joué un rôle important à la Chambre; Jean Lerolle, député de Paris, ancien président de l'Association Catholique, un spécialiste de la législation et de l'organisation sociales.

La presse allemande et l'illégalité des guerres

Berlin — A l'exception de l'organe de l'extrême droite, le "Deutsche Zeitung", et du journal communiste "Rotefahne", la presse métropolitaine est unanime aujourd'hui à approuver la réponse du ministre des affaires étrangères Stresemann ratifiant le projet de traité proposé par M. Frank-B. Kellogg, secrétaire d'Etat américain, pour l'abolition des guerres.

La plupart des journaux ont souligné la nécessité du désarmement qui irait de pair avec la disparition des guerres. Quelques-uns prétendent qu'il faudrait inclure la Russie à participer à cette entente, de façon à la rendre universelle.

La France et les Etats-Unis rendent honneur à un héros

Tilly, Seine-et-Oise, France — La France et les Etats-Unis ont rendu hommage à un héros français — presque oublié — de la Révolution américaine, l'amiral De Grasse, dont le coeur vient d'être déposé à côté de sa femme, une Américaine, dans la petite église de Tilly.

La cérémonie à la mémoire du vainqueur de Yorktown, a eu lieu en présence de M. Myron-T. Herrick, des représentants du président de la République, du maréchal Foch, et du ministre de la marine et de nombreuses personnalités.



La population de l'Italie

Rome — De source officieuse, on annonce que la population de l'Italie était de 41,532,797 habitants à la fin de 1927. Sur ce nombre, 40,799,000 résident en territoire national. Depuis le recensement de 1921, la population a augmenté de 2,777,221 habitants.

Affiches électorales

Paris — Toutes les communes de France ont été, pendant quelques semaines, envahies par une floraison multicolore de placards électoraux de toutes tailles. C'est un usage dont l'origine précède de quelques siècles l'institution du suffrage universel.

A Rome, les professions de foi des candidats étaient peintes sur les murs, en des endroits blanchis tout exprès à la chaux. Un tel promettait des thermes, comme on promet de nos jours un tramway ou un bureau de poste.

A la veille des Etats généraux de 1789, les murs de Paris se couvrirent d'affiches, que des crieurs publics lisaient aux illettrés.

Mais c'est de 1848 que date la vogue des affiches électorales. Cette année-là, on vit, dans le quartier de Belleville, Gobert, apothicaire, poser sa candidature. Il fit placarder de nombreuses affiches dont l'histoire a conservé le texte; nous nous en tiendrons au préambule:

"Enfant de Paris, ayant guéri plus de six mille personnes de la gale, de la jaunisse, du scorbut et autres maladies dangereuses de la peau, je consacrerai désormais tout mon temps aux affaires publiques."

L'apothicaire ne fut pas élu.

La première candidature féminine, celle d'une institutrice, Jeanne Dervin, fut posée en 1848.

Maître Boutet, vingt ans plus tard, inaugura les affiches reproduisant le portrait du candidat.

Belle profession de foi d'un candidat catholique

Paris — Le théâtre municipal de Brive (Corrèze) a été le témoin de la magnifique profession de foi catholique du candidat républicain social, M. Jean Berbessou. Comme celui-ci, devant près de 2,000 électeurs, au cours d'une réunion publique et contradictoire, exposait son programme de pacification, un auditeur des tribunes jeta un crucifix aux pieds de l'orateur. M. Berbessou, relevant cette croix qu'on lui lançait en signe de mépris, avec calme, mais très nettement, déclara:

— Citoyen, je vous remercie. Vous avez voulu me gêner, sans doute... Bien au contraire, ce crucifix va me servir. Je suis catholique, et j'en suis fier. Sur cette croix, je le proclame... Je ne m'en suis jamais caché, du reste, et je ne commencerai pas aujourd'hui...

Le reste se perdit dans le tonnerre d'applaudissements que souleva cette crâne fierté. Un tel geste nous a paru digne d'être signalé, car, à notre époque de marchandage électoral surtout, il est plus fréquent de voir un candidat mettre son drapeau dans sa poche que de le voir l'afficher au grand jour.

La campagne électorale commence en Allemagne

Londres — On a fait très peu de commentaires dans la presse allemande à propos des élections françaises et l'on ne croit pas que leur résultat affecte celui des élections allemandes qui auront lieu bientôt. Si le peuple français a oscillé un peu vers le droite, on ne croit pas que cela affecte la politique française sur les réparations et l'occupation du Rhin.

La campagne pour les élections allemandes a commencé par des manifestations de la part des jeunes extrémistes. Quelques étudiants ont été attaqués par des membres de l'organisation communiste rouge et l'un des étudiants a été grièvement blessé. Plus d'une centaine des assaillants des étudiants ont été arrêtés.

Un "alcadesa"

Madrid — Le petit village de Talladel dépendant de la province de Lerida (Espagne) a, depuis trois ans, une "alcadesa", ou mairesse, dona Dolores Codina, qui est actuellement la seule femme se trouvant en Espagne à la tête d'une municipalité. La mairesse administre avec autant de zèle que d'intelligence les affaires municipales de la commune. Grâce à elle, le village possède des écoles confortables, propriété de la municipalité, des chemins vicinaux bien entretenus, l'installation du téléphone et une grande abondance d'eau potable. Aussi tous les habitants de Talladel lui ont-ils voué une vive reconnaissance.

La créatrice du camembert

Paris — M. Millerand, ancien président de la République et sénateur de l'Orne, n'a pas cru déroger en inaugurant à Vimoutiers un monument "aux fermières normandes" et plus particulièrement à la mémoire de l'une d'elles, Marie Harel, qui créa, en 1761, dans la ferme de Beau-Moncel, le premier fromage de Camembert. Certains ont souri de voir ainsi statufier une paysanne en sabots, avec son fichu et sa cotte courte. L'évocation du camembert, aux "odeurs suaves", est encore venue accentuer la plaisanterie.

C'est considérer sous un angle étroit une question qui se rattache tout de même directement aux grands problèmes de la production. Il n'en est pas moins vrai qu'en faisant son fromage, Marie Harel a fait la prospérité de son village, de son canton, de toute la région. La "recette" vaut bien une statue.

Pain militaire français

Paris — Le ministre de la Guerre vient de généraliser, dans les manutentions militaires en gestion directe, la fabrication d'un pain de forme couronne, appelé à concurrencer et éventuellement à remplacer le pain rond jusqu'ici seul consommé dans l'armée.

Plus riche en croûte, ce pain couronne sera sans doute fort goûté, mais à cause de cette qualité même et de la quantité plus grande de levure employée, il durcira plus rapidement et devra donc être consommé suffisamment frais.

D'ailleurs, les différents corps seront libres d'opter pour l'ancienne fabrication ou la nouvelle. Boule de son traditionnelle ou couronne nouvelle, au choix!

POINCARE S'EST MIS A L'OEUVRE

Un nouvel emprunt à cinq pour cent payable dans 75 ans, pour absorber la dette flottante de la France

Paris — Le premier ministre Poincaré s'est promptement mis à son travail de stabilisation, estimant que les élections lui ont donné un appui suffisant. Le Journal officiel publie un décret fixant les conditions du nouvel emprunt autorisé en août dernier pour absorber la dette flottante de la France.

Cet emprunt sera lancé à cinq pour cent payable dans 75 ans. Les détenteurs de bons du Trésor payables dans trois, six ou dix ans seront remboursés argent comptant ou recevront de nouvelles obligations. S'ils veulent être payés en espèces, ils devront le spécifier et présenter leurs titres pour remboursement avant le 8 juin, autrement, ils devront accepter les nouveaux titres.

Ce n'est là qu'une première mesure dans le programme de Poincaré. Ce programme devrait s'accomplir aussi rapidement que le succès de l'emprunt et les autres circonstances le permettront.

Gains et pertes des partis

Les chiffres officiels revisés par le ministère de l'Intérieur montrent que les conservateurs ont gagné quatre sièges; les nationalistes, dix-sept; la gauche républicaine, 21; les républicains radicaux, 7; les radicaux et les radicaux-socialistes en ont perdu 12; les républicains socialistes, un; les socialistes, un; et les Communistes, 13. Deux nouveaux groupes s'ajoutent à ceux qui composaient la Chambre précédente: les socialistes communistes (partisans de Trotsky), deux députés, et les autonomistes, trois.

Sans la direction du premier ministre Poincaré et d'un cabinet composé de représentants de tous les partis, une telle Chambre serait très difficile à manier. La gauche et la droite sont trop également partagées et toutes les combinaisons sont possibles pour ainsi dire. Une seule cependant, celle de l'Union centrale, a des chances de durée.

La droite possède actuellement une petite majorité, mais elle ne saurait gouverner sans le concours des radicaux et de quelques radicaux-socialistes. La gauche, aidée des radicaux, pourrait aussi former une majorité, mais elle serait encore moins stable que l'autre.

La stabilisation du franc

En dehors de toute autre considération, l'opinion générale est que tant que le franc ne sera pas stabilisé et le programme financier de Poincaré inachevé, le gouvernement d'Union nationale doit continuer à régner. Cela n'empêche pas la droite victorieuse de réclamer déjà le renvoi du cabinet de Herriot et de Léon Perrier et de leurs partisans radicaux. Si les nationalistes se mettent à pousser Poincaré vers sa politique traditionnelle de droite et spécialement si la question d'évacuer la Ruhr revient sur le tapis, il est assez probable que Herriot devra se retirer du gouvernement. Jusqu'à présent, on n'appréhende guère pareille rupture dans le gouvernement d'union. Plus de quatre cents députés ont été élus qui avaient plus ou moins des tendances poincaristes. Au moins tous se sont déclarés en faveur du programme financier de Poincaré, dans leurs programmes d'élections.

L'annonce de la conversion de l'emprunt semble une preuve de l'alliance étroite du premier ministre avec la gauche, car elle montre que le premir ministre cherche à obtenir par des moyens directs la stabilisation qu'ils réclament. Tant que la domination personnelle et la tactique de Poincaré s'exerceront, il est peu probable que le cabinet soit considérablement modifié.

JEUNES FILLES ET GYMNASTIQUE

S. S. Pie XI proteste contre les concours de gymnastique pour les jeunes filles à Rome

Rome — Le Pape est opposé aux concours de gymnastique entre jeunes filles. Dans une lettre ouverte au cardinal Pompili, Sa Sainteté proteste contre les concours de gymnastique pour les jeunes filles à Rome, concours qui devaient commencer vendredi, à cause de leur inconvenance.

Dans sa lettre le Saint-Père dit: "L'évêque de Rome ne peut s'empêcher de déplorer qu'ici, dans la ville sainte du catholicisme, après vingt siècles de chrétienté, l'attention sensible et délicate que l'on doit porter aux jeunes filles soit tombée encore plus bas qu'au temps de la Rome païenne."

Le Pape critique ensuite les jeux publics accomplis par des jeunes athlètes féminins et il déclare que les méthodes de culture physique actuellement en vigueur en Italie sont contraires à une bonne et saine pédagogie. Sa Sainteté ajoute pourtant qu'Elle ne condamne pas l'éducation physique en elle-même, mais Elle déclare que ces exercices devraient être faits dans un endroit propice et qu'on ne devrait pas en faire une démonstration publique. "Si les mains des femmes doivent se lever, dit Sa Sainteté en terminant, nous souhaitons et nous prions qu'elles se lèvent toujours pour la prière ou pour de bonnes actions."

Au Sénat

LA DEPORTATION DES SEDITIEUX

Le sénateur Beaubien parle encore de la menace communiste au Canada

Ottawa — Pour la sixième fois le Sénat s'est occupé du bill amendant la loi d'immigration au sujet des clauses de la déportation des séditieux. Ces clauses autorisent la déportation sommaire des sujets britanniques de naissance non canadienne qui sont au pays depuis 1910, quand le département de l'immigration les trouve coupables de sédition ou d'autres fautes semblables.

Le sénateur Dandurand a fait remarquer que ces clauses avaient été adoptées à la hâte, à cause de la grève de Winnipeg (1919), qu'il y a au Canada maintes autres lois qui régissent les cas de sédition, et qu'à part cela il semblait injuste que la déportation d'un homme ait lieu sans lui donner la chance de comparaître devant les tribunaux. Comme les étrangers naturalisés et les Canadiens de naissance canadienne échappent de fait à ces clauses, elles ne visent plus que les Anglais.

Le communisme

Le sénateur Beaubien a profité de la circonstance pour revenir sur sa thèse du communisme au Canada, qu'il ne faut pas, dit-il, confondre avec le socialisme, le communisme ne reconnaissant aucun droit que ce puisse être.

M. Beaubien a rappelé les mesures très sévères prises dans les autres pays pour enrayer le communisme. Or le communisme est plus actif au Canada que jamais. Ce n'est donc pas le temps de nous enlever des armes puissantes pour combattre cette doctrine.

Lisant une lettre d'un curé de Montréal, M. Beaubien ajoute que dans certaines écoles de Montréal, où le communisme est en honneur, on enseigne à nos enfants la haine du Canada et de nos institutions parlementaires. Une association a récemment demandé la déportation de certains chefs communistes. Faire des procès à ces chefs serait aider à la propagande communiste. On pourrait toujours fermer les portes du pays aux communistes, mais qui nous dit que des apôtres de cette doctrine ne réussiraient pas à se faufiler dans nos provinces?

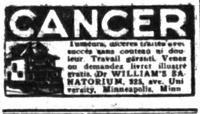
A Winnipeg, encore récemment, un orateur bolchéviste, Popovitch, n'a-t-il pas prêché le moyen de la force pour renverser notre gouvernement? Les clauses actuelles sont autant de sauvegardes contre cette sorte d'orateurs.

A la consultation

Le docteur à sa cliente. — J'aime à croire, Madame, que vous n'avez pas oublié mon interdiction de manger des légumes aqueux?

La cliente. — Oh! non docteur... A vrai dire, il m'est bien arrivé de manger de temps en temps un peu d'oseille, mais l'oseille a des queues si petites!...







VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 9 MAI 1928 NUMERO 49

Les gouvernements ont le devoir de traiter les minorités de telle façon qu'elles oublient qu'elles sont des minorités.
Sénateur DANDURAND.

LA LIBERTÉ

Ce que nous voulons, c'est vivre libres dans le pays que nos ancêtres ont découvert, colonisé et civilisé.
Hon. M. CARDIN.

LE CONCOURS DE FRANCAIS

Samedi dernier, dans à peu près chacune des écoles françaises du Manitoba, avait lieu le concours de français. Les élèves, les insituteurs, les commissaires d'écoles et les officiers des cercles paroissiaux de l'*Association d'Education* rivalisaient d'application et de zèle dans l'accomplissement des tâches que, ce jour-là, les règlements de notre association leur assignaient. Au-delà de deux mille écoliers des deux sexes, recrutés dans plus de cent écoles, étaient inscrits au concours. Cet événement, qui se répétait pour le sixième année consécutive, est certes la manifestation de l'une des plus importantes activités de l'*Association*. L'intérêt intense qu'il suscite dans notre monde scolaire et l'emprise toujours grandissante qu'il y acquiert témoignent en faveur de l'inspiration qui l'a fait naître et de l'importance de notre organisation nationale.

Les mots: *"Concours de français"* sûggèrent spontanément une activité dont le but est de susciter et d'encourager l'application dans l'étude de la langue française. Au Manitoba, exception faite de quelques rares localités, les enfants fréquentent l'école primaire de l'Etat. Or là, la langue française n'est admise officiellement ni comme matière d'étude ni comme langue d'instruction. Selon les programmes officiels et les ordonnances départementales, le petit Manitobain est supposé dès l'instant où il entre pour la première fois à l'école primaire et aussi longiemps qu'il y demeure, n'entendre que de l'anglais et, dès qu'il commence à lire et à écrire, ne lire et n'écrire que de l'anglais. La langue maternelle, si ce n'est l'anglais, est une chose totalement ignorée de la pédagogie manitobaine. C'est entre autres choses, ce par quoi se distingue notre pédagogie officielle de celle des autres provinces de notre pays bilingue où l'élément français habite en nombre appréciable. Dans ces circonstances, si les parents canadiens-français veulent que leurs enfants ne perdent pas leur langue maternelle, qu'ils l'apprennent, qu'ils la parlent et l'écrivent correctement, il est évident qu'ils ne peuvent deviser trop de projets pour en susciter l'étude attentive et soignée. Le concours de français de l'*Association d'Education* est un de ces projets. Provoquer, chez l'instituteur et chez l'élève, l'intensité dans le culte de la langue française par le rappel constant des motifs supérieurs de la résistance; encourager les dévouements nécessaires de l'un et l'application soutenue de l'autre par l'offre de récompenses substantielles et multipliées, c'est en partie ce vers quoi tend le concours de français.

* * *

Mais ce n'est pas encore dire tout ce que désignent, au Manitoba, les mots: *Concours de français*. Les mots, dans ce cas-ci, ne disent pas tout.

Les programmes officiels de l'Etat, qui sont volumineux, ne pourvoient pas à l'enseignement français. Cependant il faut les respecter. C'est une condition essentielle à l'entrée à l'école normale et, par conséquent, au recrutement d'un corps d'instituteurs officiellement qualifiés. Dans nos écoles on donne donc aux matières du programme de l'Etat et à l'étude de l'anglais le temps et le soin requis; les succès de nos élèves aux examens officiels, notre effectif d'instituteurs, les flatteuses approbations prodiguées à plusieurs de nos écoles par des personnalités du Département de l'Instruction Publique, en témoignent à satiété. Et cependant on a mis du français là où il n'y en avait pas, mais là où l'on en voulait. C'est qu'on s'est livré à un examen minutieux et appliqué des conditions faites à l'enseignement français dans l'école manitobaine, et puis du désir légitime des parents canadiens-français de munir leurs enfants d'une connaissance suffisante de leur langue maternelle, ainsi que des enseignements sûrs d'une saine pédagogie et de l'expérience. Et l'on a cherché les moyens par lesquels il serait possible de réussir à rapprocher les données du problème qui semblaient s'annuler l'une l'autre. De ces considérations est né un organisme qui fonctionne depuis dix années et qui, tout en évitant la mutinerie contre le système scolaire de l'Etat, assure aux petits écoliers canadiens-français un entrainement intellectuel efficace par l'application d'une discipline pédagogique française et d'un programme d'études françaises. Or le concours de français consiste en une série d'épreuves sur toutes les matières enseignées à l'école: évidemment les élèves assez avancés sont appelés à écrire une composition française sur un sujet donné, mais pour tous le concours porte sur tout le programme. Il permet donc de vérifier périodiquement et la mesure dans laquelle les conseils de l'*Association d'Education* sont mis en pratique et la valeur de ces conseils. Il permet aussi, par conséquent, de juger de l'efficacité de l'enseignement donne dans les écoles. C'est un indicateur précieux des voies qui conduisent au progrès et à l'avancement et dans lesquelles s'achemine l'*Association d'Education*.

* * *

Notre concours se recommande de précieuses approbations et d'encouragements distingués: ils nous sont venus nombreux et tangibles de la province de Québec, et nos amis de la *douce province* savent déjà la haute signification que l'on donne ic à leur générosité et à leurs sympathies. Pour les fins de ce article, cependant, ce sont les gestes réconfortants des Franco Manitobains qu'il convient de souligner. Toutes nos associations, de *Saint-Jean-Baptiste*, de commissaires d'écoles, d'instituteurs, l'*Union Nationale Métisse*, la *Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises*, les *Chevaliers de Colomb*, ont tenu et pour la plupart dès le début, à donner un ou deux prix pour le concours. Au cours de l'année écoulée, une institutrice a offert à l'*Association* un prix spécial. Et voici que la *Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises*, outre une médaille d'or qu'elle donne annuellement, vient d'ajouter à ses générosités du passé un don substantiel d'argent qui sera utilisé cette année pour l'achat de prix paroissiaux. Cette coopération générale des organisations que nos compatriotes maintiennent est certes un indice de l'estime populaire dont s'honore le concours. Et c'est aussi ce que ses initiateurs désiraient pour sa plus grande efficacité et pour l'avancement de l'oeuvre de l'*Association*.

Et cependant, le concours a eu lieu sans bruit et sans ostentation. Hors les écoles et le bureau de l'*Association*, il n'en a pas été question. La grande majorité de ceux qui liront ces lignes y apprendront que le concours de 1928 est une chose d'hier. Il s'agit tout de même du grand événement annuel dans la vie de l'*Association*. C'est que cette année l'organisation du concours, forte de la coopération intelligente de tous, augmentée de l'expérience acquise, n'exigeait pas de publicité et pouvait s'opérer comme toutes les oeuvres de l'*Association*, sans bruit et sans ostentation. Et cela, parce que le concours de français est bien entré dans nos moeurs.

* * *

Ces modestes considérations ramènent naturellement à la mémoire un petit fait qui se rapporte au concours de 1926. L'une des questions d'Histoire du Canada demandait d'indiquer les divers régimes scolaires qui se sont succédé au Manitoba depuis 1870. Or le correcteur de copies releva la réponse suivante: *"De* 1870 *à* 1890, *écoles séparées. De* 1890 *à* 1897, *écoles publiques neutres. De* 1897 *à* 1916, *règlement Laurier-Greenway. Et depuis* 1916, *l'*Association d'Education."

Chaque année écoulée semble apporter sa justification à la petite écolière du Manitoba.

Henri LACERTE,
Président de l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.*

AUTRE HISTOIRE BIEN ETRANGE

La première fois qu'il se présenta au bureau de colonisation, il demanda le privilège d'un taux de faveur pour aller s'établir dans l'Ouest canadien. Il déclara vouloir y travailler pendant une saison, afin de mieux choisir l'endroit où il pourrait y fixer sa nombreuse nichée sur une belle ferme en prairie.

Quand le missionnaire lui apprit que pour se rendre à Saint-Paul il lui faudrait débourser un peu plus de $80 pour le prix de passage de chacun des membres de sa famille, il sursauta et avoua n'avoir pas assez d'argent.

Compatissant, le missionnaire lui conseilla d'essayer d'aller s'établir dans l'Abitibi. C'est aussi le Canada, insista le missionnaire, puis le sol est semblable à celui de l'Ouest. Le climat ressemble à celui des Prairies. Vous aurez là la protection des lois du Québec. Pour vos enfants, cela mérite considération, avait ajouté le patriote missionnaire, satisfait de garder au Canada une famille de bons Canadiens, quand bien même elle n'allait pas s'établir dans la région qu'il était chargé de coloniser.

Il alla dans l'Abitibi.

Consciencieusement il travailla dans cette région nouvelle. Il voulait sérieusement créer de beaux établissements pour ses enfants.

La terre était bonne, il le reconnaissait. Mais presque partout s'étendait la verte forêt. Elle lui faisait horreur. Jamais il ne put s'habituer à ces bois silencieux. La poésie des grands arbres se balançant au gré de la brise l'ennuyait.

Comment était-il né ainsi, lui, un Canadien de vieille souche?

Impossible de l'expliquer, mais c'était comme ça.

Un jour, ayant vendu son roulant, abandonné sa ferme nouvelle, il revint vers la ville, plus décidé que jamais à aller s'établir dans les plaines de l'Ouest.

Sans les avoir jamais vues, les Prairies aux horizons infinies avaient un attrait irrésistible sur lui.

Peut-être l'un de ses ancêtres avait-il été marin!

De nouveau il se rendit au bureau de colonisation, bien décidé cette fois de plaider sa cause à fond et de la gagner.

Il commença par représenter que ses 14 enfants avaient autant droit à la protection des gouvernants du pays que les étrangers. Puis il continua:

"Nous sommes respectueux des lois. Jamais aucun de nous n'est allé en cour de justice. J'ai trimé dur pour élever ma famille sur une petite ferme. Ma femme a vieilli avant l'age, usée elle aussi par le travail Mes enfants sont de rudes gaillards à qui une journée d'ouvrage ne fait pas peur. Sur notre petite ferme nous sommes arrivés à vivre, mais ce fut tout. Il était impossible de songer à établir là mes enfants. J'ai remarqué dans les champs, que les petits des oiseaux ne font pas leurs nids dans l'arbre où leur mère les couva avec amour.

"Je suis allé dans l'Abitibi un peu malgré moi. J'admets que c'est un beau et bon pays, mais je n'aime pas cela. C'est dans l'Ouest que je veux aller.

"Mes enfants sont comme moi Pour eux aussi c'est les immenses espaces de l'Ouest qu'il faut.

"D'ailleurs, mon père me l'a raconté souvent, ces terres de l'Ouest, c'est à nous, puisque nous les avons achetées et payées. Mes enfants ont là un héritage. Je n'ai commissionné personne de le donner à d'autres. Je le veux pour les miens. Mais pour prendre possession de cet héritage, pour le développer, pour en faire bénéficier notre pays, il faut se rendre là-bas, dans la grande Prairie. Et je n'ai pas le moyen de payer $80 par passage pour chacun des miens."

Continuant à plaider sa cause, il ajouta:

"N'est-il pas vrai que nous dépensons des sommes énormes pour faire venir des étrangers à qui nous donnons ces terres que nous avons achetées pour nos enfants? L'argent que l'on prélève par impôts pour faire venir ces étrangers, c'est nous qui le payons, après avoir payé pour les terres qu'on leur donne. N'est-il pas vrai également que ces étrangers ont un prix de faveur pour se rendre dans l'Ouest canadien? Pourquoi, après avoir payé pour l'achat de ces terres, pour la venue de ces étrangers, serais-je traité moins bien que ces étrangers?

"Il me semble, continua-t-il, que ce n'est pas trop exiger après tout ce que j'ai payé, après avoir enrichi notre pays de 14 solides gaillards, honnêtes, respectueux des lois, du bien d'autrui, que de demander qu'on m'accorde le privilège de me rendre dans l'Ouest canadien avec ma famille pour le même prix qu'on charge aux étrangers, à des gens qui n'ont rien fait pour notre pays."

"Monsieur, lui répondit le missionnaire, je regrette infiniment de vous désappointer. Les règlements en vigueur sous l'autorité de notre gouvernement ne permettent pas qu'on vous accorde ce qu'on donne aux étrangers. Je comprends fort bien que ça ne fait pas votre affaire, que ça empêche l'établissement au Canada de milliers de familles, mais c'est comme ça. On prétend qu'il est inutile d'aider les gens qui sont dans le pays, parce qu'ils y sont déjà, tandis que si on aide les étrangers qui viennent s'y établir, on obtient des forces nouvelles pour aider au développement des ressources du pays. En tout cas, ce privilège d'un taux de faveur pour aller s'établir dans l'Ouest n'est accordé qu'aux étrangers ou à ceux qui ont déserté notre pays. Encore une fois, je le regrette, mais je n'ai pas le pouvoir de changer les règlements."

L'homme s'en retourna tristement, découragé.

Deux semaines plus tard, accompagné d'un groupe de jeunes, l'air gauche, gêné, il se présentait au bureau d'engagement de l'Amoskaeg, à Manchester, pour obtenir du travail à la filature.

UN TEMOIN.

Mort de Mgr Thomas Rouleau

Québec — Mgr Thomas-G. Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval, est mort subitement à l'âge de 77 ans. Il s'est éteint paisiblement le jour anniversaire de sa naissance.

Mgr Rouleau était né à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, le 29 avril 1851. Depuis quelques mois sa santé n'était pas bonne. Il souffrait d'angine de poitrine, ses forces l'abandonnaient peu à peu et depuis une quinzaine de jours, il avait dû accepter le dur sacrifice pour un prêtre de sa ferveur et de son zèle, de ne pouvoir dire sa messe. Cependant rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine. Dimanche matin, il était descendu à la chapelle pour recevoir la sainte communion et dans la soirée il avait reçu quelques visiteurs.

Mgr Rouleau était principal de l'Ecole Normale depuis 1888. Prélat de la maison de Sa Sainteté en 1907, et protonotaire apostolique en 1924.

Si chaque année nous déracinions seulement un vice, nous deviendrions bientôt des hommes parfaits. — Imitation.

LE SENTIMENT RELIGIEUX ET LA SCIENCE

Le scientisme, durant la seconde moitié du XIXe siècle, s'était flatté de faire descendre l'idée religieuse au tombeau. Les savants du XXe siècle interrogés par Robert de Flers il y a bientôt deux ans, proclamaient, au contraire, qu'entre la science et le sentiment religieux aucune opposition n'existe.

En recueillant à ce sujet le témoignage des membres de l'Académie des sciences, Robert de Flers rendit un insigne service à la paix intellectuelle et à la conscience française. L'enquête qu'il suscita vient d'être publiée en volume: il convient qu'elle ait une sanction et que les conclusions qui en résultent retiennent enfin l'attention des gardiens de la cité, responsables de l'école.

Puisqu'ils prétendent vouloir l'unité de la culture, la fraternité entre les divers étages de l'enseignement, je les prends au mot et je leur demande pourquoi, dans nos écoles normales primaires, la majorité de nos futurs instituteurs sont accoutumés à considérer, sous le pavillon d'une équivoque "laïcité", que science et religion sont incompatibles; pourquoi, dans un enseignement primaire que l'on ose qualifier de "neutre", certains manuels, au nom de la "science", signifient une guerre sans merci, à "l'ensemble des sentiments, des croyances et des survivances fétichistes qu'on appelle religion"; et pourquoi ces manuels prétendent réserver à la science le droit de gouverner les âmes? Détournons-nous des bastilles d'obscurantisme où s'enseignent ces niaiseries, et, respectueusement, écoutons nos savants.

* * *

Les voici tout humbles, en face du mystère. La sincérité même de leur culte pour la science leur rend immédiatement saisissables les limites de cette science. "L'essence des choses reste inaccessible", constate un astronome, M. Andoyer; et "cette ignorance irréductible, cette tendance même de notre raison qui veut des lois simples et générales" lui paraissent, "de toute nécessité, impliquer un Dieu."

"Nous sentons, ajoute un chimiste M. André, qu'une volonté supérieure domine notre volonté; l'éternel problème du pourquoi nous heurte et nous poursuit. Avouons notre impuissance." — "Est-ce même un aveu d'impuissance, reprend un autre chimiste, M. Lindet, que de reconnaitre la supériorité de l'Auteur de ces troublantes inconnues?" La géologie survient; elle nous affirme, par la voix de M. Termier, que "la science, nécessairement bornée, évocatrice de mystères bien plus qu'explicatrice, semble inviter l'homme à franchir ses limites, qu'elle lui fait peu à peu une âme métaphysicienne et le dispose à recevoir les preuves de l'existence de Dieu".

Quelque distincts que soient le domaine de la science et celui de la religion, d'autres voix s'élèvent pour discerner, dans certaines affirmations ou certaines tendances de la science, une étape vers l'idée religieuse. C'est un autre géologue, M. Barrois, qui vient nous dire: "La géologie n'est encore arrivée de nos jours qu'à moderniser les preuves classiques de l'existence de Dieu." — "Plus complètement nous connaissons l'univers, lisons-nous dans la réponse de M. le professeur Bazy, plus nous sommes tentés d'y reconnaitre Dieu". Et si nous en croyons M. le général Bourgeois, "l'étude approfondie des sciences renforce les croyances religieuses, rendant plus éclatante l'oeuvre du Créateur".

Un pas de plus encore: "Je crois l'idée religieuse, explique un entomologiste, M. Bouvier, plutot propre à favoriser le progrès scientifique, car elle entraine vers la source, vers les origines des choses." Et l'observation des astres inspire à M. Puiseux les mêmes réflexions qu'à M. Bouvier celle des insectes: "Partout, remarque-t-il, l'acceptation d'un ensemble de lois supérieures apparait comme la condition du progrès intellectuel."

Que le sentiment religieux n'est pas un obstacle à la recherche scientifique: c'est là un point sur lequel s'accordent les soixante-treize participants de l'enquête. Et plusieurs se rencontrent pour attester que les préoccupations mêmes où le sentiment religieux nous engage peuvent parfois aider à la science et parfois en être aidées. "Pour tout esprit dégagé de prévention, conclut M. le maréchal Foch, l'activité scientifique et l'activité des études religieuses doivent trouver des points de rapprochement dans la sincérité de leurs recherches."

* * *

Une illusion succombe au cours de cette enquête: celle que caressait Marcelin Berthelot, et qui saluait dans la science la fondatrice future d'une morale. C'est le disciple même de Berthelot, M. Camille Matignon, qui professe nettement: "La science, cantonnée dans l'étude de la matière, ne peut pas élaborer la morale." On ne saurait mieux dire; et je me rappelle, trente-trois années en arrière, ce fameux "banquet Berthelot" dirigé contre Ferdinand Brunetière, et dans lequel le laïcisme officiel célébra cette illusion!" "La science, poursuit M. Bigourdan, laisse en dehors d'elle ce qui, dans l'homme, touche au sentiment et à la volonté." Et M. Boussinescq répète ces mots de son "Traité de physique mathématique": "En dehors de l'immense communauté des âmes chrétiennes, il n'y a plus pour nous, surtout dans l'ordre moral, que ténèbres épaisses sur toutes les questions importantes, notamment sur "le but de la vie" (si elle en a un) et sur ce que nous avons à faire."

* * *

Telles sont les attitudes de l'élite scientifique française. Le "glacial déterminisme" où s'attardait le scientisme est aujourd'hui périmé: en termes éloquents, au nom des réalités morales les plus sacrées, M. Georges Claude le condamne, et de ce fait même qu'à chaque pas "le savant doit se dire: "Je ne sais pas, je ne comprends pas", il tire la justification du sentiment religieux. Et c'est avec sa longue expérience de savant que M Charles Moureu, professeur au Collège de France, déroulant devant nous toute la courbe de sa vie intellectuelle, nous dit en une langue précise et nuancée: "D'abord, science et religion me semblèrent peut-être choses qui s'excluent. Puis, à mesure que j'avançais dans la connaissance et que, de ce fait, je devenais un "savant" plus "ignorant", l'opposition s'estompait et, depuis longtemps, elle n'est plus qu'un souvenir."

Je recommande au clergé "laïque" qui professe en nos écoles normales primaires ces admirables lignes d'un grand savant. Jusques à quand nos futurs maîtres d'école seront-ils orientés dans des voies opposées à celles de la vraie science?

Georges GOYAU,
de l'Académie française.

Un juge original

Le major Foley, juge à Covington, dans le Kentucky (Etats-Unis), avait une manière de juger fort originale.

Certain jour, on amena devant lui un mari qui avait la déplorable habitude de battre sa femme. Au lieu de le condamner à un emprisonnement plus ou moins long et d'exposer après sa femme à un redoublement de mauvais traitements, le juge se contenta de dire au coupable:

— Retirez-vous, et que je ne vous y reprenne plus. Chaque coup que vous donnerez à votre femme vous sera rendù avec usure par moi-même.

Le major était taillé en hercule: sa force athlétique était connue de tout le pays. Le mari brutal fut immédiatement guéri de sa mauvaise habitude.

Un autre jour, ce fut un vagabond effronté, terreur de la contrée, qui parut devant le juge. Le prisonnier écouta avec le sourire l'énumération des délits mis à sa charge.

Pendant la mauvaise saison, la prison est un agréable séjour pour cette sorte de gens. Mais le major ne l'entendait pas de cette oreille-là. Il ne se souciait nullement de nourrir tout l'hiver, aux dépens de la commune un incorrigible vaurien. Il préféra l'en débarrasser à tout jamais.

— Geôlier, dit-il en se levant gravement, retenez ce scélérat sous clés jusqu'à 4 heures, puis, vous lui réglerez son compte: deux balles dans la tête feront l'affaire.

Cette sentence prononcée d'un ton solennel, le nouveau Salomon se rassied, et le condamné, ramené en prison, y passe cinq heures dans d'horribles angoisses.

Chaque coup de cloche retentit à son oreille comme le glas funèbre annonçant sa mort. Enfin, à 4 heures, la porte de son cachot s'ouvre, et livre passage au geôlier, armé d'un fusil. A cet aspect, le sang du captif se glace dans ses veines:

— Ton heure a sonné; fais ta dernière prière, dit l'executeur.

Et, prenant du terrain, il laisse comme à mégarde la porte du cachot ouverte derrière lui. Le prisonnier s'en aperçoit; d'un bond il s'élance au dehors, traverse comme un bolide le couloir, enjambe l'escalier, franchit la cour, s'élance dans la rue, et tout en fuyant se promet bien de ne plus mettre les pieds à Covington.

Tout le temps que le major Foley resta à la justice, le budget de la ville eut une page blanche à l'article: "Entretien des prisonniers".

PARIS — Mme José-Maria de Hérédia, veuve du poète, est morte.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La publication d'une Encyclique sur le nationalisme

De la Croix, de Paris:

On déclare dans les milieux religieux, que tous les bruits relatifs à la publication d'une Encyclique quelle qu'elle soit doivent être accueillis avec la plus grande réserve. La publication d'une Encyclique est un acte éminemment pontifical; le Souverain Pontife seul décide en pareille matière et personne, en dehors de lui-même, n'est en mesure d'annoncer un acte de cette importance. Pour ce qui est de la possibilité de la publication d'une Encyclique sur le nationalisme, on a dit à ce sujet, ces temps derniers, tout ce qu'il était possible de savoir et de dire; on ne peut que répéter encore une fois que dans les milieux du Vatican il a été très sérieusement question d'un projet d'Encyclique sur le nationalisme; mais si la préparation d'un document de ce genre ne saurait jamais demeurer complètement secrète, il en est tout autrement de sa publication, laquelle, il faut le répéter, est un acte essentiellement pontifical, dépendant de la seule et exclusive volonté du Souverain Pontife.

Une Encyclique sur le nationalisme sera peut-être publiée un jour plus ou moins prochain, mais la date de la publication reste le secret absolu du Pape. D'ailleurs, la pensée du Souverain Pontife à ce sujet a été si fréquemment exposée ces derniers mois, soit dans des allocutions, soit dans des discours, soit dans l'"Osservatore Romano", organe officiel du Saint-Siège, qu'elle ne saurait être ignorée ou considérée comme susceptible de variation, même si elle ne doit pas emprunter la forme solennelle d'une Encyclique.

Le sentiment des protestants

Teachers' Magazine (Montréal), organe officiel de l'association provinciale des professeurs protestants de la province de Québec:

Quiconque est habitué à l'amitié et au respect mutuel qui existent entre les deux races, dans la province de Québec, comprend mal l'attitude hostile de certaines gens d'Ontario contre tout ce qui est français. Un orateur ontarien déclarait récemment, en public: "Nous d'Ontario, qui ne devrions tolérer rien autre que l'anglais, allons-nous supporter plus longtemps ces infractions? Pourquoi ne pas nous ériger nettement contre toute autre langue que l'anglais dans les écoles de cette province?"

Plusieurs d'entre nous, dans Québec, sommes aussi jaloux de notre héritage britannique que qui que ce soit en Ontario. Cependant, nous n'avons aucune animosité contre les Canadiens d'origine française, et nous ne voyons aucune objection à ce que nos enfants apprennent le français. Au contraire, en ce faisant, nous avons la conviction que nous leur donnons la véritable éducation: celle qui élargit les idées et qui développe la sympathie humaine par suite du contact avec un autre peuple et une culture différente.

C'est une erreur de croire que l'enseignement du français dans nos écoles est dicté par la nécessité économique. Il est vrai que le français est particulièrement utile à l'homme d'affaires dans Québec. Mais nous sommes guidés par d'autres motifs que le seul souci de gagner notre pain et notre beurre. La culture française est l'un des grands héritages de la race humaine. Elle diffère de notre propre culture à nous, et, sur divers points, la complète. Et ce n'est que par une connaissance suffisante du français que nous pouvons nous approprier cette culture, avec toutes les richesses qu'elle comporte.

Nous pourrions aussi ajouter que les Canadiens français méritent d'être connus, et que de vivre en contact avec eux, loin d'être déprimant, est une aubaine et un stimulant. Nous, de Québec, n'ignorons pas cela.

On peut porter les poules la tête en bas

Ottawa — Le magistrat William Joynt ne croit pas que ce soit un acte de cruauté de porter des poules la tête en bas. Il a débouté de sa cause l'officier Joseph Friend, de la Société protectrice des animaux, qui accusait M. et Mme Zelda Goldmaker d'avoir maltraité deux poules en les portant la tête en bas.

"De quelle autorité pouvez-vous dire qu'un tel acte est de la cruauté", demanda le magistrat Joynt à l'officier Friend. "Le sang leur vient tout à la tête", répliqua l'officier. "Rayée", dit le magistrat sans autres pourparlers. Et les deux accusés ont été acquittés.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Aux secrétaires des Cercles

Très cher et très estimé camarade,

La fin de l'exercice approche!

Avez-vous examiné la conscience de votre groupe? Il le faut!

Le Congrès couronne d'ordinaire notre année.

Nous le devons à l'Eglise notre Mère, qui nous inspire et nous donne tous les nobles et dignes sentiments qui doivent nous animer; nous le devons à la race et à la patrie qui comptent sur nous; nous le devons à nos chefs qui luttent aux avant-postes avec un courage invincible, en dépit des découragements que peuvent susciter l'apathie et le désintéressement de ceux qui devraient et pourraient aider; nous nous le devons à nous-mêmes parce qu'on compte sur nous, parce qu'on a besoin de nous, parce qu'on s'occupe de nous pour nous faire du bien, parce que nous ne devons pas être des lâches mais des lutteurs, parce que nous avons le souci du devoir accompli, parce que nous aimons notre association, parce que nous sommes des convaincus, parce que nous avons la foi!

Pour ces raisons, donc, et pour bien d'autres, nous devons travailler durant l'année et à la fin de l'année en faisant l'examen, nous devons faire ressortir tout ce qui a été fait. Non pas par vaine gloire ni par orgueil, mais pour nous trouver!... pour nous rendre compte qu'on a travaillé et qu'on a travaillé pour quelque chose: pour la gloire de Dieu. Enfin pour prouver la raison d'être, l'utilité, la nécessité de notre association.

Le rapport annuel de chaque cercle revient à son secrétaire et c'est le devoir de votre humble serviteur de faire le rapport de toute la région, rapport tiré des rapports des cercles. Voyez de combien vous pouvez rendre possible l'accomplissement de mon devoir en envoyant le vôtre à temps. Vous y penserez, je le sais.

Pour être considérés pour les prix de l'année et faire partie du rapport lu au congrès, il faudra absolument que vos rapports soient rendus à mon adresse avant le 10 du mois de mai. Les résolutions que vous soumettrez au Congrès doivent également être à mon adresse avant la même date. Autrement au congrès, il faudra absolument pas considérées. Nous serons inflexibles. Il le faut! "Esto vir!" A l'oeuvre et bon courage!

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur et en l'A. C. J. C.,

Joseph de AMBROSIS,
Chef du Secrétariat régional
de Saint-Boniface.

NOUVELLES DE PARTOUT

Mgr Cassulo à St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe — S. E. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, a fait une visite officielle à Saint-Hyacinthe, où il a été l'objet d'une réception enthousiaste. Il a béni la nouvelle église érigée dans la paroisse du Christ-Roi, première paroisse fondée sous ce vocable au Canada.

M. Etienne Gilson directeur d'un institut d'études médiévales à Toronto

Toronto — M. Etienne Gilson, que ses conférences sur la philosophie médiévale ont fait connaître à Montréal, vient d'accepter de prendre la direction permanente d'un institut d'études médiévales qu'on est à organiser au "St. Michael's College", de l'Université de Toronto, pour 1929.

Agrégé de philosophie et docteur ès lettres, M. Gilson a enseigné à la Sorbonne, à l'Ecole des hautes études de Paris, aux Universités de Lille et de Strasbourg, dans plusieurs lycées, aussi à l'Université Harvard. Il a écrit plusieurs ouvrages, notamment "La philosophie au moyen âge" (deux vols, 1922), le "Thomisme" (1923).

Le consulat général italien est transféré de Montréal à Ottawa

Rome — Le ministère italien des Affaires étrangères annonce que le consulat général italien de Montréal sera transféré à Ottawa. Les bureaux de Montréal seront désormais au rang de consulat.

Le même communiqué annonce que le gouvernement italien a institué un vice-consulat italien à Vancouver.

Le sport de l'aviette

New-York — Le capitaine Paul Roehre, le Dr Paul Laubenthal et Peter Hesselbach sont arrivés à bord du "Dresden". Ils viennent développer aux Etats-Unis le sport de l'aviette (aéroplane sans moteur).

Les trois aviateurs affirment que c'est un moyen de locomotion ultra-rapide, qui n'offre aucun danger grave et qui constitue le meilleur entraînement à l'aviation.

L'Allemagne remercie le Canada

Ottawa — L'Allemagne a remercié le Canada d'avoir porté secours à l'équipage du "Bremen" à la suite de l'atterrissage forcé de l'avion transatlantique sur l'Ile Verte, dans le détroit de Belle-Isle.

Le premier ministre King a reçu de M. L. Kempff, consul général allemand pour le Dominion, le message suivant:

"J'ai reçu instruction de mon gouvernement de vous exprimer les sincères remerciements du Reich allemand pour l'aide apportée aux aviateurs du "Bremen" par les départements de votre gouvernement, ainsi qu'aux nombreux organisations et individus qui ont si généreusement et si efficacement porté secours à l'équipage du "Bremen".

La bicyclette redeviendrait populaire

Ottawa — M. H.-R. Watling, directeur de l'union des manufacturiers et vendeurs de bicyclettes d'Angleterre, de passage à Ottawa, prédit que l'automobile, comme véhicule d'amusement, serait bientôt mis dans l'ombre pour céder sa place à la bicyclette. L'homme d'âge mur, dit-il, commence à se rendre compte que sa constitution a été endommagée par l'inactivité des courses en automobile. Ce sentiment deviendra de plus en plus général, et pour réagir contre la mauvaise influence physique de l'automobile, l'homme retournera à ses vieilles amies, la bicyclette et la motocyclette.

D'après les chiffres mentionnés par M. Watling, l'exportation des bicyclettes en Angleterre a été, l'année dernière, de 280,000 et celle des motocyclettes de 53,000. Cette exportation a été faite surtout dans les divers pays de l'Empire.

M. O. Fillion est nommé délégué canadien à la conférence de Genève

Montréal — Une nomination qui sera bien vue dans le monde ouvrier est celle de M. O. Fillion, 1er vice-président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada et président de la Fédération des métiers du bâtiment de Montréal, qui vient d'être nommé, par le gouvernement du Canada, conseiller technique ou représentant officiel du gouvernement canadien à la Conférence Internationale du Travail qui sera tenue à Genève, à la fin du mois.

M. Fillion partira pour se rendre à Genève vers le 17 du courant.

La fin des "sucres"

Sherbrooke — Les "sucres" sont finis dans la région des Cantons de l'Est et les propriétaires d'érablières sont d'accord à dire que la récolte, ce printemps, a été seulement la moitié de ce qu'elle avait l'habitude d'être par suite de la température défavorable, des journées trop chaudes alternant avec des froids trop vifs.

Les producteurs de sucre des Cantons de l'Est disposent de leur provision soit en la portant au marché de Sherbrooke, soit en l'expédiant à des fabricants de friandises aux Etats-Unis. D'autres la confient encore à des compagnies qui font l'expédition en Angleterre.

Deux nouveaux chevaliers de la Légion d'Honneur

Ottawa — Deux citoyens distingués d'Ottawa, l'hon. Thibodeau Rinfret de la Cour Suprême du Canada, et Archibald-G. Power, ont reçu du gouvernement français la décoration de chevalier de la Légion d'honneur. Le juge Rinfret est président de l'Alliance Française et M. Parker vice-président. Ils sont décorés tous deux pour "services éminents à la cause française".

Fermiers belges pour l'Alberta

Un groupe de vingt colons belges est arrivé à Winnipeg mercredi, se dirigeant vers l'Alberta, où ils se proposent d'établir une colonie près de Magrath. Bien qu'ils possèdent des capitaux et une grande expérience de l'agriculture, ces Belges veulent travailler pendant quelques mois sur des fermes canadiennes, afin d'acquérir les méthodes du pays. Ils feront ensuite venir leurs familles et leurs amis. On espère que la nouvelle colonie sera établie l'année prochaine.

Production prévue du blé aux Indes

Ottawa — Le bureau fédéral de la Statistique annonce qu'il a reçu du directeur des statistiques de Calcutta un câblogramme donnant le premier pronostic de la production de blé de l'Inde pour la saison 1927-28, soit 330,624,000 boisseaux provenant de 31,678,000 acres, comparativement à 334,050,000 boisseaux et 31,244,000 acres, estimations finales de 1926-27, et à 335,[illegible],000 boisseaux et 29,643,-000 acres, moyennes annuelles des cinq années terminées avec 1925. La superficie en culture représente une augmentation de 434,000 acres, ou 1.4 p.c., et la production une diminution de 3,425,000 boisseaux, ou 1 p. c., comparativement aux estimations finales de 1926-27.

Le "logomètre" parlementaire

Ottawa — On installera dans la Chambre des Communes une horloge électrique à quatre cadrans qui indiquera le temps pris par chaque orateur, a-t-on annoncé. Cette horloge avait été inventée par un horloger de Port Arthur pour être employée dans les parties de hockey et l'on prétend qu'elle fonctionne très bien. Le greffier ou l'assistant greffier la contrôlera.

Depuis qu'on a mis en vigueur la limite de 40 minutes aux discours, quelques députés ont suggéré qu'on donne à l'orateur le moyen de savoir combien il lui reste encore de temps à parler. Actuellement, c'est l'orateur de la Chambre qui tient le temps et retranche des quarante minutes accordées le temps pris par les interrupteurs.

Larkin ne vend pas ses intérêts dans le thé

Les directeurs de la Cie Salada Tea nous informent que l'hon. Peter Larkin, haut commissaire canadien à Londres, nie, dans un câblogramme, la rumeur qu'il ait vendu ses intérêts dans la "Salada Tea". "Depuis que je suis à Londres, j'ai eu plusieurs offres dans ce sens, mais je n'ai aucune idée de renoncer à aucun intérêt d'affaires me concernant ou concernant mon fils." L'hon. Larkin dit qu'il espère revenir à Toronto dès que le gouvernement canadien ne requerra plus ses services à Londres. Son fils, Gerald-R. Larkin, est le président de la Cie Salada Tea qui est une des plus grandes compagnies de thé du monde. La Cie Salada Tea a été fondée en 1892 par l'hon. Peter Larkin et a atteint un succès remarquable. Elle fournit au Canada le quart du thé qu'on y consume.

La fortune publique

L'Office fédéral de la statistique a fait l'inventaire de la fortune publique du Canada. Les données qu'il vient de publier, tout approximatives qu'elles sont nécessairement, n'en offrent pas moins un grand intérêt. D'après les évaluations officielles, la fortune publique du pays aurait passé, de 22 milliards de dollars en 1921, à 25 milliards ½ en 1925; elle aurait donc augmenté d'environ 3 milliards et demi en quatre ans. Elle se répartit à $2,770 par habitant.

La province la plus riche serait l'Ontario, dont la fortune excéderait 9 milliards; viennent ensuite: le Québec, 6 milliards; la Saskatchewan, 2,870 millions; l'Alberta, 2,086 millions; la Colombie-Britannique, 1,983 millions; le Manitoba, 1,839 millions; la Nouvelle-Ecosse, 789 millions; le Nouveau-Brunswick, 643 millions; l'Ile du Prince-Edouard, 139 millions. La population étant moins dense dans l'Ouest, les provinces canadiennes s'alignent dans l'ordre suivant, si l'on considère le chiffre de la fortune publique par rapport au nombre des habitants: Saskatchewan, Colombie-Britannique, Alberta, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse.

Les trois éléments principaux de la fortune publique, dont l'évaluation exclut les richesses naturelles non développées, sont les suivants: les exploitations agricoles, y compris le rendement de l'année 1925, qui représentent 30.51 pour cent de la fortune publique totale; les propriétés immobilières urbaines, dont la part est de 26.99 pour cent; les sommes engagées dans les chemins de fer du pays, qui sont l'équivalent de 11.22 pour cent.

(Banque Canadienne Nationale)

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Chaque printemps, Jean et Marie cultivent un petit jardin. L'an dernier, papa leur a acheté une brouette, une bêche, un râteau, un arrosoir bien à eux. Ils se prêtent les outils dont ils ont besoin, mais gare aux grands qui les accaparent!

A peine revenus de l'école, ils courent bien vite à leur jardin, arrachent les mauvaises herbes, râtissent les allées, égalisent les plate-bandes, arrosent les fleurs et les légumes. C'est Jean surtout qui fait la besogne difficile, sa petite soeur (ceci est entre nous) ne fait guère que regarder... Mais tous deux s'entendent à ravir dans le partage des produits.

Ce sont des cris de joie à l'apparition de la première tige, du premier brin d'herbe, et quel enthousiasme quand un légume se montre, qu'une fleur s'épanouit! Mes deux petits amis trouvent les fruits qu'ils récoltent bien meilleurs que les autres, et les fleurs de leur jardin éclipsent tout ce que produisent les plus merveilleux parterres.

Aucune récréation ne leur semble plus amusante que le soin de leur jardinet. Quel privilège aussi que de s'intéresser au même travail que papa et maman, de tourner eux-mêmes la clef du robinet et de diriger à leur gré le beau jet ruisselant qui va, vient, s'élève, s'allonge ou se raccourcit, selon leur caprice. Quel bonheur de fleurir la maison de leurs bouquets, de manger des légumes venus des petites graines qu'ils ont plantées et qui sont aussi beaux, aussi robustes que ceux du "grand jardin".

Tout fiers de la fécondité de ce coin de terre à eux, Jean et Marie s'attachent davantage à la terre paternelle, ils sentent croître en leur coeur un grand amour pour les choses agricoles et se promettent de ne jamais déserter le travail des champs, qui se déroule sous le beau ciel de Dieu, pour les fumées de la ville et la chaleur de l'usine.

MERE-GRAND.

Un conte par semaine

UN ENFANT TERRIBLE

Bertrand du Guesclin

Un remarquable écrivain et un papa, M. Maurice Turpaud, vient d'écrire pour ses enfants et pour tous les enfants du monde une vie de Bertrand du Guesclin, grand connétable de France.

Je suis heureuse de publier pour les jeunes lecteurs du "Coin" le premier chapitre de cette pittoresque vie de du Guesclin qui fut évidemment le type des "enfants terribles" (vous ne l'imiterez pas), mais qui se rattrapa par la suite sur le chapitre de la sagesse et de la vertu...

Bertrand du Gueselin naquit vers 1320 en Bretagne, au château de la Motte-de-Bron, à six lieues de Rennes.

Son père, Regnault du Guesclin, était un chevalier renommé pour ses prouesses. Il craignait Dieu et faisait aumône aux pauvres autant que le lui permettait son avoir, qui était modeste.

Sa femme était, comme lui, pieuse et charitable. Aussi, dans le pays, chacun les estimait fort.

Bertrand était l'aîné de leurs dix enfants.

De petite taille, large d'épaules, avec les bras longs et les mains courtes, il avait le visage très brun, les yeux gris et le nez camus.

Le voyant ainsi fait, ses parents ne pensaient guère qu'il dût jamais leur faire honneur.

— Il n'y a, disaient-ils, si laid garçon de Rennes à Dinan. Il est noir, lourd et malotru.

Bertrand, qui se sentait rebuté, n'en était que plus gauche et de plus mauvaises façons.

• • •

L'enfant venait d'avoir six ans. Le jour de l'Ascension, sa mère, pour la première fois l'admit à table, à côté d'elle. Il se mit à manger à pleins poings, si bien que, dégoûtée, elle lui cria qu'il s'en allât, sans quoi, elle le ferait très bien battre. En entendant ces mots, Bertrand se leva tout courroucé, avec tant de précipitation qu'il trébucha, faisant tomber la table et tout ce qui était dessus.

A ce moment, entra dans la salle une soeur converse, qui était juive de naissance et avait grand renom de savoir:

— Belle amie, lui dit la dame, cet enfant est rude et sans courtoisie. Voyez comme il se conduit avec moi. Jamais homme, si haut que soit son lignage, ne lui dit chose qui lui déplaise sans qu'il s'en vienne tout aussitôt le frapper. De lui ne nous viendra que honte et désolation. Certes mieux vaudrait qu'il fût mort.

La soeur considéra Bertrand dont les yeux lançaient des éclairs, et, lui ayant regardé les signes des mains et du visage elle le salua, en disant:

— Dieu vous a béni.

Bertrand pensa qu'elle parlait par dérision.

— Laissez-moi en paix, lui dit-il rudement.

Mais la converse, doucement l'apaisa:

— Ne vous fâchez pas, lui dit-elle, car, en vérité, un temps viendra où vous aurez plus d'honneur que n'en eut jamais homme de votre race.

Et se tournant vers la dame:

— Vous vous méprenez, dit-elle, sur cet enfant. Nul ne pourra lui être comparé pour la chevalerie et je vois sur lui tel signe qui indique clairement que, par lui seul, le royaume de France sera relevé.

La dame, oyant telles paroles, en ressentit grande joie et retint la soeur à dîner. Comme le maître d'hôtel apportait pour elle un paon rôti, Bertrand le lui ôta des mains et voulut lui-même la servir.

— Je dois, lui dit-il, réparer les rudes façons que j'ai eues d'abord envers vous.

Depuis lors, sa mère lui témoigna plus de tendresse.

• • •

Quand Bertrand fut venu en l'âge de neuf ans, il prit coutume de rassembler les enfants du voisinage. Il les partageait en corps de bataille et les faisait combattre si rudement au cri de "Gueselin!" que plusieurs en revenaient blessés et avec leurs vêtements en lambeaux. Lui-même en sortait en piteux état, le visage saignant, les habits déchirés:

— Vilain garçon, grondait sa mère, ne vous souvient-il pas du haut honneur auquel la converse annonça que vous deviez parvenir? Comment croirais-je qu'elle a dit vrai, vous voyant agir de telle façon?

Bertrand promettait d'être plus sage et, le lendemain, il faisait pis.

A la fin, les gens du pays furent se plaindre au sire du Gueselin, qui fit publier qu'aucun enfant n'eût désormais licence de jouer avec son fils. Quand Bertrand vit que les enfants refusaient de le suivre, il devint furieux et se mit à les battre. Leurs pères se plaignirent à nouveau et le sire du Gueselin fit enfermer son fils en la prison du château.

Un jour qu'une chambrière lui portait à manger, Bertrand se jeta sur elle, saisit ses clés et, l'enfermant elle-même dans la prison, gagna les champs. Il avisa un laboureur de son père, sauta sur la jument que l'homme conduisait et, riant de sa mine déconfite, s'enfuit à toutes brides.

Il alla tout droit à Rennes chez son oncle. Sa tante, qu'il vit d'abord, lui fit mauvais accueil:

— Vous ressemblez mal, beau neveu, à la race dont vous êtes issu. Point ne vous aime de vous être si vilainement conduit.

Mais le chevalier, quand il arriva, rit de l'aventure:

— Dame, laissez Bertrand suivre sa jeunesse, dit-il à sa femme.

Et à Bertrand:

— Beau neveu, ma maison est la vôtre. Restez-y à votre convenance.

Bertrand vécut un an chez son oncle. Et là devint-il plus courtois et de meilleures manières, si bien que son père, instruit de ce changement, consentit à le revoir.

Maurice TURPAUD.

COMPOSITIONS PRIMÉES

Mon petit chien Carlo

Un jour d'automne, lorsque j'étais à dîner avec la famille, j'entendis comme quelqu'un qui grattait sur la porte et qui poussait des cris plaintifs. J'allai ouvrir et j'aperçus un beau petit chien avec de longs poils jaunes et blancs. Il était beau! Je le fis entrer et je m'aperçus qu'il avait peine à marcher, car il s'était fait écraser la patte droite par une auto. Vous comprenez qu'il souffrait, ce pauvre animal, il se plaignait; j'eus pitié de lui et je demandai à maman la permission de le garder jusqu'à ce qu'il fût mieux. Maman y consentit et vous pensez comme j'étais heureuse!

Alors je fus chercher une grande caisse et je lui fis un petit matelas en paille. Ensuite je le fis manger car il avait faim. A force de bons soins, la petite patte fut vite guérie mais nous ne pûmes jamais retrouver son maître et il devint mon petit ami.

Il était fin mais espiègle. Il se faisait souvent gronder par maman. Un jour, il se mit à tirer les franges du tapis sur la table du salon et renversa une fougère avec fracas. Pauvre Carlo alla se réfugier dans le porche bien confus de son méfait.

Un autre jour, ma mère avait semé des fleurs dans une caisse; Carlo ne trouva rien de mieux que d'aller se rouler sur les petites plantes. Ce jour-là il reçut une bonne "fouettée".

Nous avions des poules et c'était un vrai bonheur pour Carlo d'effaroucher ces petites bêtes, si bien qu'il fallut les enfermer par un grillage.

Mais s'il savait jouer des tours, il était parfois le premier à souffrir de ses espiègleries. Un jour que nous avions fait de la tire, mon Carlo ne trouva rien de plus pressé que d'aller mordre dans une assiette que l'on avait mis à refroidir. Il fallait le voir se tordre, essayer avec ses pattes de devant de s'enlever la tire des dents. Ne pouvant pas crier, il se roulait. Il faisait pitié à voir, et je vous assure qu'une fois délivré de cette fameuse tire, il n'eut plus envie de recommencer. Il eut un cachemar toute la nuit.

Carlo est maintenant un assez vieux chien, mais n'empêche qu'il nous rend encore bien des services. J'espère le garder encore longtemps parce qu'il nous est très fidèle.

Charlotte TASSE.

Saint-Adolphe, Man. (grade VII).

• • •

Conseils à une amie qui gaspille son argent

Ma chère Léontine,

J'apprends avec peine une mauvaise nouvelle de toi. Je ne puis me faire à cette idée que tu deviens prodigue. Aussi, je compte sur ton bon sens pour faire un meilleur emploi de l'argent qui est mis à ta disposition. Permets-moi de te signaler quelques exemples.

Si, au lieu de friandises, tu te procurais une pièce d'étoffe quelconque avec laquelle tu confectionnerais un vêtement pour quelque petit pauvre de la paroisse? Et puis, songe donc à tous les malheureux enfants paiens qui, faute d'argent bien souvent, sont privés de l'instruction qui leur est nécessaire pour recevoir Jésus dans leur coeur. Ne te rends-tu pas compte du bien immense que tu ferais et des grands avantages que tu en retirerais? Dieu te bénirait et ces nouveaux convertis prieraient pour toi. De plus, tu aurais cette grande satisfaction d'avoir fait du bien.

Te rappelles-tu cette parole que notre pasteur nous répétait si souvent jadis: "Celui qui donne est plus heureux que celui qui reçoit"; et puis cette autre de notre bonne maîtresse: "Qui donne aux pauvres prête à Dieu." Notre-Seigneur lui-même a promis qu'Il ne laisserait pas sans récompense un verre d'eau donné en son nom. Quelle récompense n'accordera-t-il pas à celui qui donne au prix d'un sacrifice?

Si tu préfères t'abonner à quelques bons journaux ou revues, aux "Annales de la Propagation de la Foi", par exemple, quelle source de bonheur tu y puiserais!

Ce serait encore bien d'amasser tes sous pour les déposer dans une banque. Tu en retirerais les plus grands avantages plus tard, car qui sait ce qui peut arriver. La fortune peut te manquer à chaque instant: Dieu est le Maître de nos biens, Il nous les retire quand il le veut.

Crois-moi, chère Léontine, reviens dans de bonnes dispositions et sois économe. Tu sais ce qu'il y a de grand à reconnaître ses torts. Le Bon Dieu et tes parents seraient si contents de toi, et je ne le serais pas moins. Donc, c'est promis n'est-ce pas? Oui, je compte sur toi.

Ton amie fidèle et sincère,

Adrienne LEGAL.

Ecole Saint-Joachim, Couvent de La Broquerie (grade XI).

• • •

Chère Irène,

Voilà déjà plusieurs fois que je reprends ma plume pour t'écrire, mais tu comprends la peine que me cause la nécessité de faire des réprimandes à une amie chère; enfin j'ai réuni tout mon courage et je me suis décidée à venir te donner un petit conseil. J'espère que tu le recevras en amie sincère, car tu sais que je t'aime trop pour ne pas te dire tes vérités.

Tu m'as appris toi-même que ta maman, pour te récompenser de tes efforts en classe, te donne chaque mois une petite somme d'argent que tu dépenses en friandises. Si tu étais plus économe, tu prendrais sur tes plaisirs pour t'assurer plus tard le nécessaire. Peut-être pourais-tu aussi employer une partie de cet argent pour le rachat des petits païens qui meurent sans pouvoir recevoir le baptême: ou encore pour aider à quelque famille pauvre qui est dans la misère. Car rappelle-toi, chère amie, que l'argent n'est pas fait seulement pour nos plaisirs, mais aussi pour nos besoins et ceux des autres. Je suis certaine que ces indigents te seraient très reconnaissants et prieraient pour toi. Tu serais plus heureuse, je te l'assure.

Profite bien du conseil que je viens de te donner et réponds-moi le plus tôt possible afin de me prouver que ma lettre ne t'a pas fait de peine.

Une amie affectionnée,

Nathalia DESMARAIS.

Ste-Anne-des Chênes (grade VIII).

• • •

Conseils à un ami qui gaspille son argent

Cher ami,

Je suis heureux de venir t'écrire en ce moment. On m'a appris que tu étais en parfaite santé, mais on a ajouté que tu faisais une dépense folle de l'argent que tu reçois chaque mois.

C'est dommage; si tu étais plus sérieux, tu pourrais faire tant de bien. Tu pourrais aider l'Oeuvre de la Sainte-Enfance; c'est avec l'argent des âmes généreuses que les missionnaires achètent les petits enfants, que les parents abandonnent, et qui n'ont pas reçu le baptême. "Celui qui sauve une âme sauve la sienne."

Tu pourrais aussi, avec ce peu d'argent, procurer quelques plaisirs à tes bons parents, en leur faisant des petits cadeaux utiles, de petites surprises la veille de leur fête. Toutes ces choses te procureraient plus de joies que toutes ces satisfactions que tu te permets depuis quelque temps.

Et puis, n'aimes-tu pas la lecture? Un jeune homme de ton âge doit, par de saines lectures, se mettre en relation avec les gens instruits et distingués, il doit connaître les choses de son pays, il doit s'affectionner à tout ce qui est beau, ce qui est grand, à tout ce qui est utile pour lui et sa patrie.

Si tu t'abonnais à la Liberté, notre beau journal rempli de choses si utiles à la société et si pratiques même au point de vue spirituel. Le Patriote de l'Ouest et le Devoir sont aussi de fameux journaux qui t'ouvriraient de nouveaux horizons et te mettraient en relation avec des hommes de devoir, des hommes bien équilibrés et bien pensants. "Dis-moi ce que tu lis, je te dirai ce que tu es."

Eh bien, mon cher ami, je suis certain que tu vas suivre ces petits conseils, car tu le sais, c'est l'affection que j'ai pour toi qui les a dictés.

Ton ami qui ne t'oublie pas,

Alexandre FABAS.

Ecole Saint-Joachim, La Broquerie, Man. (grade IX).

COURRIER DE MÈRE-GRAND

Mère-Grand demande à tous ses chers petits-enfants d'unir leurs prières aux siennes afin d'obtenir la guérison d'une malade qui lui est très chère. Merci!

A Marie Emond et Elise Boily, La Broquerie — Quel réconfort pour Mère-Grand que ces deux exquises lettres fleurant bon la sympathie et la tendresse. Je vous en dis un merci tout ému, chères petites-filles. Merci aussi à tous les chers enfants qui ont offert des communions et des prières pour la guérison de ma chère malade. Oui, c'est promis, vous aurez ma visite dès que les circonstances me le permettront; d'ici là je vous garde tous et toutes dans ma pensée et vous chéris de tout mon coeur.

Raymond Péloquin, Saint-Malo — Voilà bien une lettre de mon goût —, longue, détaillée, pleine de vie. Puisque vous répondez si bien à mes désirs, envoyez-moi encore bientôt de ces jolies pensées chaudes et parfumées comme la brise du printemps: Mère-Grand en fera ses délices. Ce n'est pas un cheval ordinaire que vous avez là... je ne serais pas du tout rassurée s'il me venait chercher à la gare. Vous a-t-il fait de nouvelles incartades? Je vais vous attendre...

Madeleine Bandet, Prud'homme — Je ne demande pas mieux que de gâter et chérir une aussi délicieuse petite-fille. Mère-Grand aime beaucoup tous ses chers enfants, mais elle se sent portée à choyer davantage les tout petits comme Madeleine. Vous serez bien vite une grande savante si vous étudiez toutes ces matières au programme. J'aime à vous imaginer en classe, le nez dans vos gros bouquins... soupirant après les récréations trop rares et trop brèves. Le jeu est bien de votre âge, mignonne, et si j'avais mon mot à dire là-dedans, ma petite-fille n'en serait pas fâchée... Continuez-moi vos petites lettres et partagez mes caresses avec Emilie.

Florent Mouflier, Carey — C'est bien gentil d'avoir songé à moi et je ne vous cache pas ma joie de vous connaître. Dans votre prochaine lettre, parlez-moi de tout ce que vous aimez et qui vous entoure: gens, choses... et bêtes. Vous avez sans doute une adorable grand'maman à qui vous confiez mille gros secrets; c'est ainsi qu'il faut m'écrire: tout simplement, en toute confiance. Je vous devine tout occupé à manier râteaux, pelles et bêches dès que sonne la fin de l'étude. Il est bon que les petits-enfants apprennent de bonne heure à entretenir et embellir les alentours de la maison: plus tard ces habitudes de propreté seront d'un grand secours pour créer une atmosphère de beauté autour de leur ferme.

Armelle Lacroix, Ile de Chênes — Je suis très heureuse de vous accueillir, petite Armelle, à condition que vous m'offriez souvent quelques petites jaseltes comme celle qui me ravit en ce moment. L'application à l'étude réclame bien des efforts, mais ces efforts sont largement récompensés par la satisfaction du devoir accompli, de la difficulté vaincue. Comme vous êtes une écolière bien studieuse je ne doute pas que votre nom au tableau d'honneur soit suivi d'un grand nombre d'étoiles dorées et que vos succès vous en méritent nombre d'autres d'ici la fin de l'année. Bonsoir, mignonne.

Gérard Branchemin, Ile de Chênes — Des petits enjôleurs comme vous, on n'en a jamais trop au "Coin des Enfants", aussi je vous fais une petite place de choix et j'espère que vous l'occuperez souvent. Le soin de votre jardin doit prendre tous vos loisirs de ce temps-ci, car je ne doute pas que vous ayez un petit "carré" à vous; je suis sûre même que vous en faites un succès et cela me comble de joie. Les chers bambins qui font bien des petites choses sauront plus tard bien réussir dans les grandes, quand leur tour viendra. Alors, c'est promis, vous me reviendrez souvent et Mère-Grand en sera tout heureuse.

Laurette Trudeau, Ile de Chênes — J'ouvre tout grand à la délicieuse petite fille que vous êtes et je guetterai votre retour avec impatience. Le voici donc enfin, le mois tant désiré! Heureuse petite-fille qui respirerez pour la première fois les parfums du ciel. Dans ce premier contact avec votre Jésus, ayez une petite pensée pour Mère-Grand, n'est-ce pas? Je vois d'ici la belle étoile d'or qui orne votre nom! Mille très douces choses à ma Laurette.

Irène Lussier, Saint-Léon — Vos regrets se sont vite changés en enthousiasmes, je n'en doute pas, car le printemps, cet animateur prestigieux, a tout transformé en beautés. Plus de belles promenades en traîneaux; par contre vous pouvez vous ébattre en plein air tout à votre aise, sauter à la corde, pêcher, gambader. Tout cela détend l'esprit fatigué de la discipline de l'étude et exerce une bienfaisante action. Quel bonheur vous m'annoncez! Mais oui, vous pourrez m'embrasser, et deux fois plutôt qu'une! J'ai bien hâte, petite amie chère, et vous?

Simone Charette, Saint-Adolphe — Vos lignes m'attirent, car elles reflètent l'âme d'une fillette que j'aime beaucoup. Merci de toutes les nouvelles si captivantes, vous m'avez fait un bien gros plaisir en me les communiquant. Maintenant que voici les jours ensoleillés, j'imagine que les petites pensionnaires de Saint-Adolphe se divertissent à qui mieux mieux. J'aime à noter l'entrain de mes petites-filles à participer aux jeux de leur âge, car la plupart des grands hommes et des femmes célèbres se sont fait remarquer par une ardeur semblable. Donnez-moi bientôt une autre causette. Je vous laisse mes meilleures affections.

MERE-GRAND.

MES PETITS ENFANTS M'ÉCRIVENT...

Chère Mère-Grand,

Quelle agréable surprise vous m'avez faite! Un soir, mes soeurs me portent un paquet. "André a gagné un prix! Tiens, André, ouvre-le. C'est pour toi ce paquet. — Vous voulez me jouer une farce; c'est un vieux livre que vous avez enveloppé. — Non, me dirent-elles toutes deux, ouvre-le, tu verras, c'est imprimé: Monsieur André Hébert!"

Je prends donc le fameux paquet tant redouté, je l'ouvre, et je trouve le beau livre doré sur tranche. Je l'examine, regarde l'histoire: "La faute de Jean". C'est juste un livre fait pour moi; des fautes je n'en manque pas!

Je n'ai pas enfoui mon beau livre dans l'armoire; je l'ai lu, tourné et retourné. Je l'ai aussi porté à ma maîtresse qui m'a dit: "Comme elle sait bien choisir, Mère-Grand! C'est une histoire tout exprès pour vous, André, n'est-ce pas?"

Je vous attends encore pour vous promener avec P'tit Gris. Au revoir, chère Mère-Grand.

De votre petit garçon qui vous aime bien,

André HEBERT.

Saint-Malo (grade IV).

• • •

Chère Mère-Grand,

Comme j'étais surprise de recevoir ce beau cadeau! J'étais si contente que je sautais de joie. Maintenant que j'ai fini de le lire, je viens vous remercier d'avoir été si bonne; cela m'encourage pour une autre fois. Je vais le prêter à ma maîtresse qui aimerait beaucoup à le lire elle aussi.

J'étais si contente de ma "Jessie" qui m'avait fait gagner ce beau prix que le soir, en allant l'atteler, je le lui ai montré et rendue chez nous, je lui ai donné une grosse portion d'avoine. Elle avait l'air content et moi aussi.

Tous les bonheurs m'arrivent à la fois, car il faut que je vous dise que j'ai un beau petit frère nouveau; il est sage et ne pleure presque jamais.

Notre maîtresse nous a dit vous avoir vue à je ne sais plus quel banquet; j'aurais bien voulu être à sa place, car ça me ferait donc plaisir de vous connaître! Je lisais il y a quelques jours la lettre d'une petite fille de Sainte-Anne qui nous racontait votre visite; bien que ce soit un vilain défaut, j'en ait été un peu envieuse, mais j'espère que, nous aussi nous aurons bientôt le plaisir de votre visite.

Nous avons repris l'ouvrage ce matin et nous allons travailler beaucoup pour avoir des beaux prix et pour plaire à nos parents en même temps.

Encore une fois je vous remercie beaucoup.

Votre petite fille affectueuse,

Fabienne CATELLIER.

La Rochelle, Man.

• • •

Chère Mère-Grand,

Quelle heureuse surprise pour moi de recevoir par le courrier de ce matin un si magnifique prix: "Soixante Ans d'Apostolat". Oh! que ce doit être intéressant!

Je vous suis reconnaissante, bonne Mère-Grand, pour vos bontés sans nombre et l'intérêt si grand que vous portez non seulement à nos succès, mais à nos moindres succès. Merci de votre générosité et du précieux souvenir que vous m'envoyez. Merci de votre délicate attention.

Votre petite fille affectionnée,

Adrienne LEGAL.

Couvent de La Broquerie.

LE PETIT LIS DE QUEBEC

(Suite)

Mon jeune frère était sur le point de partir pour la grande guerre, on s'entretenait souvent en famille des maux et des dangers que nos Canadiens devaient essuyer là-bas. Pierrette avait aux jambes de petites plaies qui l'incommodaient fort et je la plaignais en disant: "Pauvre petite, cela fait bien mal!

— Oui, maman, mais ça ne fait rien: j'endure cela pour que mon oncle T... ne souffre pas à la guerre."

Son bon petit coeur débordait de délicatesse et de générosité. Lorsqu'elle me voyait accablée d'occupation: "Reposez-vous, petite maman; vous travaillez trop pour moi; si je pouvais être grande vite, je travaillerais à votre place."

Chaque matin, avant le départ de son père pour le magasin, Pierrette lui prodiguait caresses et baisers. Mais un jour que la petite dormait profondément, papa n'osa l'éveiller pour l'embrasser et lui dire: "Bonjour, ma petite Pierrette".

A son réveil, l'enfant, inconsolable ne cessait de répéter: "Mon papa est parti sans me dire: bonjour, ma petite Pierrette." Comme, à cette heure matinale, elle avait besoin de sommeil, le lendemain papa fixa au pied de son lit une grande pancarte sur laquelle il avait tracé en grosses lettres: "Bonjour, ma petite Pierrette." Cette ingéniosité la ravit; pendant la journée, elle répétait: "Mon papa ne m'a pas oubliée ce matin, il m'a écrit son bonjour."

Un matin, distrait ou préoccupé, le papa répond aux salutations de sa petite fille par un: "Bonjour, Pierrette", qui se perd dans le bruit d'une chaise remuée et du paletot enfilé. L'enfant suit alors son père jusqu'à la porte en répétant: "Bonjour, mon petit papa." Celui-ci se retourne et un peu brusquement: "Bonjour, bonjour!" L'enfant revient vers moi, sa petite figure un peu attristée: "Papa m'a répondu pas mal fort; je n'aime pas ça quand il parle fort; mais j'aime encore mieux ça que rien.

— Papa t'avait répondu la première fois, Pierrette.

— Ah! bien, je n'avais pas entendu."

(A suivre)

L'EVANGILE

Cinquième dimanche après Pâques

(S. Jean, XVI, 23-28)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: En vérité, en vérité je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite. Je vous ai dit ces choses en paraboles. Le temps vient où je ne vous parlerai plus en paraboles, mais où je vous parlerai clairement de mon Père. En ce temps-là, vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis pas que je prierai mon Père pour vous; car mon Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu. Je suis sorti de mon Père, et je suis venu dans le monde; maintenant je quitte le monde, et je retourne à mon père. Ses disciples lui dirent: C'est maintenant que vous parlez clairement, et que vous ne vous servez plus de paraboles. Nous voyons bien à présent que vous savez toutes choses, et qu'il n'est pas nécessaire qu'on vous interroge; c'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu.

Calendrier de la semaine

Jeudi 10 mai — S. Antonin.

Vendredi 11 — S. François de Girolamo.

Samedi 12 — S. Epiphane.

Dimanche 13 — Cinquième après Pâques.

Lundi 14 — Rogations. S. Pacôme.

Mardi 15 — Rogations. S. Jean-Baptiste de la Salle.

Mercredi 16 — Rogations. S. Ubald.

PATRON DE BRODERIE

De la "LIBERTE"

1073 — 9079 — PATRONS VENNAT — 1052 bis — 1055

Nos 1073, 9079, 1052 bis, 1055 — TAIES D'OREILLER

Chacune: Patron à tracer, 15 sous, perforé, 20 sous, au fer chaud, 20 sous la paire. Tout étampée sur coton fini toile circulaire, la paire, $1.10 et $1.60, suivant la qualité.

Coton M.F.A. pour la broderie, 25 sous.

Papier carbone bleu: 7, 15 et 25 sous; blanc, 7 et 15 sous; rouge, 7 sous.

Catalogue de Broderie, 35 sous. Revue mensuelle de Broderie et Musique à 25 sous l'abonnement pour un an.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons de la Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Autour de la Ferme

La bonne culture

Nous avons parlé, jusqu'ici, de la nécessité de ne pas épuiser les terres et de certains moyens à prendre pour cela. Nous avons suggéré de faire une bonne rotation et d'utiliser le trèfle dans cette rotation.

Ne perdons jamais de vue l'influence des trèfles dans la culture. Non seulement ils donnent une nourriture substantielle aux bêtes à cornes, aux vaches à lait en particulier, mais tout en donnant la meilleure qualité de foin pour tous les animaux de la ferme, ils rendent, en même temps, la fertilité à la terre par l'azote que leurs longues et puissantes racines introduisent dans le sous-sol.

Nous l'avons déjà dit, nous le répétons: les trèfles, le trèfle d'odeur et la luzerne en particulier, sont des mines d'or que les nôtres n'ont pas suffisamment exploitées jusqu'ici.

Mais il ne suffit pas d'avoir une bonne terre pour s'assurer de bonnes récoltes, il faut aussi faire de la bonne culture, bien préparer la terre en vue des récoltes de grain; c'est plus important qu'on semble le croire généralement.

Il ne faut pas perdre de vue que les éléments nutritifs des plantes se trouvent dans la terre sous deux formes, l'une sous forme soluble et par conséquent facilement utilisable, l'autre sous forme insoluble et donc non immédiatement utilisable. Une faible partie seulement des matières nutritives des plantes est sous forme soluble et immédiatement utilisable; la plus grande partie est retenue comme prisonnière, il reste au cultivateur qui connait sa profession de les dégager pour les transformer en argent comptant pour son bénéfice et celui de sa famille.

Qu'est-ce qui fait que de deux cultivateurs voisins l'un a d'excellentes récoltes et réussit, l'autre n'en a que de misérables et végète? La raison en est souvent dans l'emploi ou l'oubli des principes élémentaires dont nous venons de parler. Celui qui ne réussit pas exploite sans cesse la partie soluble des sucs de la surface de la terre, l'épuise et ne récolte plus rien, tandis que l'autre, par une culture plus intelligente, qui ne lui coûte guère plus d'efforts que la mauvaise culture de son voisin, dégage les substances prisonnières du sol et leur fait donner d'abondantes récoltes.

Ce sont le soleil, l'air, la pluie, les bactéries qui transforment les matières insolubles en matières solubles et immédiatement utilisables.

Les bactéries existent, elles jouent un rôle important en culture. Combien de cultivateurs croient encore qu'on se paye leur tête quand on leur parle de bactéries? Et cependant le fait de ne pas inoculer, par exemple, la graine de luzerne avant de la semer peut faire gaspiller pour une centaine de piastres de graine. La luzerne ne lève pas, ou lève misérablement pour mourir ensuite. On conclut: la luzerne ne prend pas sur ma terre, inutile d'en semer. Ce n'est pas la vraie conclusion. La vraie conclusion, la voici: un peu de science agricole n'a pas pris dans la tête du cultivateur, c'est la raison pour laquelle la luzerne n'a pas pris dans son champ.

On peut en dire autant de l'action du soleil et de l'air sur la terre arable.

Donc, pour voir de bonnes récoltes, il ne suffit pas d'avoir une bonne terre; mais il faut commencer par faire un bon labour en saison opportune, dégager une couche suffisante de terre, bien l'exposer au soleil et à l'air et, par ce fait, favoriser le développement des bactéries qui sont nécessaires à la naissance et à la croissance des plantes.

Nous parlerons des fonctions de l'humus dans un prochain article.

I. VILLENEUVE,
Ministère de l'agriculture.

Le rhumatisme et les douleurs de dos sont disparus

C'est ce que dit une dame de Québec après avoir fait usage des pilules Dodd

Mlle Jeannette Thibault en garde toujours une boite à la maison

Saint-Cuthbert, P. Q., 7 mai (Spéciale) — "Pendant cinq ans je souffrais du rhumatisme. J'ai pris des pilules Dodd et je suis maintenant guérie", écrit Mlle J. Thibault, qui demeure ici. J'ai pris de ces pilules l'an dernier pour mon mal de dos et j'en ai été très satisfaite. Je puis vous assurer que j'en garde toujours une boite à la maison avec moi."

Les pilules Dodd agissent directement sur les rognons. Elles sont devenues un remède de famille parce que jusqu'à présent toutes les personnes qui s'en sont servies en ont été satisfaites. Elles sont purement et simplement un remède de rognons. Elles guérissent le rhumatisme, le lumbago, les maux de dos et les troubles urinaires parce que toutes ces maladies sont causées par les rognons.

Les pilules Dodd sont en vente dans toutes les pharmacies ou à la Dodd's Medicine Co., Toronto 2, Ont.

Les poux dans les poulaillers

Voici le procédé à suivre pour débarrasser un poulailler des mites ou poux rouges.

Ceux-ci infectent le poulailler dans toutes ses parties, murs, plancher, plafond, etc., et sont trouvés généralement en premier lieu en dessous des perchoirs et dans les nids. Un seul blanchissage n'est pas suffisant pour les détruire, car ils se cachent dans les fentes du bois et autres endroits où la chaux ne peut les atteindre. Ces poux sont très petits et s'attaquent aux poules la nuit. Ils sucent le sang de ces dernières et prennent ainsi leur couleur rouge. Ces insectes sont difficiles à détruire, car ils peuvent vivre des mois, même dans un poulailler d'où les poules ont été enlevées. La chaleur est fort favorable à leur multiplication, mais le froid ne les détruit pas.

Le moyen le plus pratique de les combattre est la désinfection répétée jusqu'à la destruction complète.

Partout où l'on peut voir la moindre trace de poux (ils se tiennent ensemble et forment des ronds rouges) une abondante application d'huile commune additionnée de 20 pour cent d'acide carbolique doit être faite. Les petits coins et fentes ne doivent pas être oubliés, car c'est en ces endroits que les insectes se réfugient pour ensuite venir se propager de nouveau. Il faut badigonner les perchoirs sur toutes leurs faces. Fréquemment après la désinfection, l'on devra bien examiner les perchoirs, les nids et autres endroits où beaucoup de poux ont été trouvés, afin de voir s'ils ne sont pas réapparus, ce qui arrive presque toujours. Alors l'opération est à recommencer.

N'importe quelle sorte d'huile, du moment que sa consistance est assez épaisse, peut servir comme désinfectant. La vieille huile de "carter" d'automobile, qui n'a guère d'autre utilité, convient très bien. Ceux qui ne possèdent pas d'auto peuvent se procurer pour rien, des garages ou propriétaires d'automobile, cette huile que fort souvent l'on jette.

Le pétrole ou les autres huiles claires ont le désavantage de s'évaporer trop rapidement et ne produisent pas d'effets durables.

Le meilleur moyen de prévenir les poux est de toujours tenir le poulailler bien propre. Cette condition est d'ailleurs indispensable au maintien des volailles en bonne santé.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.88	$4.86⅔
Franc français	3.95	19.3
Belga belge	14.03	13.9
Franc suisse	19.38	19.3
Lire italienne	5.30	19.3
Couronne suédoise	26.96	26.8
Cour. norvégienne	26.91	26.8
Couronne danoise	26.96	26.8
Mark allemand	24.04	23.8
Cour. hollandaise	40.54	40.2

LE MARCHE

8 MAI 1928

Bouvillons—	
Excellents	$10.00—$10.50
Bons	$9.00—$9.75
Moyens	$8.25—$8.75
Ordinaires	$7.50—$8.00
Taures de boucherie—	
De choix	$9.25—$10.00
Assez bonnes	$7.50—$9.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$8.00—$8.50
Bonnes	$6.75—$7.75
Ordinaires	$5.50—$6.50
Pour conserves	$4.00—$5.00
Taureaux—	
De choix	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Boeufs—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$4.50—$5.50
Communes	$3.50—$4.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$8.00—$8.50
Bons	$6.50—$7.50
Taures à engraisser—	
De choix	$6.75—$7.00
Bonnes	$5.50—$6.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$8.75—$9.00
Bons	$7.00—$[illegible]
Veaux—	
De choix	$12.00—$13.00
Bons	$9.00—$11.00
Ordinaires	$4.00—$8.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$8.00
Moutons ordinaires	$3.00—$5.00
Agneaux bons	$11.00—$14.00
Agneaux ordinares	$8.00—$10.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$10.25
Très gras	$9.75
Lourds	$9.25
Très lourds	$8.75
Porc d'étal	$9.75
Légers	$9.75
Inférieure	$7.00
Truies No 1	$7.00
Truies No 2	$6.50
Verrats	$5.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .41½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .27
Premiers	$ .25
Seconds	$ .21
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.25
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.10
2 sacs de 49 livres	$5.15
4 sacs de 24 livres	$5.20
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$5.10
2 sacs de 49 livres	$5.15
4 sacs de 24 livres	$5.20
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$5.10
2 sacs de 49 livres	$5.15
4 sacs de 24 livres	$5.20
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$5.10
2 sacs de 49 livres	$5.15
4 sacs de 24 livres	$5.20
Alimentation—	
Son. La tonne	$32.00—$34.00
Gru. La tonne	$34.00—$36.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.90
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

UNE PUISSANTE ORGANISATION

Ce que dit à Montréal de la Coopérative du Blé M. E.-J. Garland, député de Bow River

Montréal — En quelques années à peine, les fermiers producteurs de blé ont organisé une association de vente qui comprend aujourd'hui 140,000 membres et qui a distribué 210,000,000 de boisseaux de blé l'an dernier. C'est de cette association des fermiers de l'Ouest que M. E.-J. Garland, député de Bow River et l'un des officiers de la Coopérative du blé, a parlé au déjeuner du "Club de Réforme".

A cause de l'importance de cette association, M. Garland dit qu'elle se classe en seconde place par son chiffre d'affaires, soit immédiatement après les chemins de fer.

Les fermiers de l'Ouest en sont venus à s'organiser ainsi à cause de la difficulté qu'ils avaient à obtenir des prêts des banques. Au lieu de chercher à faire des emprunts sur des récoltes problématiques, ils ont, par cette association, vendu eux-mêmes leur blé, éliminant ainsi tous les intermédiaires, et ils se financent maintenant sur la récolte passée. Au risque continuel d'hier ils ont substitué la confiance et forment aujourd'hui l'un des groupes les plus satisfaits de sa situation.

M. Garland nie que cette association ait fait augmenter les prix du blé sur le marché mondial. Il prétend qu'au contraire, grâce à la disparition des intermédiaires, le blé s'est vendu moins cher depuis quatre ans en Grande-Bretagne qu'avant et qu'on peut s'y procurer le pain à meilleur marché.

L'un des avantages sur l'ancienne méthode, c'est que les fermiers, au lieu d'être pressés à vendre leur blé à n'importe quel prix, sont en mesure d'attendre la demande.

Lorsqu'ils livrent leur produit à l'association, ils reçoivent un premier versement qui est d'ordinaire de $1.00 le boisseau et qui leur permet d'attendre plusieurs mois. En avril, alors que le besoin de fonds se fait sentir pour les semailles, un second dividende leur est versé. L'an passé il a été de 16 sous le boisseau. Ils recevront un dernier dividende au cours de l'été.

La Coopérative a aujourd'hui des représentants dans dix-sept pays étrangers. Son chiffre d'affaires l'an dernier a dépassé 74 millions. Au Canada, elle a des bureaux à Winnipeg, à Vancouver et à Hamilton. Elle contrôle 400 entrepôts par tout le pays dont une capacité de 5 millions ½ de boisseaux à Port Arthur.

Le bon lait

Trois conditions sont essentielles à la condition du bon lait:

Premièrement, avoir des vaches en parfait état de santé;

Deuxièmement, ne les nourrir qu'avec des aliments sains et naturels. Les abreuver d'eau pure et fraiche; jamais d'eau putricide ou stagnante. Le lait sûr et le petit lait de fromage, particulièrement, ne devraient jamais être donnés aux vaches;

Troisièmement, l'observance de la plus stricte propreté en tout ce qui se rapporte à la manipulation du lait est une autre condition essentielle à la qualité du produit.

La propreté doit commencer avant la traite, dans la toilette des laitières, dont les robes doivent être débarrassées de toutes les poussières, pailles ou autres choses susceptibles de se détacher au cour de la traite. Le flanc droit, les mamelles et les trayons doivent être nettoyés avec un soin tout particulier. Les trayeurs ou les trayeuses doivent être vêtues d'habits propres et leur corps ne doit pas dégager une forte odeur de sueur ou autre.

Les ustensiles servant à la manipulation du lait: chaudières, bidons, etc., doivent être de fer-blanc bien étamé, jamais de tôle galvanisée ni de bois. Ils doivent être parfaitement lavés et ne recéler aucune odeur étrangère. Les ustensiles rouillés sont absolument impropres à recevoir du lait.

Les couloirs doivent être scrupuleusement propres. Les meilleurs sont faits de deux doubles de toile fine avec un double de coton absorbant au centre, lequel est jeté après chaque traite, alors que la toile fine est parfaitement lessivée.

En plus, le lait doit être refroidi à une température d'au moins 50 degrés Farenheit, aussi rapidement que possible après la traite de chaque vache, et conservé à cette température, à l'abri des mouches, des poussières et loin de tout ce qui pourrait, par l'odeur, en affecter le goût ou l'arôme.

LA VACHE

I

La vache n'est qu'une machine
A faire du lait sans répits;
Elle n'est, des pieds à l'échine,
Que la charpente d'un gros pis;
"Faire du lait", c'est la formelle
Mission qu'en ce monde elle a;
La vache, c'est une mamelle
Sur quatre pieux... Et puis voilà.

II

Alors sans faire sa Sophie,
La vache en a pris son parti;
Fécondé avec philosophie,
Elle a tous les ans un petit;
On lui prend sans qu'elle proteste
Le lait dont son pis se gonfla;
Le veau se contente du reste,
Elle s'en moque... Et puis voilà.

III

Toute la journée elle broute,
Et quand on la rentre à la nuit
Elle mange encore sur la route,
Malgré le gars qui la poursuit,
Puisque d'un produit comestible
Elle est la fabrique, hop là!
Elle enfourne du combustible!
C'est une usine... Et puis voilà.

IV

L'estomac plein, elle se couche,
C'est le moment de ruminer,
Et les deux meules de sa bouche
Se mettent à fonctionner...
Elle triture, elle mastique...
De temps en temps, par-ci par-là,
Sa queue étourdit un moustique
Qui la gênait... Et puis voilà.

V

. . . .

Epuisé son laboratoire,
Aussitôt qu'on la laisse là,
Sans expression transitoire
Elle rebroute... Et puis voilà!

Nettoyez vos harnais

Le cuir des harnais n'est nettoyé que tout juste lorsqu'il sort de la boutique du sellier, et c'est pourquoi il dure la moitié moins longtemps. Le soin des harnais a deux résultats pratiques: il prolonge considérablement la durée du cuir et plait à l'oeil. Ce qu'il faut, c'est un frottage tous les mois avec une guenille huilée. Ce travail ne prend que quelques minutes pour chaque harnais.

La guenille ne doit pas être imbibée d'huile, mais suffisamment mouillée seulement pour laisser trace d'huile sur le cuir. Il ne faut pas employer les huiles noires, car elles rendent le maniement du cuir déplaisant et le font se corrompre quand même. L'huile de lin est la meilleure, et une pinte de cette huile durera très longtemps. Il faut toujours avoir présent à l'esprit que le fait de plonger le cuir dans l'huile tous les jours est désavantageux autant pour lui que pour les points de couture. L'application de l'huile au moyen d'un pinceau cause du gaspillage. Une guenille est préférable parce qu'on peut la tordre comme il faut avant de l'appliquer sur le cuir, et qu'on peut peser plus afin d'introduire l'huile dans le cuir.

Comme le harnais est constamment en contact avec la poussière et les saletés, on devrait souvent laver le cuir avec de l'eau chaude et du savon. Après le lavage, il faut le suspendre pour le faire sécher pendant quelque temps avant d'appliquer l'huile. Il est si plaisant de manier de beaux harnais bien propres. On boucle ou déboucle les attaches sans aucune difficulté, et sans perdre de temps. Par contre, pour boucler et déboucler des attaches qui n'ont jamais senti l'huile, il faut du temps et de la patience, — avec quelquefois des jurons peu recommandables — et en plusieurs circonstances le cuir durcit et casse avant de plier.

Le cuir qui a durci et séché à cause du manque d'huile doit être plongé dans l'eau chaude, et soigneusement lavé avant d'être huilé. Dans ce cas, il est nécessaire d'appliquer une première couche d'huile très forte.

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 7 mai 1928

GRAINS	Mardi 1 mai	Merc. 2 mai	Jeudi 3 mai	Vendi 4 mai	Samedi 5 mai	Lundi 7 mai
Blé No 1 Nord	1.64⅛	1.62¼	1.59¾	1.61⅝	1.64⅛	marché
2 Nord	1.58⅛	1.56¼	1.53¾	1.55⅝	1.58⅛	fermé
3 Nord	1.48⅛	1.46¼	1.43¾	1.45⅛	1.47⅝	"
Avoine 2 CW	.76½	.74¾	.76⅞	.78⅝	.79¾	"
3 CW	.74½	.72¾	.74⅞	.76⅝	.77¾	"
Orge 3 CW	.92⅝	.91⅜	.91¾	.92⅜	.94	"
4 CW	.89⅝	.88⅜	.89¼	.89⅞	.91½	"
Lin 1 NW	1.98¼	1.98	1.97¾	1.98⅝	2.00⅝	"
2 CW	1.94¾	1.95	1.94¾	1.95⅝	1.97⅝	"
Seigle 2 CW	1.39½	1.38	1.33¾	1.34⅝	1.37¾	"
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.56¼	1.54¼	1.51¾	1.53⅛	1.55⅝	"
Avoine 2 CW	.75½	.73¾	.75⅞	.77⅝	.77⅞	"
Orge 3 CW	.92⅝	.91⅜	.91¾	.92⅜	.94	"
Lin 1 NW	1.98¼	1.98	1.97¾	1.98⅝	2.00⅝	"
Seigle 2 CW	1.39½	1.38	1.33¾	1.34⅝	1.37¾	"
Options						
Blé Mai	1.56⅛	1.54¼	1.51¾	1.52⅞	1.55⅝	"
Juillet	1.58⅞	1.57⅛-	1.54¾-	1.55⅞	1.58⅛	"
Octobre	1.50⅛-	1.48½-	1.46	1.46½	1.48⅝	"
Avoine Mai	.75½	.73¾	.75⅞	.77⅜	.78¾	"
Juillet	.71⅝	.70⅞	.71	.72¼	.73⅛	"
Octobre	.57½	.57⅛	.57	.58	.59	"
Orge Mai	.92⅝	.91⅜	.91¾	.92⅜	.94	"
Juillet	.93⅜	.92⅝	.92¾	.93⅜	.94¼	"
Octobre	.80	.79	.79	.79⅜	.79⅝	"
Lin Mai	1.98¼	1.98	1.97¾	1.98⅝	2.00⅝	"
Juillet	2.02¼	2.01½	2.01	2.01⅞	2.03½	"
Octobre	2.07⅜	2.06¾	2.06¼	2.07	2.08¾	"
Seigle Mai	1.39½	1.38	1.33¾	1.34⅝	1.37¾	"
Juillet	1.35⅜	1.31	1.26	1.28¾	1.33	"
Octobre	1.20¼	1.17	1.14¾	1.16⅞	1.18¾	"

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

FANNYSTELLE

Remerciements

La famille Benjamin Arnal remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son cher petit Louis.

Anniversaire

Le jeudi 10 mai, à 10 heures, sera chanté le service anniversaire du curé Poitras.

Concours de français

Trente-sept élèves de Fannystelle ont pris part au concours de français organisé par l'Association d'Education: 36 de l'école du Sacré-Coeur dirigée par les Soeurs Oblates, et un de l'école Castagner, dirigée par Mlle Champagne.

M. le curé est allé réciter la prière avant l'examen, et M. Philippe Painchaud, président des commissaires et secrétaire du cercle local de l'Association d'Education, s'est chargé de la surveillance des enfants.

Histoire du Canada

Le 3 mai, en présence de M. le curé, a eu lieu à l'école du village une lutte sur l'histoire du Canada entre les grades V et VI. Le grade V a remporté la palme.

Semailles

Temps idéal pour les semailles. Les fermiers sont encouragés et gais comme des pinsons.

AUBIGNY

Terre louée

MM. Saurette frères ont loué une demi-section de terre à M. Marion, qui demeurait à l'est de la paroisse. Espérons que le terme du loyer fini, ce dernier deviendra propriétaire.

On nous assure aussi que la terre abandonnée l'automne dernier par M. A. Chisholm au bureau de rétablissement des soldats sera louée à un voisin. Elle n'est pas à vendre actuellement, vu que des négociations sont en marche avec les compagnies d'établissement du pays et d'outre-mer pour y placer une famille britannique.

Mois de Marie

On a commencé à chanter le vieux mais toujours touchant refrain "C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau". Jamais parole n'a été plus vraie sous tous rapports, en effet, quoi de plus attrayant, de plus enchanteur que ce mois consacré à la dévotion de la Reine des cieux, la Mère du Sauveur, des hommes!

Comme par les années passées nos dévouées institutrices de l'école du village, Mlles L. et S. Guyot, ont bien voulu se charger du chant et nous ne pouvons mieux faire leur éloge en disant que "en soi" et non pas comparativement avec telle paroisse où il y a couvent, etc., non, en soi, l'exécution des cantiques, des motets au Salut du Très Saint-Sacrement, etc., est tout ce qu'elle doit être, pas plus ni moins. Aussi, exercices sont-ils suivis attentivement et de plus en plus nombreux sont les assistants qui sont sans doute attirés par ces mélodies que l'on dirait plutôt célestes.

Prière à l'Eglise, à Marie, travail du semeur dans les champs: deux grandes sources de grâces, de vertus chrétiennes, deux facteurs de prospérité et de succès permanents et assurés.

Concours de français

Treize concurrents, sous la surveillance de M. le curé, ont travaillé ferme pendant deux heures. La joie, l'espérance manifestées à la première lecture du programme firent bientôt place à un sérieux plus qu'ordinaire chez ces jeunes: ils prenaient conscience des réalités. Bon succès et persévérance surtout dans l'étude et l'application au travail!

On cherche!

Jeune homme disparu de Montréal en janvier 1925. J. Daoust a été vu à Laurier, Man., en janvier 1925; il était malade physiquement et mentalement. Aucune autre nouvelle depuis. Tout renseignement sera reçu avec reconnaissance par son cousin, le Rév. Frère Salvins, des Ecoles Chrétiennes, 4635, rue Delorimier, Montréal, Qué., ou par M. l'abbé J.-A. Normandeau, curé, Aubigny, Man.

* * *

On demande un forgeron avec ses bras et son expérience; pas besoin d'outils ni de boutique, il trouvera tout cela à Aubigny, où il pourra se créer un avenir prospère dans un centre canadien-français. S'adresser à T. Marcoux, secrétaire du Comité de Colonisation, Aubigny, Man.

LORETTE

Lorette, la silencieuse...

Voyez-vous, comme on ne fabrique pas les nouvelles, à peine y a-t-il lieu, dans notre paisible campagne, de rompre le silence, tout juste pour donner signe de vie, environ une fois à chaque saison de l'année.

* * *

Nos cultivateurs ont à peu près fini de mettre en terre blé et avoine. Le sol était si bien préparé et la température si favorable, ces jours derniers, qu'il a suffi d'une semaine à peu près pour cette besogne.

* * *

Notre fromagerie semble encouragée; de nouveaux patrons se recrutent, on assure même que M. Bourbonnière, de l'Ile de Chênes, aurait entrepris d'apporter, de cet endroit, une charge de lait, chaque jour. Tant mieux!

* * *

Les Révérendes Soeurs de l'Asile Ritchot, de Saint-Norbert, ont visité notre paroisse, cette semaine.

* * *

Nous avons de beaux chants aux exercices du mois de Marie, cette année. Au lieu de voix craintives de quelques chanteuses, c'est la masse de tous les élèves du couvent qui, groupés dans la nef, aux pieds de l'autel de la sainte Vierge, exécutent avec un aplomb et un ensemble remarquables tous les chants du mois de Marie et du Salut du Saint-Sacrement.

* * *

Mlle Antoinette Proteau, qui était au presbytère depuis janvier, a dû retourner cette semaine chez ses vieux parents, à Rainy River, Ont.

* * *

Au temps où paraîtra le journal, Léopold Manaigre, autrefois de Lorette, maintenant de Rainy River, aura convolé avec Irène Meunier, de la même place.

* * *

Et vous, célibataires lorettains de tout âge et de tout sexe, qu'attendez-vous pour fixer votre sort? Jusques à quand jouerez-vous le rôle de sentinelles solitaires? Quand ouvrirez-vous les yeux, pour voir l'anomalie de votre situation, et le tort que vous causez à vos propres intérêts, tout autant qu'aux intérêts de la paroisse et de la société? Allons! un peu d'énergie, et dissipez vite vos craintes égoïstes...

SAINT-NORBERT

Le jeudi 3 mai, il y eut à l'hôtel Hamelin une soirée d'adieu en l'honneur de MM. Joseph Landry, Joseph Leclaire et Georges Gendreau, qui quittent Saint-Norbert pour s'en aller demeurer à Le Pas.

Le somptueux repas qui fut servi et auquel prirent part un grand nombre de convives de Saint-Boniface et de Saint-Norbert fut une véritable réclame en faveur de M. Hamelin comme maître d'hôtel.

M. Leclaire eut la présidence du banquet et sut remplir sa tâche habilement. Les convives étaient les suivants: MM. H. Dubuc et Archibald Campbell, associés en loi de M. Landry, L.-P. Gagnon, J.-C. Davis, les docteurs Laurendeau et Trudel, G. Dufresne, S.-A. Nault, B. Dufort, C. Laflèche, M. le maire de la municipalité de Ritchot, E. Gagnon, ainsi que MM. Perreault, Houde, Beaudry, Mondor, Brossard, Brodeur, Carrabré, Millette, Leblanc, Buotte, Ferland, Phaneuf, Bérubé, Laporte, Lord et Cloutier.

Des discours à l'adresse des héros de la fête furent prononcés par MM. Dubuc, Campbell, L.-P. Gagnon, Trudel, Davis, Laurendeau, Nault et Dufort, ainsi que des déclamations comiques par MM. Davis et Trudel.

Quant à M. Leclaire, il nous dit que ce n'était pas sans regret qu'il laissait une place où il avait passé nombre des plus belles années de sa vie, mais qu'il se consolait en constatant qu'il comblait le vide qu'il ferait en amenant un homme comme M. Hamelin à Saint-Norbert.

M. Landry fut le dernier à prendre la parole. Il se dit très ému et surpris de se voir l'objet d'une telle démonstration de la part de ses amis de Saint-Boniface, de Saint-Norbert et d'ailleurs.

Pendant le reste de la soirée tous s'en donnèrent à coeur joie à chanter, faire de la musique, jouer aux cartes, se séparant à une heure assez avancée, et emportant un souvenir inoubliable de cette mémorable fête.

DUNREA

M. Napoléon Boulet, l'un des premiers pionniers de la paroisse de Dunrea, est mort le dimanche 29 avril, à l'âge de 76 ans et 10 mois. Il s'est éteint paisiblement le jour de la fête du patronage de Saint-Joseph.

M. Boulet était né à Saint-Isidore de Dorchester. Depuis quelques mois sa santé laissait à désirer. Il souffrait d'une maladie de coeur, ses forces l'abandonnaient peu à peu, et depuis à peu près un mois il avait dû accepter le dur sacrifice, pour un homme de piété, de ne pouvoir assister à la messe tous les matins. Homme juste, citoyen intègre, catholique fervent et zélé, il eut le bonheur de mourir le jour de la fête de saint Joseph et d'avoir pour l'assister à ses derniers moments son fils, M. l'abbé Alexandre Boulet, vicaire à la cathédrale de Saint-Boniface.

Son service a eu lieu le premier jour du mois de mai, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus de tous côtés, malgré le temps pressé des travaux de semailles. Le service fut chanté par son fils, M. l'abbé Alexandre Boulet, assisté, comme diacre, par M. l'abbé H. Messier, économe à l'archevêché de Saint-Boniface, et comme sous-diacre par M. l'abbé M. Kessler, aumônier de l'hôpital de la Miséricorde, Winnipeg. Assistaient au choeur M. l'abbé Antoine Straub, curé de Saint-Léon, et M. l'abbé D.-M. Beauregard, curé de la paroisse.

Le corps était porté par six de ses fils: Jean, Honoré, Alphonse, Joseph, Philippe et Alfred.

Outre son épouse, il laisse un autre fils, Antoine, et six filles, dont deux religieuses de la communauté des Soeurs Grises, et Mmes P. Bisson et S. Dionne, de Dunrea, Mme Albert Paradis, de Storthoaks, Sask., et Mlle Virginie.

BELLEVIEW

Il nous faut une occasion extraordinaire pour rompre le silence. Belleview, près de Pipestone, est ignoré de beaucoup de lecteurs de la Liberté. Mais n'empêche que depuis un peu plus de 16 ans, il a sa chapelle et deux fois par mois nous avons le bonheur d'y entendre la sainte messe, le dimanche.

C'est M. l'abbé Maurice Pierquin, curé de Grande-Clairière, qui dessert notre mission. Mais, hélas! nous n'aurons plus la douce joie de voir au milieu de nous ce cher pasteur tant aimé! Dimanche dernier, il nous fit ses adieux. Comme toujours il a su toucher nos coeurs et fit verser bien des larmes, car cette fois nous savions que c'était son dernier sermon.

Cher monsieur le curé, nous les aimions tant, vos belles prédications! Votre grand coeur de prêtre savait si bien faire vibrer dans nos âmes les douces joies divines. Ah! si nous avions pu vous retenir, de grand coeur nous vous aurions donné l'hospitalité; mais non, il vous faut partir.

Nous ne vous disons pas adieu, cher et bon monsieur le curé, mais au revoir; nous vous remercions de tout le bien que vous nous avez fait et c'est de tout coeur que nous vous souhaitons plein succès dans votre nouvelle paroisse. Nous sommes certains que tout le bien que vous avez fait parmi nous, vous le ferez là-bas à Laurier.

Encore une fois, cher Monsieur le curé, laissez-nous vous redire toute notre sincère affection, notre profond regret de vous voir nous quitter. Nos prières et tous nos meilleurs voeux vous accompagnent, ainsi que notre reconnaissance éternelle.

N.-D. DE LOURDES

Décès

La mort a frappé sur notre jeunesse, pendant ces dernières semaines. Après Mlle Yvonne Jamault, et la petite Denise Baron, c'est notre cher Adrien Kolly qui a reçu sa visite. Souffrant depuis quelques mois déjà, il fut pris tout à coup d'une crise violente, qui mit immédiatement ses jours en danger. D'urgence, on le transporta à l'hôpital, où il fut opéré sans délai. Mais le mal était implacable, et le samedi 28 avril, à 6 h. 30 du soir, il expirait dans la paix du Seigneur, assisté de son frère Joseph, et du P. Antoine, qui l'avait conduit lui-même à Saint-Boniface. Inutile d'ajouter qu'il avait reçu les derniers sacrements avec une piété angélique, et fait entre les mains du bon Dieu le sacrifice de sa vie.

Son corps nous revint le lundi suivant, et fut enseveli le mardi. Le Cercle Jeanne d'Arc, dont il était un membre aussi régulier qu'édifiant, l'accueillit à la station, et lui fit, jusqu'au dernier instant, une garde d'honneur. Touchant témoignage de charité chrétienne, qui montre bien l'esprit dont notre Cercle paroissial est animé.

Et maintenant, mon cher Adrien, reposez-vous en Dieu des souffrances de cette vie, où votre âme a passé sans tache; priez pour vos parents éplorés, auxquels nous présentons nos sentiments émus de douloureuse sympathie; priez pour vos camarades du Cercle Jeanne d'Arc, qui vous aimaient, et aujourd'hui vous regrettent vivement. Obtenez-leur de porter vaillamment, comme vous l'avez fait vous-même, le flambeau de la piété et du bon exemple. Soyez, du haut du ciel, le protecteur de cette Association, si précieuse pour la paroisse.

Glanes

Après quelques mois passés dans les "vieux pays", nous avons le plaisir de revoir M. et Mme Ambroise Delturme, accompagnés de Mme Lageat. Ce long séjour aux pays du soleil a sans doute renouvelé leur vigueur, et nous les verrons de longues années encore, dans cette paroisse où ils sont si connus.

Suivant leur exemple, M. Simon Badiou s'embarque incessamment pour la France. Nous lui souhaitons un heureux voyage et un prompt retour.

Mme Joseph Robitaille est souffrante depuis quelques jours. Après un moment d'inquiétude, nous sommes heureux d'apprendre que son état s'est considérablement amélioré. Nous prions pour le prompt rétablissement d'une mère de famille aussi méritante qu'estimée dans la paroisse.

Concours de français

Pendant que nous écrivons ces lignes, les meilleurs élèves de toutes nos écoles paroissiales sont réunis à l'école des Soeurs; et là, sous l'oeil vigilant de surveillants incorruptibles, ils s'essaient à manier la langue de Bossuet. Pendant ce temps, derrière la cloison, les institutrices prient pour le succès de leurs candidats respectifs. Du courage, mes amis, et de l'attention! Ne cherchez pas au plafond des expressions qui doivent être dans votre cerveau... Et souvenez-vous qu'en français on ne dit pas: "Je m'ai fâché", mais: "Je me suis fâché"; que l'"u" et l'"i" ne se prononcent pas "é", mais "u" et "i", et que le "r" dur n'a rien de commun avec le son de "ss" qu'il reçoit, hélas! trop fréquemment. Bonne chance, et qu'il n'y ait que des premiers!

Notre congrès

Notre Congrès s'approche, et se prépare avec la lenteur qui caractérise les forts. Pièce par pièce, le plan se monte, puissamment charpenté: l'utile et l'agréable s'y côtoieront et feront, je vous assure, un excellent ménage. Le banquet (car il y aura un banquet), sans rappeler les repas historiques de Balthazar, sera de nature à satisfaire les palais les plus exercés. La "Générale en chef" est là pour un coup, je suppose; avec son armée d'officiers dévouées (l'e muet final a sa raison d'être), elle est de taille à mettre sur la table quelque chose de fin. Si la vie éternelle est comparée par la Sainte Ecriture à un interminable banquet, où l'appétit et la succulence des mets suivent une progression croissante, les réjouissances pures et saines de cette terre doivent en donner au moins une pâle image... Quant à la séance, elle jouit, Dieu merci, d'une parfaite santé. L'enfant croît à vue d'oeil...

Cercle Jeanne d'Arc

Dimanche prochain 13 courant, clôture de l'année 1927-1928. Clôturer, devrions-nous dire, avec un "s" final, car il y en aura deux. Le matin, à 8 heures, messe de communion (nul ne manquera à l'appel), avec sermon de circonstance par l'aumônier du Cercle. Puis, quand l'âme sera bien rassasiée, engraissée, dilatée, comme dit la Sainte Ecriture, nous penserons à ce corps de misère, à ce vil esclave, qui a tout de même le mérite d'abriter sa maîtresse... et son Dieu; et nous nous réunirons, à midi, autour d'une table frugale, dont le principal charme sera la joie et la charité... servies par un bon appétit. Dame! c'est la fête patronale du Cercle...

SASKATCHEWAN

GOUVERNEUR

Depuis huit jours nos cultivateurs travaillent sans cesse dans les champs; les grands vents ont causé beaucoup de peine aux gens à cause de la poussière qu'ils mangeaient par tous leurs organes, mais cela n'a pas empêché les grains de se glisser dans la terre.

* * *

Voyons, qu'a-t-on fait à Gouverneur, doit-on se dire? Qu'a fini par faire le Ku Klux Klan? L'on poursuit les commissaires pour le temps que les Anglais sont restés chez eux parce que le crucifix leur faisait mal à la vue. On essaie de faire perdre l'octroi de notre digne maîtresse, mais l'on est bien renseigné cette fois. Gouverneur n'a rien perdu en réputation à cause de ces troubles; au contraire, soyez certains que vous trouverez du monde brave et capable de faire face aux injures pour défendre sinon notre race, du moins certainement notre religion. Il ne faut pas avoir peur de venir y faire son installation. Tous les Anglais ne sont pas compris dans la société des Ku Klux Klan; il y en a très peu.

* * *

La "Victoria Elevator" a vendu à la "Province Elevator Co."

* * *

MM. Léon Lamothe et Lucien Saint-Cyr se sont munis chacun d'un tracteur McCormick-Deering.

L'homme qui souffre de l'asthme attend la mort comme une délivrance. Il n'a en perspective que des années de tourments sans fin avec quelques instants de répit qui sont eux-mêmes empoisonnés par l'appréhension de nouvelles attaques. Qu'il essaie le remède pour l'asthme du Dr J.-D. Kellogg et fasse l'expérience du soulagement qu'il procure. Qu'il en fasse usage régulièrement et tous ses maux causés par l'asthme seront bientôt choses du passé.

Collectionneuse de diplômes

New-York — Une Américaine âgée de 70 ans, Mme Narrie Parrott, mère et grand'mère de plusieurs enfants et petits-enfants, vient de prendre ses inscriptions à l'Université de Floride, pour un diplôme quelconque qu'elle obtiendra après deux ans d'étude. Elle a été toute sa vie étudiante et possède des diplômes de 25 universités.

D'autres collectionnent les timbres-poste, Mme Narrie Parrott collectionne les diplômes.

Etudier jusqu'à la fin, c'est, disent quelques aînés de Mme Parrott, le meilleur remède pour conserver la jeunesse de l'esprit.

Le monde et les livres

Un statisticien du Nouveau-Monde, M. Sparn, de la République Argentine, a, par de patients travaux, établi la richesse en livres, ou à peu près, du monde civilisé. Il ne s'est occupé que des bibliothèques importantes, c'est-à-dire celles qui comptent plus de 50,000 volumes. Il y en a sur terre, paraît-il, exactement 1,038, avec 131 millions de livres, ainsi réparties:

Europe: 669 bibliothèques, 119,600,000 volumes; Amérique du Nord: 314 bibliothèques, 54,100,000 volumes; Amérique du Sud et Centre: 22 bibliothèques, 2,300,000 volumes; Asie: 23 bibliothèques, 3,900,000 volumes; Australie: 7 bibliothèques, 1,100,000 volumes; Afrique: 3 bibliothèques, 200,000 volumes.

Ni le coeur, ni l'imagination, ni la prière ne pensent aller trop loin. Tout est encore plus beau que ce qu'on rêve. Tout est encore plus grand que ce qu'on croit. — P. Gratry.

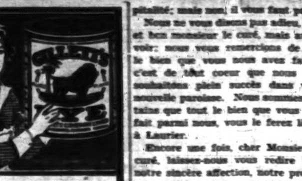
La jeunesse est sévère parce qu'elle juge le monde sur ce qu'elle a appris, et la vieillesse indulgente parce qu'elle juge la société sur ce qu'elle a vu.



LA PLUPART DES GENS connaissent cet antidote pour la douleur; prenez-vous soin de dire Bayer quand vous l'achetez? Et vous donnez-vous la peine de voir si "Bayer" est sur la boîte et si le mot GENUINE y est imprimé en rouge? Sans cela, Aspirin n'est pas authentique. Bayer est dans toutes les pharmacies et les directions sont insérées dans chaque boîte.



"Aspirine" est la marque de commerce (enregistrée au Canada) indiquant la manufacture Bayer. Quoi qu'il soit reconnu qu'Aspirine veut dire manufacture Bayer, les tablettes seront imprimées avec leur marque de commerce "Bayer Cross" afin de garantir le public contre toute imitation.



C'est le meilleur pour la propreté

N'appelez pas le plombier quand l'égout de l'évier est bouché; un peu de Lessive de Gillett le débouchera dans quelques instants. Une multitude d'autres usages dans le foyer sanitaire.

LESSIVE PURE DE GILLETT

Ne permettez pas aux vers de saper la vitalité de vos enfants. Si l'on ne s'en préoccupe pas, les vers auront tôt fait de causer un mal irréparable à la constitution de l'enfant. Les petits qui souffrent ne peuvent dire leurs maux, mais la mère ne se trompe pas à certains indices qui lui prouvent qu'une dose de poudre à vers de Miller est nécessaire. Ces poudres agissent promptement et elles expulseront les vers du système sans aucun malaise pour l'enfant.

La Cicatrisation

par la méthode Zam-Buk produit chaque jour des résultats merveilleux. Essayez Zam-Buk sur toute coupure, blessure ou éruption. Vous serez étonnés des résultats.

La puissance remarquable de Zam-Buk vient de certaines essences herbeuses rares qui, à travers les pores de la peau, pénètrent jusque dans les tissus intérieur. Ce baume

Adoucissant

cicatrise à partir de la base et enlève les causes profondes de la maladie qui irrite et défigure. Il fait disparaître la douleur et la démangeaison, expulse le pus et le poison des tissus, supprime l'inflammation et fait pousser une peau nouvelle. Zam-Buk cicatrise avec les herbes de la Nature selon le mode de la Nature. Etant souverainement

Antiseptique

Zam-Buk est, d'une valeur inestimable pour toutes les fins de premiers secours. Chaque fois que vous vous coupez, écrasez, meurtrissez, brûlez ou foulez, un peu de ce Zam-Buk antiseptique amène une cicatrisation rapide. Un peu de Zam-Buk frotté sur votre peau chaque jour la débarrassera de toute imperfection et irritation.

Le grand baume herbeux



50 sous la boîte, toutes les pharmacies



AVIS IMPORTANT

En plus, nous donnons un PIANO, un SERVICE DE SALLE A DINER, un VICTROLA, un Set CHESTERFIELD, un SERVICE D'ARGENTERIE, une BALAYEUSE ELECTRIQUE, un SERVICE DE VAISSELLE, une LAMPE ELECTRIQUE, une BICYCLETTE, une MONTRE EN OR POUR DAME, un KODAK EASTMAN, un SAC DE VOYAGE, une RAQUETTE DE TENNIS, un RECUEIL DES AMES PIEUSES et des MILLIERS DE DOLLARS EN ARGENT en répondant à cette annonce. Ces articles d'ameublement sont fournis par Paul-A. Pinard, 4304, St-Denis, coin Rachel, BElair 7150, et sont exposés dans ses vitrines. Le service d'argenterie et la montre en or pour dames sont fournis par la maison J.-A. Mercier, 1410, rue Beaudry. Tél. EAst 9894.



Mlle Y. Gilbert, 686, Mt-Royal Est, Montréal, gagnante du premier prix de $1000.00 lors de notre dernier concours.

Pour résoudre ce problème, il faut additionner les uns aux autres tous les chiffres qui composent ce Casse-tête. — Tous les chiffres y sont, excepté le 0 et le 1. — Ce n'est pas aussi facile que cela paraît. — Pouvez-vous le résoudre? si oui, inscrivez votre réponse sur le coupon ci-bas et envoyez-le moi rapidement. Vous pouvez devenir l'heureux possesseur de ce magnifique auto ou de $1,000 en argent, sans que cela vous coûte un sou. Cet AUTO sera livré par "LEDUC GARAGE LIMITEE", 1297, Demontigny Est. Téléphone CLairval 6329. Entrez votre réponse immédiatement. AUCUNE OBLIGATION — AUCUN RISQUE — AUCUNE DEPENSE POUR VOUS. N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT, remplissez simplement le coupon et envoyez-moi votre réponse. Soyez prompt! — Agissez vite! — Vous pouvez gagner! — La promptitude paie toujours! — †

Nous avons donné dans le passé pour une valeur de plusieurs milliers de dollars pour annoncer nos Romans, mais voici l'offre la plus libérale jamais offerte. — Voici votre chance de GAGNER UN SEDAN ou MILLE PIASTRES EN ARGENT. — Quelqu'un qui lira cette offre le gagnera. Pourquoi pas vous? Voici une offre qui n'a jamais été faite avant ce jour. — Ecrivez immédiatement, vous n'avez pas à risquer un sou de votre argent, aujourd'hui ni plus tard, pour gagner le Sedan ou un de nos 100 prix, lesquels seront livrés immédiatement et sans charge à votre domicile.

COUPON

M. Le Gérant du Concours,
Le Roman Canadien,
1425, Sainte-Elisabeth, Montréal.

Ma réponse au problème est ....
et si elle est correcte veuillez m'écrire.

NOM ....

ADRESSE ....

....

† Notez bien que le haut des 6 est courbé et que le bas des 9 est droit

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

A l'issue de la grand'messe, dimanche, a eu lieu la vente des bancs. Mgr Jubinville a demandé aux paroissiens de se montrer généralement plus généreux sous ce rapport.

A l'archevêché

De passage à l'archevêché, M. l'abbé Derome, curé de Portage la Prairie. M. Derome arrivé d'un long voyage en Europe et en Orient. Il était de l'excursion qu'a dirigée Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert.

Séance des élèves de l'Académie Provencher

Le Club Dramatique Provencher a présenté à S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface une très jolie séance, le mardi 1er mai, dans la salle du Collège de Saint-Boniface. Un orchestre, composé de musiciens choisis surtout parmi les élèves anciens ou actuels, a rendu avec succès plusieurs morceaux qui ont été goûtés de l'auditoire.

Les acteurs présentèrent au public un petit drame en un acte intitulé "Les deux Cousins", et une très jolie opérette, "Les Chaussons du Duc Charles". L'opérette fût particulièrement réussie et goûtée, et nous sommes heureux de féliciter les acteurs. Leur jeu était naturel, leur diction bonne et l'intérêt qu'ils suscitèrent au début se maintint. Les Rev. Frères ont droit à toutes nos félicitations car il faut bien songer que ce n'est pas une mince besogne de transformer en acteurs des jeunes gens qui n'ont à peu près aucune expérience de la scène. Le tout fut très goûté d'un bon auditoire qui souligna de ses applaudissements les passages saillants du drame et de l'opérette.

Au début, un élève était venu dire à Monseigneur les hommages des écoliers et de tous les acteurs. Monseigneur répondit en félicitant et remerciant les élèves et se dit très heureux de pouvoir assister à une séance aussi bien réussie et qui faisait tant honneur aux Rév. Frères.

Nous sommes heureux de présenter aux acteurs et à leurs dévoués professeurs nos félicitations les plus sincères.

Séance des Enfants de Marie

Les Enfants de Marie présenteront dimanche prochain, 13 mai, à l'Académie Saint-Joseph, à 8 h., un drame et une comédie. Le drame, intitulé "Fulvie d'Arles", est un épisode des guerres religieuses en Ecosse. La comédie "Brouillées à mort" fera passer de bons moments à l'auditoire.

Les Enfants de Marie donnent une séance par année au profit de leurs oeuvres. Elles sont pourtant toujours prêtes à prêter leur concours pour les autres oeuvres paroissiales, et le succès de bien des entreprises leur est, en grande partie, dû sans qu'on le soupçonne. Cette fois les Enfants de Marie préparent une jolie séance.

Nous osons insister pour que tous ceux qui le peuvent se fassent un devoir d'aller encourager les membres si méritants de la société. Les assistants ne s'ennuiront pas non plus, car ils assisteront à un drame bien préparé et qui sera rendu avec distinction, et à une fine comédie. Cette réclame que nous osons faire ne vient pas des Enfants de Marie elles-mêmes et peut-être va-t-elle choquer leur modestie bien connue. Tout de même nous croyons de notre devoir de révéler au public le mérite si peu connu de cette société.

Les billets pour la séance se vendent 50 sous et 35 sous. On trouvera des billets à la porte.

Chambre de Commerce

Jeudi dernier, à l'hôtel de ville, a eu lieu l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce. M. Arnold Smith, président, ayant demandé d'être relevé de ses fonctions, l'assemblée nomma M. H.-F. Patterson comme président. Les autres officiers élus furent: MM. Max Scipp, vice-président; Dave Morley, trésorier; Henri d'Eschambault, secrétaire.

Le président sortant de charge a fait un rapport des activités de la Chambre de Commerce au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il a particulièrement insisté sur le grand succès remporté par la Chambre de Commerce lors de la célébration des fêtes jubilaires, l'été dernier.

Le trésorier a montré qu'il existait en caisse un surplus assez appréciable. Le secrétaire a fait un rapport optimiste. Il a montré comment les industries avaient augmenté au cours de l'année, comment les immeubles avaient pris de la valeur, comment la population s'était accrue jusqu'au chiffre de 15,300, comment les finances municipales s'étaient améliorées, donnant comme preuve le récent et avantageux emprunt de la cité à des courtiers de Montréal.

L'exécutif se composera, en plus des officiers déjà nommés, de MM. Vanestanger, Fontaine, Buffet, Osborne, Arkin, Dowse, Smith, Huot, Lavoie, N.-T. Sinclair et G. Kicwel.

Grande Kermesse à l'Hospice Taché

Les dames du Cercle Sainte-Elisabeth, aidées des Demoiselles de la Ligue des Enfants de Marie et de plusieurs amis, tiendront une Kermesse les 14, 15 et 16 juin prochain, sur le terrain de l'Hospice Taché, au profit des oeuvres de cette institution. On nous promet un programme des plus intéressants, dont on reparlera encore bientôt.

C'est le temps de jardiner!

La liste de prix de la Société d'Horticulture de Saint-Boniface et Norwood pour la saison vient d'être publiée, et elle contient plusieurs additions à ceux des années précédentes. L'exposition annuelle aura lieu les 22 et 23 août et les concours de jardins seront jugés dans la première semaine d'août. Les classes seront les mêmes que de coutume. Un travail hâtif dans les jardins et une température favorable laissent espérer aux officiers et aux membres une autre saison excellente.

Un point intéressant de l'exposition sera la classe des novices en fleurs et en légumes, pour ceux qui n'ont encore jamais exposé et l'on compte sur un grand nombre d'inscriptions. On continue le travail parmi les enfants. Une coupe d'argent sera donnée au garçon ou à la fillette ayant le meilleur jardin dans les cinq quartiers de la ville.

Envoyez vos inscriptions pour le concours de jardins au secrétaire R.-H. Green, casier postal 332, Norwood, ou téléphonez 81 855. De bons prix en argent sont aussi offerts en même temps que la coupe d'argent.

On peut obtenir la liste de prix et tous les détails en s'adressant au président, Frère Joseph, ou à Joseph Taylor, 166 rue La Verendrye.

PETITES NOTES

M. Georges Marchand et Mlle Raymonde Marchand, de la rue Ritchot, ont quitté Saint-Boniface pour un long voyage en France.

• • •

Mme Napoléon Boulet, de Dunrea, Man., son fils prêtre, vicaire à la cathédrale, ses filles religieuses chez les Soeurs de la Charité offrent leurs remerciements pour les offrandes de messes, bouquets spirituels et témoignages de sympathies reçus à l'occasion de la mort de M. Napoléon Boulet.

• • •

La famille Julien Ledoyen remercie les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Ledoyen, et en particulier M. l'abbé Heynen, curé de Letellier, qui a bien voulu célébrer le service funèbre.

UNION CANADIENNE

La fête Dollard

Nos directeurs sont à préparer notre grande fête annuelle. Il est virtuellement décidé que la fête aura lieu les 24, 26 et 27 mai. Cette année nous serons particulièrement favorisés. La fête en effet va coïncider avec la venue des membres de la Société Royale qui auront leur congrès à Winnipeg. Mgr Camille Roy, le distingué critique, a accepté de porter la parole sous nos auspices et l'on est à préparer aux délégués français une réception digne d'eux. L'Union compte sur l'aide de tous ses membres et amis.

Le tennis

Dimanche dernier a eu lieu l'ouverture officielle de la saison. Il est vrai que les amateurs avaient commencé à jouer depuis le 1er mai, mais la véritable ouverture a eu lieu dimanche.

LA VIE AU COLLÈGE

Le mouvement est ressuscité avec le printemps. Le départ des Universitaires a bien paralysé les jeux; mais jeudi dernier un congé ensoleillé, que nous valut la fête du R. P. Recteur, remit les élèves de bonne humeur et les jeux en marche.

Jeudi aussi vit le départ des élèves de belles-lettres et de première année de philosophie qui ne prenaient pas part à la retraite. Les plus jeunes les regardaient avec admiration s'affairer partout, à l'étude, au dortoir: qu'ils sont heureux!

Le soir dix-sept jeunes gens, philosophes et rhétoriciens, reviennent, valise à la main, tous un peu craintifs et intrigués, mais un sourire décidé sur les lèvres; ce sont les retraitants qui pendant trois jours, vont considérer le grave problème de leur vocation.

Et on les vit, pendant ces heures de grâces, arpenter les allées de la cour, pensifs, le chapelet à la main. Ils ne sont plus reconnaissables! Silence continuel, sérieux et gravité sur la figure! Vraiment le problème les préoccupe!

Après les repas, la jeunesse reprenait ses droits, et nos dix-sept lurons accouraient sur le terrain du vieux collège. Ils se rappelleront longtemps les homériques parties de balle molle dont les ruines du collège ont entendu les échos!

Dimanche soir, une cérémonie clôtura les exercices de cette retraite intime et décisive. Les dix-sept s'agenouillèrent dans les premiers bancs de la chapelle. Leurs confrères purent voir tel garnement, jadis intenable, abîmé dans la prière, tel autre connu pour sa loquacité, uniquement occupé de parler à Dieu.

Le Salut du Saint-Sacrement se déroula solennel. Avant la "Tantum Ergo", l'un d'eux dit une consécration convaincue au Sacré-Coeur. Et comme pour exprimer la réponse de Notre Seigneur, une voix entonna après la bénédiction, ces paroles d'encouragement:

Sois courageux et vaillant dans la lutte
A tes côtés, je soutiendrai ton bras;
Va confiant, que rien ne te rebute;
Pour vaincre il faut souffrir, et tu vaincras

Le mois de Marie prit ce soir-là une gravité inaccoutumée. Un autre retraitant, le préfet de la Congrégation de la Sainte-Vierge, récita la rénovation de la consécration de tous à la sainte Vierge, patronne des congréganistes.

Et lundi matin, le départ sépara ces copains, révéla aussi quelques-unes de leurs décisions. Ils partirent joyeux l'avenir grand ouvert devant eux.

• • •

Pendant que les philosophes méditaient, les élémentaires latins préparaient leur séance de classe. Ils sentaient bien le désir de surpasser les syntaxistes. Samedi matin, ils régalèrent le R. P. Recteur et une assistance fournie: la gent écolière de la Maison-Chapelle s'était transportée en nombre, les éléments français et les aspirants au commerce applaudirent les artistes et les "concertations" en mots latins, ce Grondeur de Dr Guichard, etc. Le drapeau Carillon Sacré-Coeur fut bien fêté.

L'Egypte accède à la demande de l'Angleterre

Le Caire — La Chambre et le Sénat égyptiens ont adopté, sur des motions présentées à des sessions secrètes, la résolution d'ajourner jusqu'en novembre prochain toute discussion sur le bill d'assemblées publiques.

Cet acte du parlement égyptien a été apparemment posé pour faire droit à l'ultimatum de la Grande-Bretagne réclamant que le bill d'assemblées publiques auquel elle s'objectait soit retiré. Les clauses de ce bill auxquelles l'Angleterre s'objectait particulièrement auraient empêché la police d'intervenir dans toute assemblée à moins qu'il n'y ait eu des désordres et que les organisateurs aient requis l'aide de la force constabulaire. Les constables qui auraient violé cette loi auraient été passibles de fortes amendes.

Le Canada missionnaire

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le Canada envoya 68 missionnaires à l'étranger et autant dans les Missions du Nord de l'Amérique; 25 partirent pour l'Afrique, 21 pour la Chine, 13 pour l'Inde, 5 pour le Japon, 3 pour l'Indochine et 1 pour la Palestine. Parmi ces missionnaires partis pour ces contrées lointaines, 23 étaient prêtres ou sur le point de l'être, 8 étaient Frères et 37 religieuses. Parmi les prêtres, il y avait 1 Capucin, 2 membres des Missions étrangères de Québec, 2 Jésuites, 3 Rédemptoristes, 3 prêtres de la Ste-Croix, 5 postulants des Pères Blancs, 2 Franciscains, 2 Pères de Maryknoll, 1 Père du Saint-Esprit et 2 Pères Oblats. Parmi les religieuses, il y avait 9 Soeurs Blanches, 8 de l'Immaculée Conception (Outremont), 6 de Notre-Dame des Anges, 11 Franciscaines Missionnaires de Marie et 3 Dames du Sacré-Coeur.

Ne te trouble de rien. Ne t'épouvante de rien. Tout passe. Dieu est toujours le même. La patience vient à bout de tout. Celui qui possède Dieu ne manque de rien. Dieu seul suffit. — Sainte Thérèse.

Cinquième Voyage de la Liaison Française

1—Le monument Champlain, à Orillia. 2—Un coin des jardins Butchart, à Victoria. De cette ancienne carrière le propriétaire a fait un petit paradis terrestre. 3—L'Avenue Granville, la principale artère de Vancouver. 4.—La cataracte de Niagara. 5—Rivière de la Paix, un nouveau et magnifique territoire de colonisation. 6—L'Hôtel du Canadien National, à Jasper, dans les Rocheuses, où s'arrêteront les voyageurs de la Liaison Française. 7—Cèdre géant dans le Parc Stanley, à Vancouver.
Photos, Canadien National.

Le grand voyage classique annuel, la Liaison Française, s'effectuera cette année du 2 au 21 juillet, par train spécial du Canadien National.

C'est la cinquième excursion du genre organisée depuis 1924. Celle de cette année sera sous les auspices de la Société Saint Jean Baptiste. Ce patronage marque bien le caractère national et patriotique de la Liaison Française dont le but est de permettre aux Canadiens-Français de l'Est de prendre contact avec leurs frères des Provinces à l'ouest du Québec tout en faisant un merveilleux voyage touristique à travers le Canada à des conditions des plus avantageuses.

Au cours d'une randonnée de plus de 8,000 milles les voyageurs de la Liaison Française visiteront cette année, tant en chemin de fer qu'en automobiles et en bateaux, cinq provinces canadiennes, s'arrêteront dans les principales villes et quelques-uns des gros bourgs français de l'Ouest, traverseront la chaîne des montagnes Rocheuses et se rendront jusqu'à l'Océan Pacifique.

Ce voyage, le plus beau que l'on puisse entreprendre au Canada, permettra aux excursionnistes d'admirer, entre autres choses, le merveilleux district de la Rivière de la Paix, les chûtes Niagara; le Mont Robson, le plus haut pic des Rocheuses canadiennes; Vancouver et Victoria, les deux reines du Pacifique; le parc Stanley de Vancouver, l'un des plus beaux du monde; les jardins enfoncés de Victoria d'une beauté rare; les majestueux canyons de la Fraser et de la Thompson et enfin Jasper et son lac Beauvert, l'émeraude des Rocheuses.

Partout où les voyageurs s'arrêteront ils seront reçus par leurs frères de langue française et visiteront avec eux, en automobiles, la région ou la ville figurant à l'itinéraire.

Le voyage lui-même s'effectuera dans des conditions idéales. Le Chemin de fer national du Canada qui mettra à la disposition des voyageurs un train spécial fut le premier à organiser ces grands voyages à forfait à travers le Canada et possède de ce fait une expérience précieuse dont bénéficieront les excursionnistes de la Liaison Française. Ces derniers jouiront de tout le confort qu'on puisse désirer en voyage et auront à leur disposition un personnel de langue française.

M. l'abbé J. A. Ouellette, 337 rue Notre-Dame, est, Montréal, M. l'abbé A. S. Deschênes, 565 rue Saint Jean, Québec ou tout agent du Canadien National se feront un plaisir de fournir tous les renseignements nécessaires sur ce superbe voyage annuel, qui, grâce à son prix réduit, est à la portée de toutes les bourses.

En plus d'être sous le patronage de la grande société nationale, la Liaison Française a l'appui sympathique de NN. SS. les évêques qui voient en cette excursion un excellent moyen de maintenir fort ses liens qui unissent les différents groupes de langue française au Canada.

Feuilleton de la "Liberté"
No 4

François de Bienville

Scènes de la Vie Canadienne au XVIIe Siècle

Par JOSEPH MARMETTE

— Eh bien, dit le cuisinier en voyant rentrer Boisdon, eh bien, est-ce de l'or, oui ou non?

— Il faudrait voir ça de plus près, répondit ce dernier d'un air de doute.

— Ta, ta, ta, qu'on vous le donne et vous le prendrez bien les yeux fermés. Mais parlons d'autre chose; avez-vous du vin blanc de Grave?

— Oui, tonnerre! et du bon!.

— De quelle année?

— De mille six cent soixante.

— Bon, bon, apportez-en demain une bouteille; M. le comte y goûtera; et, s'il a seulement dix ans de moins que vous ne lui donnez, nous prendrons tout ce que vous en pouvez avoir. Car notre provision est épuisée.

— Ça me va, père Saucier, ça me va. A demain donc.

— A demain, répondit le cuisinier, qui tendit la main à l'hôtelier d'un air de protection tant soit peu railleur.

Ce dernier sortit le coeur à la joie, et suivi de son fils, qui l'ennuyait déjà par ses questions au sujet du sauvage. Mais Boisdon père était trop préoccupé pour répondre à Boisdon fils.

— Deux fois quatre font huit, grommelait l'avare. Et c'en est... bien sûr... Huit onces! hum!

Et il hâta le pas pour regagner son logis.

Le même soir, Boisdon, qui ne savait comment s'y prendre pour trouver le temps moins long, tant il avait hâte de voir arriver le jour suivant, était occupé à faire le coup de dés avec quelques habitués du cabaret, lorsqu'il vit entrer le même soldat qui avait bien voulu lui laisser voir Dent-de-Loup.

— Bon! pensa l'aubergiste, en voilà un que je n'attendais pas, mais qui n'en est pas moins le bienvenu.

Puis, allant au devant de lui, il l'accabla de prévenances, l'abreuva largement d'un gros vin de goût de la soldatesque, et feignit d'abord de ne point s'apercevoir que le militaire lui payait seulement la moitié du prix ordinaire d'un écot. L'histoire n'en parla pas, mais je me sens porté à croire que Boisdon avait auparavant mis de l'eau dans ce vin.

Afin, cependant, de ne point faire naître de soupçon chez l'homme de guerre, il prit soin de lui laisser entendre qu'il agissait ainsi pour le remercier de la complaisance que le soldat avait eue à son égard.

Et, tout en faisant causer son homme, Boisdon parvint à savoir qu'il serait de garde le lendemain, à la même heure que la veille.

— Allons! se dit Boisdon, en frottant ses doigts crochus d'un air satisfait, tandis que le soldat s'en allait plein de jus de la treille et de gaieté bruyante, je n'ai perdu ni mon vin ni mon temps.

La nuit parut doublement longue au cabaretier; car en calmant son excitation, elle lui fit songer qu'il s'embarquait dans une affaire qui pouvait très bien aboutir au pilori, à la prison, à l'amende... à l'amende surtout ce qu'il craignait le plus au monde après sa femme.

Il resta longtemps éveillé entre la peur et l'avarice qui se livraient sous son crâne un combat singulier. Enfin, vers le matin, la soif de l'or l'emporta. "Quel danger puis-je courir" s'était-il dit pour porter le coup de grâce à son indécision. Depuis l'arrivée du sauvage, on assiège la porte de sa prison pour le voir. Il ne se passe point de jour que les curieux aillent l'examiner du dehors par sa fenêtre. Pourquoi donc me soupçonnerait-on plus qu'un autre? Je saurai d'ailleurs si bien prendre mes précautions avec la sentinelle, qu'elle ne se doutera de rien. Pût-il même, par la suite, avoir quelque soupçon sur mon compte, le soldat se gardera bien d'en faire part à personne, tant il craindra le châtiment qu'on lui infligerait pour avoir manqué à la consigne. Car si on tolère qu'il laisse ainsi les badauds regarder le prisonnier, il est certainement tenu de veiller de près à ce que personne ne puisse faciliter l'évasion du sauvage."

— Allons! allons! Boisdon mon ami, vous n'êtes point si sot que votre femme le prétend, pensa-t-il en fermant les yeux pour inviter le sommeil.

Et notre homme s'endormit en faisant des rêves d'or.

Le matin, après avoir tout rangé dans la boutique, — madame Boisdon ne s'occupait que du pot-au-feu et de son intéressante famille, demeurant au second étage, où elle régnait en souveraine absolue, — le cabaretier prit, sur les dix heures, le chemin du château.

Il avait ostensiblement sous le bras une bouteille de vin blanc de Grave, et dans la poche droite de ses braies deux petits objets qu'il y avait enfouis secrètement.

Ainsi qu'au jour précédent, Boisdon s'en alla droit à la cuisine; mais cette fois Saucier était absent de son office.

Alors, sous prétexte de voir le maître d'hôtel au sujet de son vin, Boisdon sortit de la cuisine et s'engagea dans le même corridor qu'il avait parcouru la veille.

Habitués à de fréquentes visites de sa part, les gâte-sauce ne prêtèrent aucune attention à ses mouvements et le laissèrent aller où bon lui semblait.

Notre homme savait plus d'un tour. Il passa devant la sentinelle, qu'il reconnut avec une grande satisfaction intérieure, et salua d'un air affairé. Le soldat, le voyant passer outre, lui demanda s'il ne voulait pas voir le sauvage.

Apparemment mon vin a été apprécié et l'on désire y goûter encore, se dit Boisdon.

— Non, répondit-il au soldat; pas à présent du moins, car j'ai affaire au maître d'hôtel.

Et il tourna le corridor d'un pas pressé.

Un quart d'heure après, Boisdon revint, causa de choses indifférentes avec le militaire, et ne parut céder qu'à ses instances pour jeter un coup d'oeil dans la chambre du captif.

Enfin la porte s'ouvrit et l'heureux avare, répétant à peu près ses manoeuvres de la veille, introduisit la moitié de son corps par la porte entrebâillée, tandis que la sentinelle continuait nonchalamment sa marche.

Le Chat-Rusé était étendu sur son grabat. A peine eut-il aperçu celui de qui dépendait sa délivrance, que son oeil s'illumina d'un rayon de farouche espoir.

Il se lève en silence, et marche doucement vers Boisdon, qui lui a fait un signe.

Dans un clin d'oeil le couteau et la lime apportés par l'aubergiste passent dans la main du sauvage, tandis que ce dernier met furtivement les deux précieuses pépites d'or dans la main difforme de l'hôtelier, qui tremble de désir.

Puis la porte se referme, et l'aubergiste revient tranquillement à son logis.

Quelques jours après, Dent-de-Loup avait disparu, sans qu'on pût expliquer comment il était parvenu à scier un des barreaux qui montaient si bonne garde à la fenêtre de son cachot.

Un mois plus tard, vers le milieu de juin, Dent-de-Loup amaigri, harassé, épuisé, rentrait au village agnier, où l'on n'attendait rien moins que son retour.

Comment l'Iroquois était-il parvenu, seul et sans armes, à rejoindre ses frères au milieu des périls sans nombre que lui suscitait sans cesse le dangereux voisinage des blancs?

Le premier soin de Dent-de-Loup, lorsqu'il se trouva dans les bois et à l'abri de toute poursuite immédiate, fut de se confectionner un arc de flèches, à l'aide du couteau que lui avait mis, durant le dernier jour de sa captivité, les meilleurs fils à profit.

Ces armes primitives l'avaient empêché de mourir de faim dans sa longue marche à travers les forêts. Un orignal qu'il surprenait se désaltérant au bord d'un lac, une perdrix que son trait allait chercher sous la feuillée, un lièvre que sa flèche arrêtait sur le bord du terrier, tels étaient les aliments dont il soutenait son aventureuse existence.

C'est ainsi qu'après maintes fatigues, après maintes angoisses causées par la possibilité de retomber entre les mains de ses ennemis, le Chat-Rusé revit les bords aimés de la rivière Mohawk.

Mais de cruelles déceptions l'attendaient dans sa bourgade. D'abord le prestige d'invincibilité attaché à son passé venait de subir un rude échec, par suite de sa défaite et de sa captivité récentes; ensuite, comme on l'avait cru mort, un autre chef avait été élu durant son absence. Dent-de-Loup trouva donc fort peu de sympathie à son retour, et vit aussitôt dans son remplaçant un homme fort jaloux du titre qu'on lui avait conféré. Ce que voyant, le Chat-Rusé se tint à l'écart et rendit dédain pour froideur.

Cependant les colons anglais, qui s'occupaient alors activement de leur expédition contre le Canada, avaient gagné l'alliance des cantons iroquois. Déjà le Connecticut et la Nouvelle-York avaient obtenu des Agniers, des Sokoquis et des Loups la promesse de se joindre aux deux mille hommes de troupes que ces deux Etats dirigeaient par le lac Champlain contre la Nouvelle-France.

Nous avons vu, dans le premier chapitre, le résultat de ce projet avorté; il n'est donc nullement besoin de s'y arrêter ici. Disons seulement que Dent-de-Loup, dont le ressentiment contre les Français augmentait en raison du mauvais accueil qu'il recevait des siens, rêvait dans l'ombre à de cruels projets de vengeance. Mais bien que sa haine fût vouée à tous les habitants du Canada, elle s'attaquait de préférence à ceux qui l'avaient vaincu et fait captif, c'est-à-dire aux Québecois, qui composaient en partie l'expédition de Schenectady.

Aussi, dès qu'il apprit que l'on armait une flotte à Boston pour s'emparer de Québec, rumina-t-il un projet qu'il s'empressa de mettre à exécution.

Quelques heures lui suffirent pour préparer ses armes, et, trois jours après son arrivée, Dent-de-Loup ressortait de son village d'un pas leste et fier comme au temps d'autrefois.

— Où va donc mon frère Dent-de-Loup? lui demanda le chef qui l'avait supplanté.

Dent-de-Loup lui lança un regard chargé de mépris, et, lui montrant son costume et ses armes:

— Mon frère a-t-il des yeux pour ne point voir? dit-il en passant outre.

Quelques jours après, un Iroquois de haute taille secouait la poussière de ses moccassins aux portes de Boston.

— Je veux voir un des chefs blancs qui vont porter la guerre au Canada sur les grands canots, dit-il en mauvais anglais au premier passant qu'il rencontra.

Celui auquel il s'adressait était un soldat nouvellement enrôlé pour l'expédition de Québec. Il conduisit le sauvage chez le lieutenant qui l'avait engagé dans sa compagnie; car il était plus facile au lieutenant qu'au soldat de présenter l'Iroquois aux officiers supérieurs.

— Qu'attends-tu de nous? demanda l'officier au sauvage.

— Je veux me venger des faces pâles de là-bas.

L'homme blanc envisagea l'homme rouge qui, de son côté, riva ses yeux sur ceux de son interlocuteur. Une lueur de satisfaction passa sur la figure du blanc, qui se dit: "J'ai mon homme."

— Je suis moi-même un des chefs que tu veux voir, dit-il au sauvage. Consens-tu à venir combattre avec moi?

L'Iroquois parut content aussi de la première impression que lui avait causée l'autre. Aussi s'empressa-t-il d'accepter sa proposition.

Ces deux hommes avaient deviné leur valeur respective au premier coup d'oeil.

L'un se nommait Dent-de-Loup; l'autre était le lieutenant John Harthing.

CHAPITRE IV

L'espion

Que l'on veuille bien nous permettre de placer ici, avant de suivre Dent-de-Loup dans son expédition nocturne à Québec, le court exposé des causes qui amenèrent contre le Canada l'attaque de 1690. Car il est bien temps d'expliquer comment une flotte anglaise se trouvait mouillée au pied de l'île d'Orléans le quatorzième jour d'octobre de cette même année.

Par suite de l'accession de l'Angleterre à la ligue d'Augsbourg contre Louis XIV, la Nouvelle-France allait avoir à lutter contre les colonies anglaises. On se battait là-bas, dans la mère patrie, il fallait conséquemment s'entr'égorger de ce côté-ci de l'Atlantique; rien de plus logique alors. Tel fut pourtant le premier mobile de ces luttes si fréquentes qui désolèrent, dès leur naissance, les colonies anglaises et françaises de notre continent.

Mais comme le parti victorieux finissait naturellement par y trouver son profit, ces querelles entre les parents de la vieille Europe dégénéraient en personnalités chez leurs remuants enfants d'Amérique. Ils ne se battaient plus, en fin de compte, pour le bon plaisir de leurs auteurs, mais bien plutôt pour faire tort à leurs voisins et empiéter sur les possessions ennemies.

Voilà le second et plus proche motif de ces guerres incessantes, motif qui n'était pourtant qu'une conséquence de l'autre.

En 1689, la guerre étant donc résolue entre la France et son antique rivale de l'autre côté de la Manche, les colons anglais et français du nouveau monde se mirent aussitôt à dérouiller leurs vieux mousquets et à fourbir leurs épées de combat.

Cette fois-ci, les Canadiens voulurent être agresseurs et prévenir leurs ombrageux voisins, en portant la guerre au sein même du territoire ennemi. "Leur premier plan, dit M. Garneau, était de l'assaillir à la fois à la baie d'Hudson, dans la Nouvelle-York et sur différents points des frontières septentrionales."

Le premier coup fut en effet porté dans la baie d'Hudson, que d'Iberville rendit à la France par de glorieux combats qui n'étaient cependant que les préludes de ses futures victoires.

Mais le projet de M. de Callières, qui consistait à attaquer la Nouvelle-York et par terre et par mer, bien qu'agréé d'abord, ne reçut ensuite aucune exécution. Car on intima aux colons français l'ordre de se borner à la défensive, vu qu'on avait assez à faire en France et qu'il était impossible, disait-on, de leur venir en aide d'une manière efficace. Il fallut donc abandonner ce projet qui souriait tant à M. de Callières et à M. Frontenac.

Ce dernier gouverneur, voyant la colonie livrée à ses propres ressources, ne voulut cependant pas renoncer complètement à ses desseins; et, dans l'hiver 1689-90, il organisa, coup sur coup, les trois expéditions de Schenectady, de Salmon-Falls et de Casco. On sait qu'elles furent toutes trois couronnées de succès, la première surtout, qui produisit une terrible sensation dans la Nouvelle-York.

Ces divers avantages commençaient à alarmer sérieusement les ennemis; aussi nommèrent-ils, dans le mois de mai de l'année 1690, des députés qui se réunirent pour la première fois à New-York sous le nom de "congrès". L'envahissement du Canada par terre et par mer y fut décidé. Winthrop, à la tête de trois mille cinq cents colons et Iroquois, devait pénétrer chez nous par le lac Champlain, tandis que le chevalier Phipps était chargé, à l'aide d'une flotte dont on lui donnait le commandement, de conquérir l'Acadie et Québec.

C'était presque un plagiat du plan de M. de Callières.

Nous avons dit comment le corps d'armée commandé par Winthrop se dispersa tout à coup, avant même d'avoir touché notre sol. Quant à l'expédition de Phipps, ce récit fera voir combien peu ses auteurs en retirèrent de gloire et de profit.

Nous avons aussi démontré plus haut que la mésintelligence de Winthrop et de ses officiers avait grandement contribué à faire échouer l'expédition de terre; voyons un peu maintenant quel était l'homme qui devait commander la flotte chargée de prendre Québec.

William Phipps était né à Pémaquid vers l'an 1650. Le pauvre forgeron, père de ce fils aîné de vingt-cinq frères et soeurs, ne se doutait certainement pas, à la naissance de son fils, de la bonne fortune réservée à ce premier fruit des bénédictions célestes.

D'abord berger par nécessité, le jeune homme apprit ensuite le métier de charpentier. La vue de la mer lui inspira alors l'idée de tenter le destin sur le perfide élément; car il se construisit un petit navire qu'il lança sur les flots avec ses espérances, et peut-être ses pressentiments de bonheur à venir.

Devenu heureux marin plutôt par habitude que par talent, sa bonne étoile voulut qu'il parvînt au commandement d'une frégate; c'était déjà joli pour un ex-berger. Mais sa chance ne devait pas s'arrêter là; elle le conduisit sur les côtes de Cuba, où il parvint à retirer des flancs d'un gallion espagnol qui avait autrefois coulé à fond près de cette île, la belle trouvaille de 300,000 livres sterling, tant en or et en argent qu'en perles et en bijouteries, ce qui lui procura d'abord une petite fortune, et ensuite le titre de chevalier anglais.

Notre heureux aventurier était donc devenu sir William Phipps, lorsque au mois de mai 1690, il fut nommé amiral de la flotte destinée à faire la conquête de l'Acadie et du Canada.

Sa bonne fortune sembla d'abord vouloir continuer à lui tendre la main sur ce nouvel échelon qu'elle lui mettait sous les pieds.

Le 20 mai, l'escadre de Phipps, composée d'une frégate de quarante canons, de deux corvettes et de plusieurs transports, avec sept cents hommes de débarquement, parut devant Port-Royal, capitale de l'Acadie.

Le gouverneur, M. de Menneval, n'avait avec lui, dans cette place dont les fortifications étaient en ruines, que soixante-douze soldats. Voyant que résister était folie, le gouverneur capitula à des conditions honorables.

Mais l'éducation première de sir William Phipps, ne l'avait pas fait plus fort en théorie qu'en pratique sur la courtoisie et le droit des gens; aussi ne se gêna-t-il nullement pour manquer aux termes de la reddition, quand il eut vu dans quel état de délabrement était la ville, et quel petit nombre de défenseurs elle contenait. Il livra les habitations au pillage, et, après avoir fait prêter serment de fidélité aux colons, il partit, emmenant prisonnier M. de Menneval, malgré les belles promesses qu'il lui avait faites.

Ensuite, il passa par Chedabouctou et l'île Percée, où il ne laissa que des ruines.

Après ces hauts faits, le glorieux amiral retourna vers ses concitoyens, chargé de faciles dépouilles qu'il devait plutôt à une indigne violence et à un heureux hasard qu'à une réelle habileté.

Sir William était cependant rendu à l'apogée de sa grandeur lorsqu'il fit voile pour le fleuve Saint-Laurent, dans l'automne de l'année de grâce 1690. Nous verrons par la suite comment son étoile pâlissant d'abord en face du Cap-aux-Diamants, le put voir se heurter plus tard contre les rochers de l'île d'Anticosti, puis des Antilles, et s'abîmer dans ce même océan d'où elle l'avait vu sortir si radieux et souriant à l'avenir.

C'est que William n'était en résumé qu'un de ces hardis et heureux aventuriers que la Providence agite un moment au-dessus des masses afin d'attirer sur eux l'attention de la foule et de faire surgir ainsi, par ce moyen, de nouvelles ambitions. Doué d'une intelligence assez bornée, d'un jugement des plus médiocres, il s'éleva tant que ses succès furent dans le plan providentiel; mais une fois livré à ses seules ressources, William Phipps, incapable de se maintenir par lui-même sur les hauteurs, perdit l'équilibre et se cassa les reins dans sa lourde chute.

On nous trouvera peut-être un peu sévère dans notre jugement sur ce malheureux vaincu; mais l'histoire de sa vie, qui montre combien il était superstitieux, ignorant et borné, puis en particulier, les fautes qu'il commit dans son expédition contre le Canada, sont là pour corroborer notre opinion sur cet homme.

On a pu voir dans le chapitre précédent le résultat immédiat de la rencontre fortuite de Dent-de-Loup et du lieutenant Harthing. Bien qu'il eût pu se figurer tout d'abord le grand avantage qu'il retirerait d'un homme aussi résolu que le paraissait Dent-de-Loup, quelle ne dut pas être sa joie lorsque ce dernier lui raconta les aventures de sa captivité et de sa fuite de Québec.

Après avoir réfléchi quelques instants, Harthing demanda à Dent-de-Loup s'il reconnaîtrait l'homme dont la convoitise avait contribué si puissamment à sa délivrance.

A cette question, l'Indien, malgré son flegme habituel, ne put s'empêcher de sourire et dit:

— Il faudrait que Chat-Rusé eût des yeux de taupe pour n'avoir pas remarqué l'homme à la joue de feu. On reconnaîtrait ce blanc, dont la moitié de la face est rouge, au milieu des guerriers de dix mille tribus après l'avoir vu seulement une fois. Jamais plus beau tatouage n'orna le visage d'un chef à l'entrée du sentier de la guerre.

Dent-de-Loup avait gardé si bonne souvenance de la tache de vin de Boisdon, il dépeignit si bien l'aubergiste qu'il ne fut pas difficile à Harthing de se faire une assez juste idée du physique de l'hôtelier.

— Sais-tu où il demeure? demanda Harthing au sauvage.

Celui-ci secoua négativement la tête.

— Alors, attends-moi quelques minutes, reprit l'officier, qui sortit à la hâte.

Harthing alla trouver un sien ami qui, après avoir passé plusieurs mois en captivité à Québec, venait d'être rendu à la liberté. Ce dernier, qui avait été laissé libre de circuler dans la capitale du Canada, s'écria soudain, aussitôt que Harthing lui eut fait le portrait du cabaretier:

— Mais ce ne peut être autre que Jean Boisdon, l'hôtelier le plus en vogue à Québec, et chez qui, le jour de mon départ, j'ai bu, avec quelques officiers français, un carafon d'eau-de-vie si veloutée. Ces derniers, en gens bien appris, avaient voulu me féliciter de ma délivrance, et la guildive de l'aubergiste Boisdon cimenta cette fraternité d'armes temporaire entre Anglais et Français.

Il ajouta qu'il avait même remarqué l'enseigne que le vent faisait crier sur ses gonds au-dessus de la porte d'entrée du cabaret. C'était un barillet badigeonné d'un jaune sale, et sur lequel les mots suivants étaient écrits en caractères longs et tremblants:

AU BARIL D'OR
JEAN BOIS DONC

Cet affreux calembour avait attiré l'attention de l'officier anglais, qui put aisément donner tous ces renseignements à Harthing. Mais, malheureusement pour le lieutenant, son ami ne put lui donner une réponse aussi satisfaisante au sujet de Louis d'Orsy car ce nom ne lui était pas connu.

— N'importe, se dit Harthing en revenant chez lui, n'importe, j'en sais maintenant assez pour apprendre tout ce qu'il me reste à connaître.

Il s'empressa de dépeindre à Dent-de-Loup l'auberge de Boisdon, qui se trouvait sur la grande place et près de la cathédrale.

A mesure que l'Anglais avançait dans sa description, l'attention de l'Iroquois semblait s'éveiller graduellement. Enfin, quand le lieutenant lui mentionna le baril jaune qui servait d'enseigne à l'auberge, le sauvage lui toucha le bras et dit:

— Les yeux du Chat-Rusé ont vu ce baril d'eau de feu suspendu à la porte d'un ouigouam.

En effet, les Québecois qui faisaient partie de l'expédition contre Schenectady, n'avaient eu rien de plus pressé à leur retour que de se rendre à la cathédrale, pour y remercier Marie, sous la protection de laquelle ils s'étaient mis avant leur départ. Mais comme ils n'avaient pu se défaire immédiatement de leurs captifs, ils les avaient amenés avec eux jusqu'à l'église, à la porte de laquelle on les avait laissé momentanément sous bonne garde. Et ce fut alors que les regards de Dent-de-Loup tombèrent sur la singulière enseigne; il assura pouvoir retrouver le cabaret, même par la nuit la plus noire.

Harthing rayonnait.

Avec l'aide de Dent-de-Loup et de Boisdon, rien ne lui était plus facile, en effet, que de savoir où les d'Orsy demeuraient.

L'avarice de Boisdon lui était connue comme une mine d'exploitation très facile; restait à s'attirer l'amitié du chef agnier. Mais il fit si bien ressortir aux yeux de Dent-de-Loup l'avantage que celui-ci trouverait à s'allier avec lui pour conduire leurs projets respectifs à bonne fin, que l'Iroquois lui dit:

— C'est bon! Dent-de-Loup marchera dans le même sentier que son frère blanc.

Le sauvage n'avait aucune connaissance de la langue française, qui lui devait être cependant d'une si grande utilité pour s'aboucher avec l'aubergiste canadien; ce à quoi l'esprit infiniment inventif du lieutenant remédia de son mieux, en persuadant à Dent-de-Loup de se fourrer dans la tête assez de phrases françaises pour se faire comprendre de Jean Boisdon. A cet effet, Harthing se fit le maître de langue du sauvage; car il avait lui-même, dans la prévision d'aller un jour au Canada, pris des leçons de français d'un pauvre huguenot parisien qui végétait à Boston.

L'Iroquois, dont l'idée fixe de vengeance éperonnait toutes les facultés, se montra si bon élève, que deux mois plus tard, lorsque la flotte anglaise fit voile de Boston pour le Canada, il savait assez de français pour émerveiller le lieutenant Harthing, qui ne croyait pas qu'une tête de sauvage pût contenir autant d'intelligence.

Enfin, pour prévenir les soupçons de ses chefs au sujet de la présence de Dent-de-Loup sur la flotte, Harthing les prévint que cet homme lui était dévoué corps et âme, et qu'il se proposait de l'envoyer en espion pour explorer la place qu'on allait attaquer.

Comme les qualités précieuses des peaux-rouges à cet égard étaient bien connues en Amérique, la présence du Chat-Rusé fut non seulement tolérée, mais encore agréée par les chefs de l'expédition.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur la marche de la flotte depuis Boston, qu'elle quitta au commencement de l'automne, jusqu'à l'île d'Orléans, où nous la savons mouillée le quatorzième jour d'octobre. Il nous suffira de dire que, sans les vents contraires qu'il lui fallut essuyer presque continuellement, elle eût paru huit jours plus tôt devant Québec, et qu'alors c'en eût été sans doute fait de la ville, vu qu'on ne s'attendait nullement à cette attaque et que toutes les troupes étaient encore à Montréal.

A présent que nos lecteurs connaissent les antécédents de Dent-de-Loup, reprenons le récit au point où nous l'avons laissé vers le commencement du chapitre troisième, c'est-à-dire, au moment où le chef agnier venait de quitter la flotte anglaise.

Poussée par un bras vigoureux, la pirogue du sauvage glissait, en dansant sur les vagues, avec la rapidité de la flèche. Pour assourdir le bruit que fait l'aviron en plongeant dans l'eau l'Agnier avait eu soin d'envelopper le sien d'un lambeau d'étoffe.

Le canot rasa sans bruit les bords silencieux de l'île d'Orléans, où à part les aboiements éloignés de quelques chiens de ferme, tout semblait dormir. Car les habitants, terrifiés par le voisinage des Anglais, n'osaient pas même allumer de feu dans leurs demeures, tant ils avaient peur qu'un indiscret rayon de lumière, en se glissant au dehors, n'attirât quelques rôdeurs ennemis.

Après une heure de marche, le sauvage était en vue de la ville; la cime du cap paraissait alors se fondre dans l'obscurité de la nuit. Quelques coups d'aviron l'amenèrent à la Pointe-à-Carcy, qu'il doubla en entrant un peu dans la rivière Saint-Charles.

Arrivé à quelques brasses de terre vis-à-vis de l'encoignure qui réunit aujourd'hui les rues Saint-Pierre et Saint-Paul, il rama quelques coups de l'arrière pour arrêter sa pirogue et tendit l'oreille.

Rien ne bruissait au proche, que le clapotement monotone des vagues sur la grève.

Rassuré, Dent-de-Loup dirigea doucement son canot vers la terre, qu'il atteignit bientôt. Après avoir tiré son embarcation à sec sur le sable du rivage, le Chat-Rusé se mit à ramper vers la ville, non sans jeter auparavant un regard scrutateur autour de lui. Aucun bruit ne trahissait ses pas, tant ils étaient bien mesurés; de sorte qu'un blanc fût passé à dix pieds du sauvage sans se douter de sa présence.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Vingt dollars seulement...
Et vous possédez le poêle électrique dont vous rêvez depuis longtemps.
Paiement de la balance au gré de l'acheteur.
FONTAINE & COMPAGNIE
165, ave. Provencher — Tél. 81 425

A VENDRE — Deux taureaux "Holstein" enregistrés et éprouvés (tested) par le gouvernement, de 11 et 13 mois, provenant de bon stock. Prix: $50 et $60. S'adresser à **Ludger Lambert, St-Pierre, Man.** 51p

A VENDRE — Pas loin de l'église, école, station. 460 acres, 270 labour d'été, 450 prêts à semer; puits artésien. Vendra tout avec roulant, ou 240 acres, 115 labour d'été, 40 terre neuve, 50 en mil, maison, etc. **Boîte 123, St-Pierre.** 49p

A VENDRE — Magasin épicerie à vendre avec stock complet. Excellente occasion. Conditions faciles. S'adresser à **233, St. Mary's Road, Saint-Vital.** Tf

MAISONS A VENDRE — District scolaire de Saint-Boniface, rue Ritchot: No 544, bonne maison, moyenne grandeur, très propre, $2,000 seulement; lot de 25 pieds, taxes raisonnables. — Nos 464 et 477, en construction (exemption de taxes générales pour la bâtisse pendant cinq ans); montant raisonnable comptant, balance comme loyer. — Bons lots de construction, $125 en montant. — Assurances, prêts sur hypothèque, billets du Pacifique Canadien. — **Henri d'Eschambault, 123, rue Masson, St-Boniface. Tél. 81 481.** 49

A VENDRE — Maison moderne de 6 chambres, très chaude. S'adresser au propriétaire, **280, ave. Traverse, Norwood Grove, Man.** 51p

A LOUER — Petit magasin au numéro 220, ave. Provencher, $15 par mois. Excellent site pour barbier qui aurait la clientèle de nos membres. S'adresser au **gardien de l'Union Canadienne ou à Henri d'Eschambault, tél. 81 481.** Tf

ATELIER de ferblantier à louer, outillage moderne, bonne clientèle, à St-Pierre-Jolys, Manitoba. Pour renseignements, s'adresser à **Mme D. Tessier, Saint-Pierre-Jolys, Man.** 49p

C. BUFFET
Tél. 28 585 — 304, Bloc McIntyre

BONES MAISONS à vendre à Saint-Boniface, Norwood, Winnipeg, etc.
RUE BERTRAND — Cottage semi-moderne; 6 grandes chambres. En très bonne condition. $2,000. Conditions faciles.
RUE AULNEAU — Bonne maison de 7 chambres, moderne, chauffage eau chaude. $2,600; $400 comptant.
RUE DUMOULIN — Maison moderne, 8 chambres. $3,500.
BUNGALOW, rue Saint-Jean-Baptiste; stucco; 5 belles chambres. $4,500.
APPARTEMENTS A LOUER — Bloc Le Manitoba, 158, ave. Provencher: 2, 3 et 5 chambres et salle de bain privée, avec garage si désiré. $30, $35, $45 et $50. Bloc Aulneau, 417, rue Aulneau: 3 grandes chambres; poêle électrique, lavoir gratuit. $30.
COMMERCE D'EPICERIE à vendre à Saint-Boniface, avec grand logement moderne; occasion à $1,100.
FERMES pour culture et culture mixte dans paroisses françaises du Manitoba.

C. BUFFET
Tél. 28 585 — 304, Bloc McIntyre

ALEXANDRE PERREAULT, magasin général, **Somerset, Man.** — Spécialité: tabacs de toutes sortes. Petit Havane, 35 sous; tabac Belgique, 40 sous; grand tabac Havane, vieux, fort, 50 sous; tabac Quesnel extra, 70 sous; tabac haché Alouette (boîtes), 50 sous. Toutes sortes de tabacs en feuilles et en plaques. Service par la poste; satisfaction garantie.

A LOUER — Logis de cinq pièces avec chambre de bain complète, logis de 4 pièces avec chambre de bain complète, à des prix très bas. Maisons très chaudes. S'adresser à **C.-A. Gareau, 535, rue Des Meurons, Saint-Boniface. Tél. 82 450.** Tf

BELLE OCCASION — A vendre: Ford Coupé. S'adresser à **A. Delmarque, 394, rue Deschambault, St-Boniface, Man.** 49p

ON DEMANDE pour magasin de la campagne, un commis de quincaillerie (hardware). Devra parler français et anglais et avoir expérience. Produire références et spécifier quels ont été les patrons passés et actuels. S'adresser à **Boîte 10, la "Liberté".**

UNE PERSONNE d'expérience dans la culture et possédant le stock nécessaire, désire louer du terrain dans paroisse canadienne, près église et école. S'adresser à la **"Liberté", boîte 6.** 49p

AU SACRE-COEUR

Funérailles de jeudi prochain

Un de nos octogénaires et très estimables paroissiens, M. F.-E. Gingras, vient de rendre son âme à Dieu. Administré depuis quelques mois et constamment généreux dans le sacrifice, il s'est éteint paisiblement le lundi 7 mai, un peu avant l'heure du midi. A son épouse et à toute la famille éplorée nous offrons nos sympathies les plus vives. Nous renouvellerons ces condoléances en donnant le compte rendu des funérailles qui auront lieu en l'église du Sacré-Coeur, jeudi matin 10 mai, à 9 h. 30.

Sépulture

Joseph-Alfred-Marcel, fils de Léo Millette et d'Alice Tessier, est décédé à l'âge de deux mois et 24 jours. Il a été inhumé dans le cimetière de Saint-Boniface. Au cours de l'après-midi du 3 mai, le R. P. Vézina, O.M.I., avait précédemment béni la dépouille mortelle en notre église paroissiale. A ces parents cruellement éprouvés nous offrons nos plus tendres sympathies.

Mariage

Le 30, fin d'avril, M. Albert-E. Millier, de Fisher Branch, unissait sa destinée à celle de Mlle Yvonne Pacaud, de cette paroisse. La cérémonie nuptiale eut lieu en l'église du Sacré-Coeur. Le Rév. Père curé célébra la messe et bénit le mariage.

Lors du concours de français

Samedi dernier, l'école du Sacré-Coeur prit part au concours annuel organisé par l'Association d'Education. Nos étudiants et nos étudiantes, avant de se présenter aux examens, ont certainement francisé le ciel par leurs prières tant leurs actes de dévotion s'enchaînèrent jusqu'à la dernière minute. Par ailleurs, on ne supposera pas que l'effort intellectuel de ces enfants n'allât pas de pair avec l'effort religieux; et de fait, un bon nombre entrèrent dans leurs salles de classes l'air tout confiant. Que fallait-il de plus? Un dernier mot d'encouragement. Le Rév. Père curé, M. Philibert L'Heureux, président de la commission paroissiale, et M. Brunelle Léveillé, représentant du cercle local, le formulèrent brièvement en des termes remplis d'un sens profondément chrétien et d'un ardent patriotisme canadien-français. A l'oeuvre, mes chers enfants! Et tous de se mettre à leur composition en se disant intérieurement: "Du français, il y en aura!"

Le tennis

Les fervents du tennis ont beau jeu pour niveler le terrain, et l'on prévoit que d'ici à quelque temps, tout sera prêt. Combien de partenaires voudront profiter des avantages de notre club? M. Hervé Sala, secrétaire-trésorier, prend noms et cotisations.

Réunion mensuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste

Le deuxième dimanche du mois approche, et donc dimanche prochain, 13 mai, à 3 h. de l'après-midi, dans la salle Saint-Jean-Baptiste, il y aura assemblée générale de la société. De cette réunion dépend notre principal programme national de l'année.

WINNIPEG

La retraite ecclésiastique de Winnipeg

La retraite anuelle du clergé du diocèse de Winnipeg aura lieu à l'Académie Sainte-Marie, du mardi 17 juillet au vendredi 20 juillet. Les exercices commenceront le mardi à 10 heures du matin. La retraite sera prêchée par le T. R. P. G. Murray, C.SS.R., provincial des Pères Rédemptoristes.

Mme Edith Rogers ira à Genève

Mme Edith Rogers, la seule femme membre de la législature provinciale du Manitoba, représentera le Canada à la conférence internationale du travail qui se tiendra à Genève cet été, sous les auspices de la Ligue des Nations. L'autre représentant du Canada sera l'hon. Peter Heenan, ministre fédéral du travail.

Changements ecclésiastiques

M. l'abbé Alexandre d'Eschambault, curé de Saint-Lazare, est nommé curé de Grande Clairière.

M. l'abbé Maurice Pierquin, curé de Grande Clairière, est nommé curé de Laurier.

M. l'abbé J.-A. Desmarais, curé de Laurier, est nommé curé de Saint-Lazare.

La soirée de l'Alliance Française

C'est demain qu'aura lieu à l'hôtel Marlborough la grande soirée de l'Alliance Française dont nous avons déjà parlé et tout indique qu'elle remportera un beau succès. Le programme artistique est très attrayant, avec une saynète, "Les Sept Cordes de la Lyre", interprétée par Mme George Swan et M. A.-C. de la Lande, des chansons françaises par Mlle Lola Brown et M. Norbert Jutras, et un petit orchestre d'instruments à cordes sous la direction de M. Marius Benoist.

Ce n'est pas une soirée-concert ordinaire, mais une véritable réception de salon où les membres de l'Alliance Française pourront se rencontrer et nouer connaissance.

Prix du billet: $1.00. A la Librairie Kéroack et à la Liberté.

Chez les Chevaliers de Colomb

A la dernière réunion du Conseil Provencher, le juge L.-P. Roy a donné une très intéressante causerie sur la canalisation du St-Laurent. Après avoir fait l'exposé historique aussi bien que technique de la question, le conférencier s'est appliqué à analyser les arguments invoqués par les adversaires aussi bien que par les partisans de ce gigantesque projet. Les auditeurs ont écouté avec un intérêt passionné l'exposé lucide et précis que leur a fait le juge Roy d'un problème qui sera bientôt à l'ordre du jour et qui certainement agitera l'opinion publique canadienne.

• • •

Le Conseil Winnipeg fera l'initiation de cinquante nouveaux Chevaliers dimanche prochain, 13 mai. C'est le député de district Henri Lacerte qui, avec son équipe, officiera au troisième degré.

PETITES NOTES

Le Dr Dibelius, professeur de littérature anglaise à l'Université de Berlin, qui fait un voyage d'étude au Canada, a passé plusieurs jours à Winnipeg. Il s'intéresse d'une façon toute particulière à la question des écoles du Manitoba.

• • •

On n'a réussi à trouver aucune trace de la petite Julia Johnson, disparue il y a deux semaines.

• • •

Dimanche prochain, S. G. Mgr Sinnott administrera la confirmation à Saint-Charles.

POUR RIRE

Viande dure

— Garçon, ce poulet est bien la viande la plus dure que j'aie jamais mangé...

— C'est que Monsieur n'a pas essayé notre bifteck!

La raison du coiffeur

Chez le coiffeur:

— Garçon, vous avez les mains sales.

— C'est qu'aujourd'hui, je n'ai encore lavé la tête à personne.

Question imprévue

Toto a de mauvaises notes en arithmétique. Son père le conduit dans une baraque de chiens savants.

— Vois, Toto, comme ce caniche compte bien. Cela ne te fait-il pas honte?

— Oui, papa; mais, maintenant, interroge-le donc un peu sur la géographie...

L'Anglais énigmatique

Un Anglais se présente dans un hôtel, prend place à une table séparée et demande une côtelette.

Le garçon bondit à la cuisine et rapporte une odorante côtelette.

L'Anglais regarde et dit:

— Moâ, pas pouvoir manger ce côtelette.

— Evidemment, pense le garçon, cette côtelette a quelque défaut. Essayons-en une autre.

Il revient un instant après avec la plus succulente des côtelettes.

— Voilà, Mylord, je pense que vous serez satisfait.

— Nô, moâ pas pouvoir manger ce côtelette.

Le garçon, n'y comprenant rien, appelle le maître d'hôtel et lui expose le cas.

— Il y a sûrement un malentendu, réplique le maître d'hôtel. Ce Monsieur veut autre chose qu'une côtelette.

Il va trouver l'Anglais.

— C'est bien une côtelette que vous demandez?

— Yes, côtelette.

Et comment appelez-vous ceci?

— Moâ, appeler ceci côtelette.

— Eh bien! Alors?

— Moâ, pas pouvoir manger côtelette.

— Voyons, Monsieur, soyez raisonnable. Vous demandez une côtelette et puis vous la renvoyez.

— Moâ, réitère l'Anglais de plus en plus énigmatique, pas pouvoir manger ce côtelette.

— Mais enfin... dites-nous pourquoi?

— Moâ, pas avoir de fourchette!

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.